PHARMACIE LANDRY
ANALYSE D'URINE "ZONTECK"
TEST DE GROSSESSE $5.00
SERVICE DE 24 HEURES
Nous allons chercher l'échantillon à domicile, n'importe où dans les limites de 15 milles.
Tél. PL. 3-7557

JUSTICE Mc GUIDE
L'ACTION POPULAIRE

Bibliothèque des Jeunes
15 juin 1962—294

Kodaks Films Développements
OUVRAGE GARANTI
SPECIALITE: PRESCRIPTIONS
PHARMACIE O. GADOURY
Porte voisine du bureau de poste
CASIER POSTAL: 280 TEL. PL. 6-4557
419, RUE NOTRE-DAME JOLIETTE
Livraison gratuite

VOL. XLIX — No 46 Joliette, mercredi le 13 décembre 1961 No 56

Caritas-Joliette tient sa première assemblée générale

L'Exécutif des Maires du coeur du Québec siégeant à Joliette visite Frank Jones Tobacco Sales Company Ltd

Rien ne pouvait mieux clôturer la réunion de l'Exécutif de la Conférence des Maires du coeur du Québec tenue à Joliette, vendredi dernier après-midi, qu'une visite dans une des usines les plus progressives et peut-être une des plus originales de la région, puisqu'il s'agit d'une usine de préparation du tabac à cigarettes cultivé dans notre région, que la Cie propriétaire de cette usine est formée de citoyens de notre région exclusivement et que le principal artisan de cette compagnie M. Frank Jones, un Joliettain depuis près d'un quart de siècle est en même temps producteur et manufacturier. C'est aussi un homme d'affaire courageux, hardi et très aimable par surcroit, ce qui ne nuit jamais en affaires. L'usine en question était de 1938 à 1954 la propriété de la Coopérative des Tabacs Laurentiens qui fut vendue en 1954 à la Rock City Tobacco, manufacturiers de cigarettes, dont la fameuse Craven A, de Québec.

En 1957, M. Frank Jones qui produisait du tabac jaune et vendait sa récolte à la Rock City, acheta l'usine de préparation de Joliette et tout récemment, vu l'expansion considérable de l'usine il formait une Compagnie dont il est le président, et appelée Frank Jones Tobacco Sales Company Ltd. Les vice-pésidents sont MM. J.-Emile Bouchèr de Crabtree et Jean Lacombe de Joliette, M. Georges Racine de Joliette, sec.-trésorier et M. Brownrigg, de Joliette un des directeurs qui tous étaient présents à la réception offerte vendredi par M. Jones.

Son Hon. le Maire Roussin accompagnait ses confrères MM. les Maires Réal Desrosiers, de Cap-de-la-Madeleine, René Thibault de Pierreville, Paul-Emile Caron de Louiseville, Ulysse Laferrière, de Berthierville.

(A suivre à la page 2)

AU SERVICE AUXILIAIRE DES DIABETIQUES



Grâce à la bienveillante collaboration de citoyens désireux de faire leur part dans un organisme bien défini, pour aider à la lutte gigantesque entreprise par des groupes privés contre la maladie du diabète, M. Philipe Beauchamp, directeur national de l'oeuvre entreprise en notre province voit un autre de ses rêves réalisés, la formation à Joliette d'un comité du Service auxiliaire des diabétiques. On voit ici sur cette photo les premiers officiers de ce comité fondé jeudi dernier à une très intéressante réunion tenue et présidée par M. Beauchamp, (un diabétique lui-même) à l'hôtel Windsor. Assis de gauche à droite Mme Marcel Latendresse, M. Georges Dufresne et le Dr René Préville qui était le conférencier à cette réunion. Debout: M. Henri-Louis Marier de l'Office National du Film à Joliette, directeur du nouveau comité et M. Philippe Beauchamp, fondateur et directeur national du Service auxiliaire aux diabétiques.

Un compte-rendu complet de cette réunion sera publié dans notre prochaine édition.



A noter que du 19 au 29 décembre (le jour de Noel excepté) à la Congrégation Notre-Dame de 2 h. à 4 h. p.m. et de 7 h. à 9 h. le soir, le public joliettain pourra admirer les oeuvres de trois de ces artistes: Mme Bertrand Vanasse, Mlle Marthe Fontaine et M. Louis Grypinich. A cette même occasion, M. Jean Marcotte photographe de Joliette se joindra au groupe avec quelques-unes de ses plus belles photographies. L'invitation s'adresse à tous ceux que l'art et l'artisanat intéressent.

Dimanche soir, le 10 décembre avait lieu au Collège Champagneur le vernissage d'une exposition groupant quelques artistes de Joliette. On reconnaitra sur cette photo le R. Père Etienne Marion, c.s.v., l'organisateur de cette exposition entouré de quelques exposants.

1ère rangée: le R. Père Corbeil c.s.v., Mme Bertrand Vanasse et Mlle Marthe Fontaine.

2e rangée: le R. Père Sylvestre, c.s.v., et le Fr. R. Bérard, c. s.v., du Collège Champagneur et M. Louis Grypinicbh de Joliette.

L'exposition se poursuit jusqu'au 17 déc. inclusivement.

Invitation à tous.

Décès de l'abbé Joseph Plante

Funérailles demain, 14 décembre à St-Barthélemy

L'abbé Joseph Plante est décédé à l'hôpital St-Eusèbe dimanche soir. Frappé par la maladie à St-Barthélemy, chez sa soeur Mme Barthélemy Michaud où il demeurait depuis quelques semaines, après la mort de M. Michaud au début d'octobre, il fut transporté à St-Eusèbe, paralysé et pratiquement inconscient, il y a quelques jours seulement.

L'abbé Plante est né à St-Justin, le 22 mars 1888 du mariage de Siméon Plante et de Marie-Louise Lafontaine. Il passa toute sa vie à St-Barthélemy où son père était boulanger, étudia au Séminaire de Joliette puis au Grand Séminaire de Montréal et fut ordonné prêtre le 6 juillet 1913, en la cathédrale de Joliette, par Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal. A ce moment le siège épiscopal de Joliette était vacant à la suite du décès de Mgr J.-Alfred Archambault, survenu àSt-Thomas de Joliette le 25 avril précédent. Pendant ses études théologiques, M. Plante enseigna au Séminaire de Joliette durant l'année 1909-10, puis en 1913, après son ordination il devenait vicaire à St-Jean-de-Matha en 1916 il était nommé vicaire à St-Roch de l'Achigan et de 1921 à 1931 il fut vicaire de St-Liguori. En mars 1931, S. Exc. Mgr Papineau le nommait curé de Ste-Béatrix, où il restaura l'église en 1938, et en 1942 il passait à la cure de St-Norbert. Cinq ans après, la maladie l'obligeait à abandonner sa cure. Depuis ce temps il vivait soit à Ste-Béatrix où il avait un frère Edmond, soit chez ses parents à St-Barthélemy, et il passa même plusieurs étés dans le diocèse de Hauterive où son neveu l'abbé Armand Plante est curé. Il fit aussi du ministère à St-Calixte où il allait aider le curé, Plusieurs fois, la maladie l'obligea au repos.

M. l'abbé Plante était un homme d'une grande humilité, sans prétention mais fort intelligent. Il avait le sens de l'humour et il a souvent amusé ses confrères sans faire de tort à qui que ce soit. Il était toujours d'un grand calme et il n'aimait pas à importuner les autres. En somme, ce fut une belle figure de prêtre et il laissera de bons souvenirs dans la mémoire de tous.

Les restes mortels sont exposés au salon St-Louis à St-Barthélemy d'où ils seront transportés à l'église paroissiale aujourd'hui, mercredi, et les funérailles auront lieu jeudi le 14 décembre à 10 heures.

L'abbé Plante laisse dans le deuil ses soeurs Mme Barthélemy Michaud, Mme Joseph Mercure, sa belle-soeur Mme Avila Plante, et nombre d'autres parents dont des noms seront donnés plus tard.

Nous offrons nos condoléances à la famille éprouvée.

ELECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE L'EXECUTIF — M. LE JUGE GUIBAULT EST ELU PRESIDENT. LES ASSOCIATIONS DE CHARITE ET AUTRES INVITEES A S'AFFILIER

(De notre envoyé spécial)

Lundi dernier, le 11 décembre, au Centre N.-Dame de Bonsecours à Joliette se tenait la première assemblée générale de Caritas-Joliette, organisme diocésain d'étude, de coordination et de contrôle des divers groupements qui se défouent dans le diocèse aux oeuvres de charité, de bienfaisance et d'assistance sociale. Incorporée par charte du gouvernement provincial en date *du 13 septembre 61* la Société Caritas-Joliette a donc procédé lundi à la formation de ses cadres officiels, après avoir été animée depuis quelques mois par un comité provisoire dirigé par M. le Juge Guy Guibault.

A l'assemplée de lundi, assistaient M. le Juge Guibault, M. le chanoine E. Dumontier, délégué de Son Excellence Mgr Papineau, M. le Maire Dr C.A. Roussin, de Joliette, président du Service d'assistance, Me Jean Fontaine, président de la Campagne 1962 de la Fédération Joliettaine des Oeuvres de Charité, Mme Alfred Tessier, présidente du Centre Notre-Dame de Bonsecours, R. Soeur Lucien-Joseph, directrice et Mme Max Perrault, vice-présidente, MM. Raymond Marchand, Bernard Malo et Roger Cloutier, ex-présidents des Campagnes de la Fédération Joliettaine des Oeuvres de Charité, M. Albert Lajoie, trésorier des fédérations diocésaine et Joliettaine de charité, M. Clovis Marion, président du Conseil particulier de la St-Vincent de Paul et M. Armand Beaudry son assistant, M. Paul Germain, secrétaire du Service social et le chanoine Léo Forest, directeur de L'Action populaire.

(A suivre à la page 2)

Au Conseil

La plus courte séance jamais tenue malgré un agenda chargé comme jamais

La séance régulière qui a eu lieu lundi soir dernier aura été la plus courte depuis qu'il existe un Conseil de Ville dans notre localité. Elle a été présidée par son Honneur le maire C.A. Roussin, et y assistaient: les échevins Donat Malo, Roland Nadeau, Bernard Malo, Armand Malo, Roger Cloutier et Roger Goulet.

Après la prière d'usage lue par son Honneur le maire, le secrétaire-trésorier M. Desormiers a commencé la lecture des procès-verbaux des assemblée précédentes, pour être interrompu par l'échevin Roland Nadeau, qui s'informe auprès du maire s'il est permis de se servir d'une machine à enregistrer comme en a présentement une l'échevin Donat Malo? D'après l'échevin Nadeau, on devrait s'en tenir aux minutes telles que notées par le secrétaire. Le maire, qui n'a pas vu la dite machine, s'informe à ce sujet, et on lui répond que le dit échevin a bien une machine à enregistrer sous son bureau.

L'échevin Bernard Malo enchaine sur le même sujet et affirme que si on laisse enregistrer la lecture des minutes on devra faire de même pour le reste de la séance et il n'approuve pas cette manière d'agir, disant que c'était là un manque de confiance à l'égard des employés. Le mair e semble vouloir retarder à prendre position.

(A suivre à la page 3)

A CARITAS-JOLIETTE



Photo prise lundi au début de la 1ère assemblée générale d'élection de Caritas-Joliette. Assis de gauche à droite, le chanoine Léo Forest, directeur de L'Action populaire, Mme Alfred Tessier, présidente du Centre N.-D. de Bonsecours, M. le Juge Guy Guibault, qui a été élu président de Caritas-Joliette. Sr Lucien-Joseph, directrice du Centre Bonsecours et Mme Max Perrault, vice-présidente. Debout: M. Raymond Marchand, ex-président de la Campagne de charité, le chan. E. Dumontier, délégué de Mgr l'Evêque à Caritas-Joliette, M. Bernard Malo, ex-président de la Campagne de charité, M. Albert Lajoie, secrétaire de Caritas-Joliette, M. Clovis Marion, président de la St-Vincent de Paul, M. Paul Germain, trésorier de Caritas-Joliette et M. Armand Beaudry de la St-Vincent de Paul.

N'apparaissent pas sur la photo, Son Hon. le Maire C.-A. Roussin, Me Jean Fontaine, président de la Campagne de charité Joliettaine 1962, M. Roger Cloutier, ex-président arrivés à l'assemblée un peu plus tard.

Plusieurs vols éclaircis et suivis de sanctions

Le 30 novembre, dans la soirée, deux jeunes voleurs sont arrêtés dans l'usine d'embouteillage Roy et Frères, rue Montcalm. Les constables qui ont opéré l'arrestation: Jacques Rivest, Marcel Roch, Bernard Brien et Guy Valois. Les constables Rivest et Brien ayant constaté une vitre brisée à l'arrière de la bâtisse ont appelé par la radio l'auto no 2 pour surveiller la bâtisse pendant qu'ils fouillaient et ils ont localisé deux jeunes voleurs, un de 18 ans et un autre de 20 ans.

L'arrestation de ces jeune voleurs a été suivie d'une enquête des Constables J. L'Ecuyer, Marcel Latendresse, Marcel Roch en coopération avec les agents de la Sûreté sous les ordres du Caporal J.-B. Gauthier et du Chef Lapierre et les agents provinciaux qui ont enquêté sont Bertrand Marion, Jean-Guy Marion, Jean-Guy Gauthier et Claude Porlier. Cette enquête conjointe a permis d'éclaircir les vols suivants et de découvrir trois autres inculpés dont les âges varient de 16 à 18 ans.

(A suivre à la page 2)

Au Souper des Présidents

La magistrale causerie-forum de M. Dollard Morin

Au moins une centaine de délégués des diverses associations de Joliette assistaient hier soir, au restaurant Kambo au souper organisé conjointement par les Chambres de Commerce Senior et Junior et présidé par MM. J.-M. Drainville et Jacques Larocne présidents respectifs de ces deux associations.

Comme le problème des Loisirs et la question des diverses responsabilités engagées dans ce problème et de l'organisation pratique qui doit être faite pour solutionner le problème sont plus que jamais à l'ordre du jour dans tous les milieux bien pensants, les organisateurs du souper ont pensé rendre service à la population en général et aux organismes de Loisirs en particulier en demandant comme conférencier un spécialiste des Loisirs M. Dollard Morin, rédacteur de la chronique Loisirs et récréation au Journal la Presse. Les assistants ont appris par eux-mêmes que M. Morin est non seulement un spécialiste de la doctrine, mais une compétence remarquable en matière d'organisation des Loisirs et surtout un apôtre des Loisirs formateurs chrétiens. Ses convictions religieuses éclatent dans tout ce qu'il dit et aussi dans tout ce qu'il fait pour les Loisirs. Nous reviendrons dans notre éditorial de la semaine prochaine sur cette magistrale causerie et sur le forum qui l'a suivie. Félicitations à M. Morin et aux organisateurs de ce souper historique.

Lettre ouverte de la Ligue des Propriétaires

M. le rédacteur,

N'ayant pu obtenir de parler à la radio parce que, selon toute apparence, le Conseil de ville a retenu pour lui tous les bons moments libres du poste, la ligue des Propriétaires est heureuse de profiter de la démocratique libéralité de votre journal pour exposer, en résumé, pourquoi elle s'oppose au règlement d'emprunt de $400,000., tel que présenté par une résolution du Conseil de ville.

A—Dans le Règlement, publié dans les ournaux il est fait mention d'un montant de $200,000 pour travaux de réfection du

(A suivre à la page 2)

La Campagne d'Emploi d'hiver officiellement lancée hier

A l'occasion du Souper des Présidents organisé par nos deux Chambres de Commerce Senior et Junior, Son Hon. le Maire C.-A. Roussin a proclamé hier soir officiellement l'ouverture de la Campagne d'emploi d'hiver 61-62 en présence de M. J.-René Giroux, président de cette Campagne et des citoyens membres de l'exécutif qui en collaboration avec le Service National de Placement organisent chaque année cette Campagne qui a pour but de promouvoir par tous les moyens les travaux d'hiver d'autant plus que pour certains de ces travaux à l'échelle municipale, les gouvernements fédéral et provincial paient 90% de la main-d'oeuvre du 15 oct. au 30 avril.

La meilleure façon d'entrer dans cette campagne, ajouta M. le Maire serait d'approuver les travaux que la ville a décidé d'entreprendre grâce au présent règlement d'emprunt.

L'arbre de Noël des enfants des employés municipaux

Tel que déjà annoncé, c'est samedi prochain, le 16 décembre courant qu'aura lieu le dépouillement de l'Arbre de Noel chez les employés municipaux. L'organisation va bon-train et les 175 enfants recevront, comme l'an dernier, plusieurs cadeaux à l'occasion des fêtes. Une liste des noms des enfants a été préparée et chaque enfant, âgé de 10 ans et moins recevra sa part du Père Noel. Cette fête attire plus de 400 personnes au Garage Municipal spécialiement décoré à cette occasion et gracieusement prêté par le Conseil Municipal de Joliette. La fête aura lieu dans l'après-midi vers 2 h. Les parents des enfants ainsi que tous les employés municipaux sont toujours les bienvenus à cette fête de famille. C'est une réalisation du Club Récréatif des Employés de la Cité de Joliette, Inc., qui ne ménage aucun effort pour réunir le plus souvent ses membres.

(A suivre à la page 2)

En vue du referendum

Son Hon. le Maire donne une conférence publique

Hier après-midi, vers 5 heures à l'Hôtel-de-ville un nombre considérable de contribuables, hommes d'affaires entrepreneurs, commerçants, professionnels, répondaient à une invitation reçue au cours de la journée et assistaient durant environ 35 minutes à une conférence que Son Hon le maire Roussin leur fit bien calmement et en termes bien détaillés en marge du referendum qui doit avoir lieu demain et vendredi sur le règlement d'emprunt de $400,000 et qui a suscité de nombreux commentaires et objections dans le public depuis une couple de semaines.

M. le Maire expliqua à l'auditoire qui l'écouta religieusement, A — pourquoi le Conseil a voté le règlement 642, B — pourquoi l'emprunt projeté est de l'ordre de $400,000.00 et C — pourquoi le Conseil a opté pour une formule combinée. Et à mesure qu'il répondait à ces trois principales questions, il tâchait de répondre à diverses objections qui ont cours actuellement en marge du règlement et qui dit-il, pour la très grosse majorité sont formulées par des gens sincères, de bonne foi, mais qui manquent des renseignements nécessaires à une lucide compréhension de ce règlement. Le règlement 642 comprend deux sections distinctes: 50% du montant pour des services essentiels (égoûts, aqueduc, pavage, trottoirs) réclamés par de nouveaux propriétaires. 50% pour travaux que le conseil a décidé unanimement en vue du parachevèment du boulevard de l'Industrie.

La principale objection viendrait non pas contre les travaux essentiels réclamés par les propriétaires, mais contre les travaux de parachèvement du Boulevard l'Industrie. Or le Maire insiste sur le fait que ces travaux ont été votés à l'unanimité du Conseil et que par ailleurs ils sont considérés

(A suivre à la page 2)

MESSIEURS LES MAIRES CHEZ FRANK JONES



Vendredi dernier lors de la visite à l'usine Frank Jones Tobacco Sales Co. Ltd dont nous donnons un compte rendu dans une autre colonne.

A son bureau assis: M. Frank Jones, président de la Compagnie. Debout de gauche à droite, M. J.-Georges Racine, trésorier, M. Brownrigg directeur, le Dr Ulysse Laferrière, maire de Berthierville, M. P.-E. Caron, maire de Louiseville, le Dr C.A. Roussin, Maire de Joliette, M. Réal Desrosiers, maire de Cap-de-la-Madeleine, M. J.-Emile Boucher, 1er vice-président de la Compagnie M. René Thibault, maire de Pierreville et M. Jean Lacombe, 2e vice-président.

PROPRIETAIRES DE LA CITE DE JOLIETTE...
VOTONS POUR LE REGLEMENT No 642 A L'HOTEL DE VILLE, ENTRE 9 H. A.M., ET 7 H. P.M.
JEUDI ET VENDREDI LES 14 ET 15
Lisons page 5 pour renseignements (Communiqué)

Membre de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada

Membre de l'ABC (Audit Bureau of Circulations)

L'ACTION POPULAIRE

LE JOURNAL DIOCESAIN

Hebdomadaire catholique paraissant le mercredi

(autorisé comme matière postale de la deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa)

PROPRIETE DE L'ACTION POPULAIRE LIMITEE

BUREAU DES DIRECTEURS:

Président d'honneur: Son Excellence Mgr J.-A. Papineau

Président d'office: Dr Roland Magnan, M.D.; vice-président: Dr Jos. Lafortune, M.D.; Directeurs: Mgr René Bounadès, P.D., procureur diocésain, Dr Albert Geoffroy, M.D., M. le chan. Léo Forest, ptre, directeur de la rédaction.

ADMINISTRATION:

GERANT: René Lapointe, publiciste

Directeur de la rédaction: Léo Forest

Publiciste-Comptable

Abonnement: au Canada: $3.00; aux Etats-Unis: $3.50; ailleurs: $4.00

Bureaux ouverts tous les jours de 8 h. a.m. à 6 h. p.m. Fermés le samedi

Adresse: 72 nord, Place Bourget Joliette, P.Q., Tél. PL. 3-7339
Casier postal 50

Médicaments - Prescriptions - Cosmétiques
Objets de bébés
— LIVRAISON GRATUITE —
PHARMACIE LAFOND
546, Manseau (Ancienne Commission des Liqueurs)
Tél.: PL. 6-4594 Joliette

Tél. PL 3-5622
Dr Georges-E. Joly, O.D.
OPTOMETRISTE
SPECIALISTE DE LA VUE
126, ST-PAUL, JOLIETTE

Bureau: Tél. TE. 4-2301
Mardi et jeudi Rés. Duvernay: 663-1256
6 h. 30 à 9 h. p.m.
P.-S. BARIL, D.C.
CHIROPRATICIEN
489-B, QUEEN RAWDON, QUE.

SALONS FUNÉRAIRES
Garceau, Perreault & Garceau
(air climatisé)
636, Manseau JOLIETTE
151, Papineau
SERVICE D'AMBULANCE JOUR ET NUIT
Tél. PL. 3-7200



G. Garceau, prés.

Communiqué du Conseil de Ville

Certaines personnes irresponsables ou peu scrupuleuses font circuler des rumeurs laissant croire que le Conseil de la Cité a déjà dépensé des sommes importantes non autorisées pour l'exécution de travaux prévus par le Règlement no 642 et que cet emprunt est destiné à combler un déficit consécutif à ces actes illégaux.

Nous soussignés déclarons solennellement que ces prétentions sont fausses et sans fondement et nous nous engageons individuellement et solidairement à démissionner de nos postes d'administrateur de Joliette si quelque personne peut établir une preuve de tels avancés.

Camille-A. Roussin, M.D., Arthur Robillard, Armand Malo, Bernard Malo, Roland Nadeau, J.-Arthur Lépine, Sylvio Ferland, M.D., Roger Cloutier.

Caritas-Joliette tient sa première...

(Suite de la 1ère page)

Il y eut immédiatement après la prière d'ouverture, l'exposé par M. le chanoine Dumontier, des buts de l'assemblée et l'élection d'un président et d'un secrétaire de l'assemblée, M. Albert Lajoie, secrétaire sur l'invitation de M. le Juge Guibault président fit lecture de la Charte avec grand sceau rouge de Caritas-Joliette incorporée. Ensuite on procéda à l'étude des 45 articles du règlement général de la nouvelle Société à laquelle peuvent être affiliées les oeuvres de bienfaisance et les associations sociales économiques, civiques ou professionnelles incorporées civilement. Quelques amendements mineurs furent proposés et le règlement accepté par l'assemblée.

M. le chanoine Dumontier rappela qu'en 1950 Pie XII avait demandé aux catholiques du monde engagés dans les oeuvres de charité et d'assistance de s'unir dans un organisme international de charité qui grouperait des organismes nationaux qui grouperaient à leur tour des organismes diocésains. C'est ainsi que naquit en 1950 la CICC (Conférence internationale des Charités Catholiques) et un peu plus tard naissait Caritas-Canada. Actuellement dans Québec une quinzaine de diocèses font partie de Caritas Canada. Jusqu'ici dans notre diocèse, nous avions plusieurs organismes de charité, d'assistance, de bienfaisance, dont la Fédération Joliettaine des Oeuvres de Charité, le Service Social, la fédération diocésaine des oeuvres de Charité, le Centre N.-Dame de Bonsecours. L'Oeuvre des Terrains de Jeux, la St-Vincent de Paul, etc.

L'heure est venue d'apporter de la coordination entre ces mouvements, de penser dans un mouvement d'ensemble, pour éviter les dépenses inutiles d'énergies, le double emploi les répétitions. Il faut aussi songer à des études de nouveaux problèmes à solutionner. Un organisme diocésain sur le plan de l'étude et sur le plan administratif visant à coordonner et à orienter les diverses associations et toutes les bonnes volontés ne fera qu'améliorer l'activité charitable dans notre diocèse.

Vint alors l'élection du Conseil d'Administration de Caritas-Joliette formé de 12 membres: M. le chan. E. Dumontier, délégué de Mgr l'Evêque, MM. Aristide Pelland et Me Jean Fontaine, présidents respectifs de la campagne de souscription de la Fédération diocésaine et de la Fédération joliettaine des oeuvres de charité, M. le Juge Guy Guilbault, qui a dirigé le comité provisoire de Caritas Joliette en formation, M. Clovis Marion, président du Conseil particulier de la St-Vincent de Paul, le Dr C.A. Roussin, président de la Corporation du Service Social, M. Paul Germain secrétaire du Service social, Mme Alfred Tessier, présidente du Centre de Charité Notre-Dame de Bonsecours, Soeur Lucien-Joseph, directrice du même Centre, M. Jean Sincerny, président de la Fédération diocésaine des Loisirs, M. Albert Lajoie, secrétaire des Fédérations diocésaine et Joliettaine des oeuvres de Charité et M. Roger Cloutier, ex-président de la Campagne joliettaine de souscription aux oeuvres de charité.

Le Conseil d'Administration une fois formé élut son exécutif qui sera formé comme suit: Président: M. le Juge Guibault, vice-présidents: MM. Aristide Pelland et Jean Fontaine, secrétaire: M. Albert Lajoie, trésorier: M. Paul Germain.

M. le Juge Guibault remercia l'assistance pour l'honneur et la marque de confiance dont il était l'objet et promit le concours constant de son entier dévouement. Notre diocèse dit-il qui est à la fine pointe des réalisations dans le domaine de la charité et des oeuvres sociales se devait d'avoir une Association comme Caritas-Joliette qui répond d'ailleurs à un voeu de Son Excellence Mgr Papineau à qui M. le président exprima l'hommage de la nouvelle société et l'assurance de l'entier dévouement de ses officiers. Et M. Guibault est assuré que Caritas-Joliette fera oeuvre utile et donnera un nouvel essor aux oeuvres déjà existantes pour leur plus grand succès et le plus grand bien des malheureux et des déshérités.

Plusieurs vols...

(Suite de la 1ère page)

Le 30 novembre: effraction chez Roy & Frère (Coca-Cola) dommages causés: $5.00.

En juillet 1961: Effraction chez Robert Equipement, Garagiste, vol d'outils et vol d'argent dans la machine à liqueurs.

Octobre 1961: Vol de coffre-fort chez A. Ayotte Plomberie, environ $600.00.

16-17 novembre 1961: Tentative de vol par effraction à la Laiterie des Producteurs, 1126 Manseau, Coffre-fort forcé.

16-17 novembre 1961: Vol par effraction au Garage Benoit Inc. boul. Barrette.

16-17 novembre 1961: Vol par effraction au Garage Roméo Gravel, boul. Barrette.

24-25 novembre: vol par effraction Garage Champlain, rue Ste-Anne.

24-25 novembre: Vol par effraction au Marché Latendresse, rue Lévis.

27 novembre: Vol par effraction au Garage DeGrandpré rue Piette. Environ $400.00.

Août 1961: Vol par effraction au Restaurant La Vache qui Rit.

Octobre 1961: Vol par effraction au Marché Latendresse, rue Lévis.

25-26 novembre 1961: Vol par effraction au Garage Girard, rue St-Charles, et aussi vol d'un auto sur le parking du dit garage.

25-26 novembre 1961: avec l'auto volé au Garage Girard, vol par effraction à la Station de Service Shell à l'Assomption.

Juillet 1961: Vol par effraction à la Station Fina de St-Félix-de-Valois.

Août 1961: Vol par effraction dans une voiture à Patates Frites, à St-Paul de Joliette.

Juillet 1961: Vol par effraction au Restaurant Chez Bob, Rang Visitation.

Juillet 1961: Vol de pneu sur une auto Raug Ste-Julie, Joliette.

L'un des accusés qui avait déjà un record, a été condamné à 2 ans de Pénitencier le 4 décembre 1961.

3 autres accusés de 16 à 20 ans ont reçu une sentence de 6 mois sur chaque chef d'accusation devant être purgée concurremment.

Un 5e accusé ayant participé à 4 de ces vols et n'ayant pas de record a bénéficié d'une sentence suspendue sur paiement des frais le 9 décembre 1961.

Les 3 accusés dont on a parlé précédemment ont été condamnés le 11 décembre 1961.

Le Chef de Police V. Lapierre et le Caporal J.B. Gauthier en charge de la Sûreté pour le District de Joliette, n'ont qu'à se louer du beau travail d'enquête accompli par les Policiers Municipaux et provinciaux mentionnés plus haut.

V. LAPIERRE, Chef

Lettre ouverte...

(Suite de la 1ère page)

Boulevard de l'Industrie, de Lanaudière aux limites de la Cité vers St-Paul, et le Conseil a décidé de ne pas commencer ces travaux avant l'été prochain.

B—Sur les $200,000 qui restent si l'on enlève les montants affectés aux pavages de rue qui ne peuvent pas être faits en hiver, on trouve à peine $80,000 de travaux qui peuvent être faits immédiatement dans les cadres de la Campagne d'emploi d'hiver.

Pourquoi un règlement d'emprunt de $400,000 quand à peine $80,000 peuvent servir dans les prochains mois!

On prétend que les propriétaires qui se sont présentés au Conseil de ville le 27 novembre pour s'opposer au règlement d'emprunt sont la cause du renvoi dès le 28 nov., d'une cinquantaine d'employés. Or la Ligue des Propriétaire refuse de porter une telle responsabilité! Parce qu'il y a des travaux compris dans le dernier règlement d'emprunt qui ne sont pas encore faits, par exemple, l'élargissement de la rue St-Charles, de la voie du CNR à la rue Papineau.

2.—Parce qu'avec l'argent obtenu de virements de fonds la ville a de quoi faire travailler les chômeurs durant plusieurs mois. N'y a-t-il pas par exemple à même ces virements de fonds $32,000 de votés pour égout et aqueduc rue St-Pierre? La ville s'est servie de ces fonds pour faire l'éclairage de la Place Bourget et nous la félicitons. Pourquoi ces travaux ne se font-ils pas dans le cadre de la campagne d'hiver, puisqu'ils peuvent se faire en hiver et que la ville a de l'argent en mains pour les faire exécuter?

Encore une fois, la Ligue des Propriétaires serait prête à laisser passer un règlement d'emprunt pour couvrir les travaux à faire durant les 6 prochains mois Les propriétaire ont suggéré au Conseil le 27 nov. l'emprunt de $200,000 au maximum. L'échevin Donat Malo appuyé par l'échevin Roger Goulet a fait une proposition dans ce sens. M. le Maire a abondé dans le même sens. Le Conseil a rejeté l'offre des propriétaires qui aurait permis l'emprunt dès le 28 novembre de $200,000.

Ce n'est pas la première fois que les propriétaires sont ainsi traités, 400 d'entre eux ont demandé l'an dernier une revision le leur évaluation et le Conseil a fait la sourde oreille.

Encore lundi de cette semaine, alors que des questions importantes devaient être discutées, le Conseil a ajourné la séance, parce que l'échevin Malo pour sa propre gouverne, avait une machine pour enregistrer les minutes de la dernière assemblée. Il a offert de retirer sa machine et on a quand même ajourné. Pourquoi? Par intérêt du bien Commun?

Aujourd'hui, La Ligue serait consentante à laisser passer un emprunt raisonnable pas plus de $200,000, pour travaux à être faits dès cet hiver, elle s'oppose au règlement d'emprunt de $400,000.

En attendant elle invite tous les propriétaires à son assemblée régulière ce soir mercredi à l'Ecole Secondaire St-Viateur, la salle de l'Hôtel de Ville leur ayant été refusée.

La Ligue des Propriétaires

L'arbre de Noël des enfants...

(Suite de la 1ère page)

LA SOIREE DANSANTE DU CLUB RECREATIF DES EMPLOYES DE LA CITE

Tous les employés de la Cité n'oublieront pas que c'est bien samedi soir, le 16 décembre courant, que le Club Récréatif leur offrira une autre soirée récréative. Les frais de la musique seront faits par un orchestre réputé et le bureau de direction promet du plaisir et de l'agrément à tous. Cette soirée est mixte et réservée aux employés seulement et leur épouse. On voudra bien réserver ses billets qui s'enlèvent rapidement entre les mains des membres de la direction. Le président M. Marcellin Ferland, espère rencontrer chaque employé samedi soir au Restaurant Kambo, vers 9 h. Les autorités municipales ont aussi été invitées et on espère que tous les membres du conseil ainsi que les Chefs de Service, seront présents à cette soirée organisée à l'occasion des Fêtes.

ON FETE M. ANDRE CHARLAND

A l'occasion de son mariage, le Club Récréatif des Employés de la Cité de Joliette a organisé une fête intime à M. André Charland, Lecteur des Compteurs au Service de l'Electricité, à l'Hôtel de Ville. Une bourse bien garnie lui a été offerte ainsi que les meilleurs voeux de circonstance lui ont été présentés par M. Maurice Lévesque, Directeur Général des Services Municipaux, le 30 novembre dernier. André Charland a épousé Nicole Arneault samedi le 2 décembre à l'église Ste-Thérèse. Les meilleurs voeux de tous les employés sont de nouveau offerts à l'ami André.

LES VISITES INDUSTRIELLES AURONT LIEU APRES LES FETES

On apprendra que les visites industrielles se feront plutôt après les Fêtes à cause des nombreuses organisations d'ici la fin de l'année. On organise présentement des visite à La Presse, Catelli-Habitant, Limitée, ainsi qu'à l'une des importantes brasseries de Montréal.

L'Exécutif des Maires du coeur...

(Suite de la 1ère page)

On y remarquait aussi de Joliette MM. les échevins Arthur Robillard, Sylvio Ferland, Bernard Malo, Roger Cloutier, Donat Malo, le secrétaire M. J.A. Desormiers, le Directeur général des Services, M. Maurice Lévesque, le chef des Pompiers Albert St-Amour, M. François Doray de la Banque Royale et M. Tarte, de la Banque de Montréal, les représentants des journaux locaux ainsi que de la radio CJLM et de la Presse et de la Patrie.

La journée était toute désignée pour une visite de l'usine. M. Thompson, de la Rock City y était en effet pour accepter les récoltes que cette importante compagnie achète dans notre région et que Frank Jones Tobacco Sales Co. Ltd prépare pour la fabrication des cigarettes. Les affaires entre la Cie de Québec et celle de Joliette sont de plus en plus importantes ayant triplé en volume en trois ans, puisque l'usine de M. Jones qui préparait environ 800,000 lb pour la Rock City il y a 3 ans en prépare environ 2,500,000 lb cette année. C'est plus que le tiers des quelque 6 millions de lb cultivées par environ 140 producteurs de Joliette, Lourdes, St-Thomas, Lanoraie. M. Frank Jones, producteur lui-même, nous l'avons dit précédemment, aurait dirigé sur ses terres au cours de la dernière saison la production d'environ 300 arpents.

Donc vendredi dernier, nous avons assisté à la réception à la porte d'arrivée des récoltes où M. Thompson recevait dans le moment, la récolte de M. Roger Boisjoly de Lanoraie. Ensuite nous avons vu l'acheminement du tabac, déballé, vers les chambres chaudes où on lui enlève une grande partie de son humidité et où on le chauffe pour le sécher complètement. Après quoi, on lui redonne un certain pourcentage d'humidité et on le presse puissamment en le déposant dans d'immenses barils de bois d'environ 5 pieds de hauteur par 3 pieds et demi de diamètre et pesant pleins brut environ 1000 à 1100 lb. Ensuite ces barils sont entreposés pour plusieurs années, dit-on, environ trois ans. Alors le tabac sera prêt pour être transformé en savoureuses cigarettes, opération qui ne se fait pas à Joliette, va sans dire.

Pendant que nous assistions à ces divers travaux de manipulation, nous avons pu voir une vingtaine de personnes occupées à "désenlatter" et à classer le tabac de la propre récolte de M. Jones qui nous a révélé employer durant l'été et à l'hiver environ 120 à 130 personnes.

Immédiatement après cette visite, Son Hon. le Maire C.A. Roussin de Joliette rappelant les vendanges célèbres des hauteurs de Saumur et Sothernes en France, déclara que des hauteurs des côteaux avoisinant Joliette ce ne sont pas les vendanges mais quelque chose d'aussi original, la récolte du tabac jaune, tout comme en Virginie et en Caroline aux Etats-Unis. Et la vente du tabac à l'encan, comme la fameuse corvée de la réception des récoltes, événement tout à fait typique. M. Roussin félicita M. Jones pour ses belles qualités de spécialiste du tabac et son sens des affaires et il le remercia pour la part très importante de l'usine Frank Jones Tobacco Sales Co. Ltd dans l'essor économique de notre ville.

M. Réal Desrosiers de Cap-de-la-Madeleine, président de la Conférence des Maires du Coeur du Québec ajouta à son tour quelques mots d'appréciation.

Après quoi M. le Maire Roussin invita tous et chacun à un souper au Chalet du Club de Golf.

A l'issue du souper M. Jones exprima aimablement avec des mots dont il a seul le secret, sa gratitude à l'endroit de MM. les Maires échevins et autres personnages distingués qui avaient bien voulu visiter l'usine de préparation du tabac à cigarettes et il exprima son désir grâce à la confiance et à la coopération des directeurs de Frank Jones Tobacco Sales Co. et des Compagnies comme la Rock City et du public de voir l'industrie du tabac à cigarettes se développer encore davantage.

Chez les Filles d'Isabelle de Joliette

C'est mardi prochain le 19 décembre, qu'aura lieu l'assemblée mensuelle des Filles d'Isabelle.

A cette même occasion, il y aura dépouillement de l'arbre de Noel pour les membres.

Qu'on se le dise.

Bienvenue à toutes.

Son Hon. le Maire donne...

(Suite de la 1ère page)

comme nécessaires vu le très piteux état du boulevard à la sortie de la ville. De plus, M. le Maire ajoute que si le pavage et la pose du ciment sur ce tronçon ne peuvent être effectués en hiver, il reste que l'on peut très bien y effectuer les travaux de pose des puisards (entre 80 et 90) ce qui occuperait beaucoup de main d'oeuvre et pourrait être payé à 90% par les gouvernements fédéral et provincial.

M. le Maire a aussi insisté sur l'objection à un emprunt de 400.000 quand par ailleurs on sait que $125,000 de ces travaux sont remboursables par les propriétaires riverains et 100,000 proviendront d'octroi des gouvernements pour travaux d'hiver. Les propriétaires riverains auront 20 ans pour rembourser la ville. Et la ville elle doit payer immédiatement main d'oeuvre et matériaux. De plus les octrois des gouvernements n'arrivent qu'environ un an après l'exécution des travaux. Et les employés doivent être payés chaque semaine. De plus la loi exige que la ville ait l'argent requis pour exécuter les travaux qu'elle demande l'autorisation de faire. La ville doit donc nécessairement emprunter les montants requis et financer les travaux avant d'être remboursée avec les années et ce sont justement ces remboursements qui permettent, de même que les emprunts à capital, de maintenir le taux de la taxe au niveau actuel. Autrement la ville devrait augmenter les taxes pour obtenir les fonds pour travaux essentiels.

M. le Maire a aussi fait valoir l'économie réalisée dans une formule combinée qui prévoit un ensemble de travaux sous un seul emprunt. Certaines villes se sont vu refuser déjà l'autorisation d'emprunter parce qu'elles morcelaient trop leurs prévisions. Et M. le Maire rappelle que c'est la coutume établie à Joliette et que de telles procédures dans le passé n'ont pas soulevé d'objections de la part des contribuables.

M. le Maire expliqua aussi pourquoi les travaux de la rue St-Charles nord compris dans le dernier emprunt n'ont pas été continués, tout ce qui pouvait se faire avant l'hiver ayant été fait sur ce tronçon de rue.

Quant à la rumeur qui prétend que des travaux compris dans le présent règlement auraient déjà été commencés ce qui est illégal, M. le Maire déclara que lui et sept de ses collègues soit les échevins Arthur Robillard, Sylvio Ferland, Bernard Malo, Armand Malo, J.-Arthur Lépine, Roland Nadeau et Roger Cloutier étaient prêts à démissionner si l'on pouvait prouver qu'un seul sou du présent règlement ait déjà été dépensé quelque part.

Enfin il fit appel à l'esprit de civisme de tous les propriétaires contribuables pour que le referendum soit favorable à la reprise immédiate des activités et que la Campagne d'emploi d'hiver a Joliette soit encore un succès. Et il remercia chaleureusement les assistants dont la présence à cette conférence était vraiment quelque chose qui encourage ceux qui se dévouent et traversent parfois des heures difficiles au service du bien-commun de la Cité.

CA SENT LE TABAC?



Les visiteurs de Frank Jones Tobacco Sales Ltd examinent le beau tabac doré qui chemine vers les chambres où il sera vidé de son humidité. Parmi le groupe, le directeur de notre journal, le chanoine Léo Forest, qui a grandi dans une région de tabac à pipe et à cigare semble un peu surpris de constater combien les feuilles du tabac à cigarettes sont minces et on lui signale que cette année, en effet, le tabac à cigarettes est passablement plus léger que d'habitude mais que sa qualité reste bonne quand même.

GENERAL CIGAR COMPANY LIMITED



G. W. R. Goring A. R. Gibault

M. Edward C. Wood, président de General Cigar Company Limited, Montréal, annonce l'élection de M. G. W. R. Goring au poste de vice-président, chef du service du tabac en feuilles, ainsi que l'élection de M. A. R. Gibault au poste de vice-président, chef de la fabrication.

contre la TOUX causée par
Le RHUME ou la BRONCHITE
LES SUPPOSITOIRES
CREO-GRIPPE
MARC-O
FORMATS POUR ENFANTS et ADULTES
EN VENTE DANS LA RÉGION.

REÇU À NOËL ...
UTILE TOUTE L'ANNÉE

Pour faire durer le plaisir de ceux que vous aimez, offrez-leur des appareils électriques!
Ce sont des cadeaux modernes— des cadeaux utiles.

Rendez-vous chez votre marchand d'appareils électriques. Il a le meilleur choix de cadeaux que vous puissiez trouver.

The Shawinigan WATER AND POWER CO.
AU SERVICE DU QUÉBEC

IL Y A UNE PEINTURE CIL POUR CHAQUE USAGE

Louis Desrochers & Fils Ltée

"Si c'est de la ferronnerie... nous l'avons"

Tél. PL. 6-4574

537, RUE NOTRE-DAME JOLIETTE, QUE.

JUSTICE et QUIÉTUDE

L'ACTION POPULAIRE

(Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa)

DR ROGER ADAM, O.D.

Optométriste, spécialiste de la vue

EXAMEN DE LA VUE

LENTILLES CORNEENNES

(VERRES DE CONTACT)

9, PLACE BOURGET TEL. PL. 6-4910 JOLIETTE

VOL. XLIX — No 46 Joliette, mercredi le 13 décembre 1961 PAGE TROIS

A L'APPROCHE DE NOEL

Plus que jamais les hommes ont besoin de Dieu

Dans quelques jours, la liturgie chrétienne replacera le Mystère de "Dieu se faisant Homme" devant les esprits de plus d'un d'un milliard d'êtres humains. Car la fête de Noël dépasse les frontières du seul monde catholique et de ses cinq cent millions de fidèles; elle est également célébrée chez la plupart des autres chrétiens de l'Univers. Et le Mystère de "Dieu se faisant Homme", qu'est-ce, sinon le Salut offert par Dieu à l'Humanité? Et le Salut du Monde, n'est-ce pas, en attendant l'éternité bienheureuse, la voie vers l'apaissement de toutes les haines, l'extinction de toutes les discordes, la dispartion de toutes les injustices et la diffusion, à la grandeur de la terre, de la justice, de la charité, de la paix?

Comment expliquer alors que dans le terrible conflit idéologique et politique qui dresse actuellement l'un contre l'autre le bloc soviétique athée et le bloc occidental chrétien, il n'y ait pas plus de différence dans les façons de procéder? Les deux blocs n'utilisent-ils pas apparemment les mêmes arguments: la haine, la suspicion, la diffamation, le désir de détruire, d'anéantir? Est-ce cela que le Christ, le Sauveur du Monde est venu prêcher à la terre? Est-ce que le monde chrétien dans sa façon de penser et d'agir serait en train d'oublier peu à peu l'Evangile auquel il prétend croire? Y a-t-il tellement de différence entre le mode de procéder des chrétiens et celui des soviétiques qui renient eux et combattent ouvertement l'Evangile du Christ?

Pourtant les faits actuels ne nous laissent absolument aucun doute sur l'urgente nécessité pour les hommes de recourir à Dieu. Plus que jamais dans l'histoire, les hommes ont besoin de Dieu. Pour reprendre les termes mêmes d'un éditorialiste de la Revue Actualité de décembre 1961, le bloc occidental et le bloc soviétique s'enfoncent, chaque jour davantage, au creux d'un conflit dont l'humanité tout entière fera les frais. La puissance dévastatrice des armements nucléaires nous conduit tout droit vers l'anéantissement. Comment en sortir?

Au niveau des principes, l'enjeu est le suivant: suivie de la démocratie chrétienne ou triomphe du communisme athée. Au niveau des réalités, ce n'est pas aussi simple. L'occident chrétien se pose comme le défenseur d'une mystique vraie qu'il ne vit plus, en face d'un adversaire qui se fait le promoteur d'une mystique fausse qu'il vit intensément.

Des deux côtés, par conséquent, on retrouve un même rêve, un même idéal: un bonheur illusoire dans la possession des biens terrestres. Adam Smith et Karl Marx ont été substitués au Christ. Les dirigeants des deux grands blocs ont proposé à leurs commettants ces évangélistes humains et leurs recettes de bonheur. Mais, alors que les événements se précipitent, on doit se rendre à l'évidence que le conflit sera sans issue. La force des armes qui jusqu'ici a dénoué ces sortes de situation est devenue si effroyable qu'elle menace d'anéantir ceux-là mêmes qui l'ont créée. Que feront les hommes? Dans cette conjoncture extrême, continueront-ils à vouloir se prendre pour des dieux?

Dans ces heures d'angoisse qu'elle traverse, l'humanité a un besoin vital de méditer à fond le message de Paix que l'Enfant-Dieu apporte "aux hommes de bonne volonté". Aux hommes, aux pays aux nations qui veulent par orgueil imposer à leurs semblables leurs idées, leurs révoltes, le Christ par le magistère de son Eglise propose la vision de l'authentique bonheur. "Bienheureux les doux, bienheureux les pacifiques. Aimez-vous les uns les autres."

Il fait bon réentendre ces paroles du Sermon sur la montagne, elles constituent une zone d'apaisement et de silence au-dessus des tourmentes politiques et du fracas des armes. Au fond, c'est le message de la nuit de Noël qui nous a été donné il y a près de deux mille ans. Qu'en avons-nous fait?

Au firmament du monde contemporain, les cinquante étoiles américaines et l'étoile soviétique, loin d'éclairer les hommes, assombrissent leur nuit.

Souhaitons qu'en ce Noël 1961, l'étoile de Bethléem les revivifie de son inextinguible clarté!

Souhaitons aussi que chez-nous, au Canada, dans notre catholique province, l'étoile de Bethléem éclaire nos esprits obnubilés par un vent de doctrines mêlées et obscures. Demandons au Christ Sauveur du Monde de nous sauver de tous les faux prophètes qui ont surgi de notre éloignement progressif de la Vérité. Demandons, entre autres vertus, l'humilité, qui nous ramènera à la Vérité, la seule vraie Lumière, celle qui émane de Dieu lui-même.

LEO FOREST

Le Messie de Haendel aux Jeunesses Musicales

Les années se suivent et se ressemblent... heureusement parfois. Les Jeunesses Musicales de Joliette remettaient à l'affiche, dimanche le 3 décembre dernier, **Le Messie,** oratorio de HAENDEL interprété de nouveau cette année par le Dominion Douglas United Church Choir et un groupe de musiciens, sous l'habile direction de M. John Robb.

L'accueil enthousiaste que la représentation de l'année dernière avait récolté n'a eu d'égal que l'ovation délirante des auditeurs à la suite de l'exécution du 3 décembre.

Un souffle merveilleux les a emportés de la majestueuse introduction aux instruments à cordes à travers le climat variable des textes sacrés qui se succèdent dans la voie du Salut. Les solistes — qui étaient accompagnés cette année, par l'orchestre — ont dialogué avec les masses chorales et le tout s'est élevé avec une admirable fraîcheur. M. Robb a su faire ressortir le caractère tour à tour chantant, frémissant, vibrant et éclatant qui se dégage de l'oeuvre. C'est avec une adresse remarquable que les voix ont passé de la structure nerveuse de la fugue, comme "For unto us a child is born", au chromatisme douloureux de "Behold, the Lamb of God", à l'enthousiasme qui emporte toute la dernière partie de la Résurrection. L'"Alleluia" final nous a littéralement enlevés et possédés. Je crois que le Seigneur pardonnera aux auditeurs émus d'avoir réservé dans ce cri d'allégresse et de gratitude, "Alleluia", une part spéciale de joie et de reconnaissance à l'endroit de M. Robb et de ses musiciens.

A côté de l'interprétation extraordinaire d'une oeuvre très difficile, il y a l'esprit de participation, d'attente et d'espoir comblé qui unit l'artiste à l'auditeur dans la même attitude respectueuse et fidèle face au drame sacré enveloppé d'un langage musical vraiment unique. **Le Messie,** tel qu'exécuté par le Dominion Douglas United Church Choir fait apparaître, au-dessus des langues qui s'opposent et des religions qui se distinguent, tout l'humain affectif et spirituel à la recherche de la beauté profane et du sacré. **Le Messie,** en groupant ces hommes éloignés, en rapprochant leurs tendances essentielles, constitue une expérience inoubliable qui fera peut-être surgir une merveilleuse tradition... une exécution annuelle!

André FOREST

L'Evangile est austère et souloureuse et grave; cependant, son ombre est lumineuse; derrière lui, les êtres ne demeurent pas mélancoliquement penchés; sur son visage ils ont vu ensemble la joie pleurer et la tristesse sourire. Il les laisse confiants et apaisés.

MARIAGE FONTAINE-VAN RENSSELAER



En l'église catholique San Jose de San Juan, Puerto-Rico, Mlle Suzanne Fontaine de Joliette, épousait dernièrement M. Frank van Rensselaer de New-York. M. et Mme van Rensselaer habiteront Santurce, Puerto-Rico.

BUREAU NATIONAL DE PLACEMENT COMMISSION D'ASSURANCE CHÔMAGE

FAITES-LE MAINTENANT

"PASSE BATIR MAIS..."
(Lafontaine)

(Cette rubrique reproduit toutes les semaines des extraits d'un souper-forum organisé le 12 février 1961 sous les auspices du Comité d'emploi d'hiver en collaboration avec le bureau du Service National de Placement de Joliette.)

LA PROTECTION DU BETON
avec M. H. ISABELLE, I.P.

Question: (Un auditeur) Quels moyens suggérez-vous pour protéger le beton placé à une température de 10 degrés sous zéro par exemple?

Réponse: (M. Isabelle) Il y a plusieurs moyens de protéger le béton placé à une température, disons de 10 degrés sous zéro telle que mentionnée ici. D'abord, il faudra chauffer le béton avant qu'il soit placé dans les coffrages. La température suggérée pour cette opération est de 60 degrés. Puis, le béton mis en place devra être maintenu à une température raisonnable jusqu'à son durcissement. Il existe différents moyens pour conserver au beton en place, la température. Ces moyens varient selon le travail à exécuter.

Si par exemple, vous avez à faire un mur de soutènement assez épais, tout le monde comprendra que le béton aura plus de facilité à conserver sa température première, puisque les coffrages demeureront longtemps en place, accordant ainsi une bonne protection au béton. Dans le cas d'un plancher de béton, alors que la surface est entièrement exposée, il faut utiliser des moyens plus radicaux. Au nombre de ces moyens, se trouvent les "spalemendes", des unités de chauffage ou encore l'isolation. Lorsque l'on utilise les unités de chaleur, il est recommandable d'adopter des souffleurs à air chaud. Un point à retenir, est le suivant:

Si le béton n'est pas suffisamment gardé par les coffrages, il est nécessaire de protéger artificiellement, voir même au moyen d'un abri, afin de lui conserver la chaleur première. Il est recommandable pour la confection des abris d'employer le nouveau matériau de polythène renforci de fibres de nylon.

Question: (un auditeur) Existe-t-il un produit capable de retarder la congélation du béton?

Réponse: (M. Isabelle) Bien que plusieurs marchands prétendent qu'ils vendent des produits miraculeux capables d'empêcher le béton de geler, je puis vous affirmer qu'il n'en existe AUCUN. Vous me direz peut-être, "mettre du calcoum sur le béton peut l'empêcher de geler", malheureusement, non. Et, il est facile pour moi de détruire cet argument, puisque le calcium est le produit le plus employé dans la fabrication du béton. Si le calcium avait la faculté que l'on veut bien lui prêter dans certains milieux, il est bien évident que le problème serait résolu du même coup. Malheureusement tel n'est pas le cas. Peut-être si les compagnies utilisaient une plus grande proportion encore de calcium dans la fabrication du béton, y trouverait-on un avantage. Mais à ce moment là un autre problème surgirait, puisque le calcium a aussi la faculté de diminuer la résistance du béton lorsque employé en trop grande quantité. Dans le langage du métier, on dit qu'en utilisant trop de calcium on brûle le béton. Ce qui revient à dire que pour chaque livre de calcium utilisé en trop, vous réduisez le point de congélation du béton. Alors au lieu de geler à 32 degrés, il gèlera à 31 degrés et ainsi de suite selon l'usage que vous faites du calcium. L'avantage du calcium dans le béton, est qu'il vous permet de réduire la période de protection du béton.

Le calcium a pour effet de hâter le durcissement du béton. Alors, celui-ci prend de la force plus rapidement, à la condition essentielle d'être maintenu à une température convenable.

En un mot, il n'existe AUCUN Produit antigel pour le béton.

Les amis des prisonniers

Noel s'en vient à grand pas, plusieurs seront comblés de cadeaux, mais les prisonniers, eux....? Y avez-vous pensé? Les amis des prisonniers vous demandent si vous avez quelque chose à leur donner c'est à dire de votre superflu... si oui veillez communiquer avec les responsables...

Jacques Laporte tél. 6-4531
Dr R. Quenneville, tél. 3-5151
Abbé R. Marsolais tél. 3-7596
Yvon Comtois tél. 6-8021

Réveillon de Noël

Grand Réveillon organisé par la JOC et JOCF. Il y aura dépouillement de l'arbre et goûter après la messe.
L'entrée est gratuite mais nous demandons à tous ceux qui viendront de bien vouloir apporter un petit cadeau soit de 50c à $1.
Le Réveillon a lieu à la Pâtisserie Charlotte.
Bienvenue à tous.

Heureuse gagnante!

Sincères félicitations à Mlle Nicolle Lane, de Saint-Paul de Joliette, l'heureuse gagnante du $10.00 offert par les Messagères de Notre-Dame.

Les Messagères de Notre-Dame remercient cordialement les religieuses et les élèves des couvents pour leur généreuse participation à la campagne d'abonnement à "Idéal Féminin".

Merci à tous ceux qui ont aidé à la diffusion de cette belle revue de culture féminine et de mode. Invitation spéciale à tous les lecteurs qui ne l'ont pas encore fait de s'abonner à "Idéal Féminin". Pour l'abonnement qui est de $1.00 par année, adressez-vous à Réjeanne Paré, prés. des Messagères de N.-D., 227, St-Barthélemy nord, Joliette.

La plus courte séance jamais...

(Suite de la 1ère page)

C'est alors que l'échevin Roger Cloutier suggère que l'on demande un avis légal sur le sujet et propose que la séance soit ajournée jusqu'à ce que la réponse leur soit soumise, l'échevin Nadeau appuie cette proposition. Cependant l'échevin Roger Goulet s'oppose complètement à cette mesure et propose en amendement, que l'on continue la séance et il est appuyé par l'échevin Donat Malo. Comme il y a deux propositions, on devra donc voter sur l'amendement qui est battu, puisque seulement trois échevins ont voté pour et qu'il y en a quatre qui y sont opposés.

La séance étant ajournée, un échevin propose que Me Claude-Edouard Hétu agisse comme aviseur dans cette affaire, et là encore l'échevin Roger Goulet s'oppose, disant que la séance est levée et qu'on ne peut plus rien décider. Cependant comme le maire a le pouvoir discrétionnaire de le faire, il confirme que Me Claude-Edouard Hétu sera consulté sur le sujet et la séance est définitivement close.

Décès Brousseau

Le 9 décembre à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Vve Joseph Brousseau, née Marie Morin épouse c: 1ère noce, de feu Athanase Dulong demeurant chez son petit-fils Julien Arbour, 93 Ave Boucher, au Christ-Roi.

Les funérailles ont eu lieu hier le 12 décembre des Salons Garceau, Perreault, Garceau, 151 rue Papineau à l'église du Christ-Roi à 10 heures. La défunte laisse ses enfants: MM. Jos Dulong (Rosanna Hubert) Ste-Elisabeth, Rosaire (Robéo Robillard) de Ste-Elisabeth, Julien (Cécile Dulong) de Joliette, Marie-Ange (Mme Urgel Pelletier) de Ste-Elisabeth, Mathilda (Mme Jérémie Laporte) de Joliette, Rose-Alma (Mme Roméo Robillard) de Joliette. Ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Jos Morin, de Montréal, M. et Mme Noé Lepage et M. et Mme Gilbert Morin, de St-Côme, plusieurs petits- enfants, neveux et nièces. Nos sincères condoléances.

Communiqué

Aux détenteurs de billets garantis de "United Loan Corporation".

Le premier paiement sera effectué le 15 janvier 1962 au lieu du 15 décembre 1961 tel que prévu.

Pour plus amples informations adressez-vous à Guy Casavant, Tél. PL. 6-4541, 375, Manseau, Joliette.

Remerciements de L. Crépeau

M. Lionel Crépeau, de la maison L. Crépeau meubles remercie toutes les personnes qui ont aidé au succès de la parade du Père Noel qui a eu lieu vendredi dernier et tout spécialement les cadets Joliettains; les autorités du Séminaire; les policiers de notre Ville, les journaux locaux, le poste de radio, les employés du magasin ainsi que tous les enfants et parents qui ont participé aux différentes manifestations.

Jésus dit à ses disciples: "Je suis avec vous pour toujours, jusqu'à la fin du monde." (Mt 28,

Forum Matt Talbot 30 novembre 61

Pourquoi notre jeunesse cherche-t-elle à s'entasser dans les grills?

Question fort inquiétante de nos jours même si la loi des liqueurs défend l'accès des moins de vingt ans dans ces endroits. Est-ce notre jeunesse qui a commencé à fréquenter ces grills, ou a-t-elle été entraînée par des gens plus âgés? Si les jeunes cherchent de plus en plus à fuir le foyer pour aller trouver ailleurs ce qu'eux appellent plaisir et passe-temps, la première responsabilité repose-t-elle sur les parents? Nous admettons que nos jeunes subissent eux aussi la pression de cette maxime de la société qui veut que jeunesse se passe Ils ont à affronter toute cette phalange de publicité fausse sur les boissons alcooliques; mais il demeure un fait certain c'est que les jeunes sont les imitateurs des moins jeunes. Lorsque les parents trouvent çà ennuyant de rester à la maison de ne pas sortir et qu'ils font garder la maison par les jeunes pour aller passer la soirée au grill, ne demandons pas à la jeunesse de bannir ce dont nous ne pouvons pas nous passer. Le facteur le plus important est donc le manque de compréhension et d'amour qui existe au foyer. Il faut que le père soit heureux de vivre au foyer si l'on veut que l'épouse et les enfants le soient. La formation de l'enfant dès le bas âge est de toute importance; si l'on cède aux pleurs d'un enfant de 10 mois pour lui donner sa bouteille même s'il n'est pas l'heure, à 30 il braillera encore après sa bouteille avec la différence que le lait sera changé en alcool. C'est peut-être un peu osé mais tout de même c'est pour vous faire comprendre que si l'on ne commence pas au bas âge l'éducation de nos enfants ils céderont plus tard à tous leurs caprices de jeunesse. Telle est en résumé l'exposé que nous présenta M. Alfred Simard de Joliette.

Le maître de cérémonie M. Jean-Marie Lessard récita un avé avec l'assistance et lança l'invitation à tous ceux qui voulaient s'exercer à passer des fêtes sobres de profiter de l'intermission pour signer une carte d'abstinence.

(A suivre à la page 15)

Forum Matt Talbot mixte

Jeudi soir à 8 h. 30 p.m. au sous-sol de l'église St-Pierre à Joliette aura lieu un autre forum mixte. Bienvenue à tous.

Soirée Lacordaire

Il y aura élections des officiers du Cercle pour 1962, le 19 décembre prochain, à la salle du Centre d'Apprentissage rue St-Joseph. Il y aura un artiste invité. Tous les membres sont invités à y assiester.

Para la direction,
M. René Majeau, v.-prés.

Foyer sobre
Foyer heureux

Graduation des candidats du premier cours spécial de milice

Les miliciens qui ont complété le premier cours de six semaines du Programme d'Entrainement Spécial pour la Milice recevront leurs certificats à une parade de graduation qui sera tenue dans tous les manèges de la Région Militaire du Québec jeudi, le 14 décembre 1961.

Le certificat portant le numéro 1 sera décerné au premier homme qui s'est joint à ce Programme Spécial dans la Region de Montréal à une cérémonie qui aura lieu à 9 h. a.m. jeudi le 14 décembre au Centre d'Entrainement à Montréal-Sud, par le major-général F.J. Fleury, général commandant la Région Militaire du Québec. Le colonel Claude Prieur, commandant le 10e Groupe de Milice de Montréal, accompagnera le général à cette cérémonie de graduation.

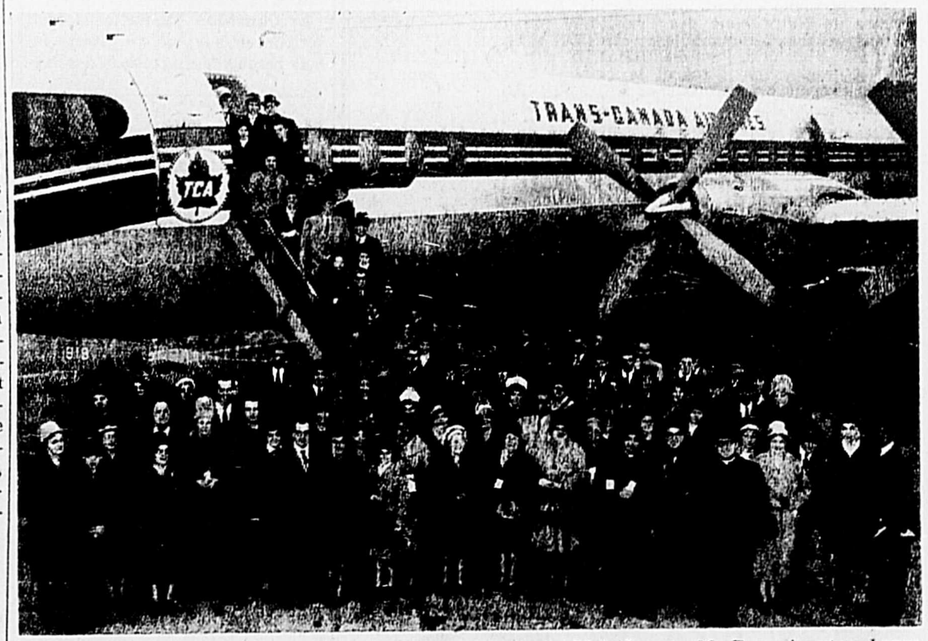
Une parade semblable sera tenue à Joliette à la Salle Baby, jeudi le 14 décembre 1961 à 10 h. a.m. à laquelle assisteront M. Ls-Joseph Pigeon, MP, Son Honneur le Maire Dr C.A. Roussin, MD et l'Officier Commandant du Régiment de Joliette le Lieutenant-Colonel J.P. Duhaime, CD.

La Parade sera sous le commandement du Capitaine G. Leroux, CD, officier Commandant du Sous-Secteur Joliette du Programme d'Entrainement Spécial de Milice.

Un cours semblable aussi d'une durée de six semaines commencera dans tous les manèges le 8 janvier prochain. Plus de 2,000 hommes sur un quota de 7,500 pour la Région Militaire du Québec se sont déjà enrôlés pour le deuxième cours et le recrutement se continue tous les jours excepté les fins de semaine dans tous les manèges de la Milice.

Capt. J.G. Poirier, ED
Commandant de Compagnie

Au moment de l'envolée de courtoisie



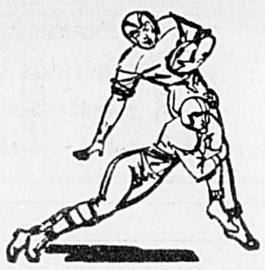
Les autorités d'Air Canada par la bienveillante entremise de M. Bastien organisateur de voyages a mis un appareil Vanguard et une envolée de 35 minutes au-dessus de notre région à la disposition des personnes de Joliette et des environs intéressées à cette randonnée aérienne de courtoisie.

Mme François Rivest de Joliette accepta volontiers d'organiser cette envolée et le 26 novembre à 3 heures le groupe s'envolait de l'aéroport de Cartierville pour survoler notre région durant 35 minutes.

La photo ci-haut fut prise à cette occasion et nous sommes heureux de publier la liste des personnes qui y figurent.

Ayotte Mlle Françoise, Barrette M. Romuald, Barrette Mme Romuald, Beauséjour M. Maurice, Beauséjour Mlle Mariette, Beaudry Mlle Yvonne, Béliveau Mlle Thérèse, Bellerose M. Laurier, Bellerose M. Emmanuel, Bellerose Mme L., Bernard M. Claude, Blais M. Clément, Bolduc Mme Simone, Bonin Mme Victor, Brousseau M. Pierre, Chevalier Mlle Colombe, Chevalier Mlle Clarisse, Chevrette M. Gilles, Clermont Mlle Colette, Clermont Mlle Lise, Clermont Mlle Paule, Beaudoin Mme Lorenzo, Coulombe Mlle Susanne, Dalcourt Mlle Marguerite, Desrochers Mlle Lucie, Desrosiers Mme J.-S., Dubeau Mlle Nina, Ducharme Mlle Gertrude, Ducharme Mlle Lucille, Durand Mlle Lise, Fafard Mlle Françoise, Lippé Mme Alcide, Ferland Mlle Carmen, Forest M. Azellus, Forest Mlle Oriette, Fréchette Mlle Lise, Garceau Mme Frédéric, Gagnon M. Denis, Gauthier M. Jacques, Généreux Mlle Lucie, Généreux Mlle Micheline, Goulet M. René, Goulet Mme Roland, Grypinich M. Stanislas, Grypinich Mme Stanislas, Grypinich Mlle Hélène, Grypinich M. Luc, Houle Mlle Berthe, Joly M. Rolland, Landreville Mlle Thérèse, Lafortune M. Prosper, ptre, Lane M. Gérald, Lane M. Guy, Lane M. Jean-Jacques, Lanoue M. François, ptre, Laperle Mlle Georgette, Lasalle me J.-B., Lasalle Mlle Céline, Lasalle Mme Isidore, Lasalle Mme Joachim, Lasalle Mlle Monique, Lasalle M. Raymond, Lasalle Mlle Thérèse, Lavallée Mme Albert, Lemieux Mlle Henriette, I.L., Matte M. André, Mireault Rév. Fr. Wilbrod, c.s.v., Morel Mlle Thérèse, Paquette Mlle Claudette, Paquette Mlle Gisèle, Parent Mme Albert, Parent Mlle Aurore, Payette Mme Adélard, Bellerose Mme Yvette, Pelletier M. Roger, Perreault Mme André, Perreault Mme René, Poitras Mme Henri, Ratelle M. Ronald, Rivest Mlle Claire, Rivest Mlle Françoise, Rivest M. François, Rivest Mme François, Rivest M. Gaston, Robillard Mlle Yvonne, Robillard M. Ronald, Rondeau Mme Philippe, Rouleau M. Roch, Rouleau Mme Albert, Sansregret Mme Médéric, Sicard Mme Alice, Sicard Mlle Cécile, Sicard Mme Eusèbe, Thouin M. Bernard, Thouin M. Gilles, Venne-Mme-Gilles.





LE SPORT ET SES VEDETTES





Le Séminaire annule avec Ste-Marie 4 à 4

Dimanche dernier l'équipe de hockey du Séminaire de Joliette recevait la visite de l'équipe du Collège Ste-Marie. La joute s'est déroulée à l'arena de Joliette. Le Séminaire en était à sa deuxième joute de la saison régulière de la Ligue de hockey Intercollégiale.

Nous nous attendions à une amélioration sensible de la part de nos joueurs, mais nous avouons qu'ils nous ont grandement surpris en dépassant de beaucoup nos prévisions. Ils ont affiché une tenue admirable pour enfin faire joute nulle contre une équipe que nous imaginions de beaucoup supérieure à la nôtre.

Nos porte-couleurs ont su nous faire honneur dès le début en comptant le premier point de la partie Au cours de la première période, Joliette a pris l'avance par deux fois, mais Ste-Marie, après multiples efforts, a nivelé le pointage. Donc cette première période s'est terminée 2 à 2. Les deux buts de Joliette comptés dans ce dernier engagement ont été enregistrés par Gagnon et Trudel; les deux de Ste-Marie ont été attribués à Pépin. Dans cette période les deux clubs ont reçu chacun deux punitions. Boisvert, notre brillant gardien de buts, a arrêté 13 lancers, et Duquette, cerbère de Ste-Marie, a effectué seulement 4 arrêts.

A la deuxième période, même si les Joliettains semblaient supérieurs à leurs adversaires, ceux-ci réussirent à compter deux buts pour monter le pointage à 4 à 2. Les points du Ste-Marie ont été attribués à Cusson et Sylvestre. Le jeu devenait de plus en plus rude, et par le fait même les punitions ont été plus nombreuses. 4 punitions ont été infligées à Ste-Marie et 2 à Joliette. Boisvert a effectué 3 arrêts, et Duquette 8.

La troisième période a été néfaste pour Ste-Marie. Joliette, se voyant déclassé par l'autre équipe, y est allé de plus belle, et a réussi de cette manière à niveler le pointage Les deux buts de Joliette enregistrés dans cette période l'ont été par Marsolais et Prud'homme. Joliette a eu 3 punitions et Ste-Marie 2. Boisvert, qui s'est surpassé, a réussi 8 arrêts, et Duquette, qui n'a pas été moins remarquable en a réussi 8 lui aussi Au total, Joliette a eu 7 punitions et Ste-Marie 8. Boisvert a arrêté 24 lancers, et Duquette 20.

En résumé, à quoi attribuer cette performance chez tous les joueurs de notre équipe? Les mêmes causes qui ont empêché nos porte-couleurs de donner leur plein rendement dans la première partie qu'ils ont jouée à Ste-Thérèse sont à la base de cette amélioration.

Les joueurs ont pu profiter de pratiques plus nombreuses et améliorer de beaucoup leur jeu. De plus, nos joueurs avaient l'avantage d'évoluer sur leur propre patinoire. Les supporteurs se sont fait un devoir d'encourager leurs porte-couleurs, et nous en profitons pour les remercier. Nous espérons qu'ils se feront toujours aussi nombreux au cours des joutes à venir: leurs encouragements nous prouvent qu'ils ont confiance en notre équipe.

Dimanche prochain l'équipe du Séminaire se rendra à Montréal pour affronter le Collège St-Laurent. Il est certain que les supporteurs se feront moins nombreux, mais nous avons confiance en notre équipe, et nous savons qu'elle saura nous faire honneur.

Le Service de Publicité Sportive:
par P.-A. Pichette

Tirage Molson lundi soir

Nous rappelons à toute la population que le tirage final du concours "Molson et Joliette toujours en vedette" aura lieu lundi soir prochain, à 9 heures, à l'Arena de Joliette, au cours de la partie de ballon-balai qui opposera, dans une partie régulière, les Canadiens de Molson aux Beavers de Crabtree. Des prix d'une valeur de $500.00 en argent seront distribués.

Le concours est facile: il suffit de demander une formule de participation chez un licencié et de répondre aux question posées. Tout le monde peut participer à ce concours. Parmi les questions il en est une qui semble plus difficile que les autres: le nombre de O sur une étiquette Molson. Pour situer nos lecteurs près de la réponse nous devons leur dire que la réponse est plus de 10 mais moins de 13, juste un peu moins.

Nous invitons tout le monde à participer au concours et souhaitons à chacun la chance de gagner, avant les Fêtes, un prix en argent.

Nos quilleurs et leurs exploits





ACADEMIE DE QUILLES DE JOLIETTE

Ligue des Sportsmen: —

Bonjour amateurs et quilleurs!

Sur les allées 1 et 2 lors des dernières rencontres de cette fameuse Ligue des Sportsmen, l'équipe de la Biscuiterie Laurin a continué sa marche victorieuse en triomphant de Humpty Dumpty par 5 à 2 avec en vedettes les frères Jean-Guy et Gérald Pétrin, le premier réussissant un beau triple de 506 tandis que le dernier roulait 427. Pour les perdants, Roger Bonin et Henri Desmarais, ont permis à leur équipe de s'assurer des points pour le classement.

Au centre après avoir perdu la première joute Dubois Super Market s'est rallié de superbe façon, pour l'emporter dans les autres et se mériter 5 points, au profit des manufacturiers de cigares de l'Imperial Tobacco. Se sont le plus distingués pour les vainqueurs, la recrue Yvon Thibodeau et le vétéran Gaston Poirier, fait à remarquer, le vétéran semble devenir meilleur à chaque rencontre; il reprend sa condition. Pour les perdants, le lanceur Alain Forest et le vétéran Gérard Leduc ont le mieux joué, roulant des triples respectifs de 405 et 369.

Enfin, sur les allées du fond, les laitiers Grenache Enrg. avec une équipe au complet, l'emporte sur la Brasserie Labatt, par un même score que les autres rencontres, soit 5 à 2. Claude Gauvreau avec un simple de 211 et un triple de 470 et Gilles Boisclair avec 395 ont été les meilleurs des gagnants tandis que pour l'équipe de Bob 50, Shiling Irish O'Rourke a été le meilleur avec un beau 480.

Position des équipes: —

Laurin Biscuit	63 pts
Dubois Super	61 pts
Humpty Dumpty	46 pts
Brasserie Labatt	42 pts
Imperial Tobacco	41 pts
Grenache Enrg.	41 pts
Big Six: —	
Henri Desmarais	150
Jean-Guy Pétrin	140
Gerry Clark	140
Roger O'Rourke	139
Gaston Poirier	135
Jean Laurin	134

Les deux étoiles de la semaine avec handicap, Claude Gauvreau avec une partie de 226 et Jean-Guy Pétrin avec un triple de 529. Pour la semaine prochaine le match de la semaine sera celui opposant Dubois Super Market à la Biscuiterie Laurin sur les allées 5 et 6.

Luc Ferland, publiciste

Autres nouvelles sportives en page 6

Le sport en vrac



par RENE LAPOINTE

Lundi soir dernier à cause de la très courte durée de la séance du Conseil, il m'a été donné d'assister à une joute de ballon-balai de la Ligue de Joliette, ce pour la première fois, et j'ai été frappé de la qualité du jeu, de l'esprit de compétition qui y règne tout en demeurant une compétition tout à fait sportive, cependant j'ai appris que le port de jambières serait permis dans le futur, et je crois que là le jeu va devenir réellement plus rude; pourquoi ne pas continuer à en interdire le port et maintenir une qualité de jeu qui est apprécié du spectateur au lieu de courir le risque de le voir délaisser l'enceinte municipale... Conrad Boisvert, président de l'Association de Chasse et Pêche de la Région de Joliette Inc. et Maurice Bourassa et Jean Perreault ont assisté en fin de semaine dernière, au congrès annuel de la Fédération de Chasse et Pêche à titre de représentants officiels de notre Association... Les Canadiens continuent à mener le bal dans la Nationale, fort bien; mais avez-vs remarqué que les clubs qui leur donnent le plus de fil à retordre sont les Rangers et les Bruins, 2 clubs qui possèdent dans leurs rangs le plus de joueurs ayant appartenu à l'organisation? Est-ce à dire qu'ils donneraient le meilleur d'eux-mêmes, pour leur faire regretter de les avoir soit vendus ou échangés?... Chuck Cornerly, vétéran quart-arrière des Giants de New-York de la Ligue Nationale de football a démontré son efficacité en fin de semaine dernière alors qu'il a conduit son équipe à la victoire, après tout il n'est âgé que de 42 ans, et il porte le chandail No 42, et Perry Moss le pilote des Alouettes se contenterait peut-être d'un quart portant le No 21, s'il était de moitié aussi efficace que Cornerly... The Great Antonio lutteur, acteur, homme fort, etc., était le premier invité à l'émission Edition Spéciale hier soir, et je vous jure qu'il n'a pas eu d'obstination à aucune de ses affirmations et Yves Michaud, le Mascoutain n'a pas fait son faraud... Demain et vendredi, les propriétaires de Joliette seront appelés à voter sur le règlement No 642, pour autoriser un emprunt au montant de $400,000.00 pour l'exécution de travaux dans notre ville; espérons qu'ils appuieront la décision prise par les échevins et qu'ils se prononceront en faveur, afin que même si la neige ne recouvre pas le sol d'ici la fin de l'année ce soit quand même un Noël blanc que passeront les emcongédiés à cause du manque d'argent dans les coffres de la Ville... Pyés congédiés à cause du manque d'argent dans les coffres de la ville... A tout considérer travailler quand on en a besoin, n'est-ce pas là un sport?... Sur ce, bien à la semaine prochaine et bonne santé.

Sur ce, bien à la semaine prochaine et bonne santé.



Belle performance d'une Goggomobile Isard 700



L'Autothon qui s'est déroulé en fin de semaine dernière, a établi un nouveau record d'endurance, alors que Roger Marion de St-Thomas, a piloté une petite voiture Goggomobile, sur la piste Boisjoly de Joliette, durant 62 heures et 30 minutes; son record précédent enregistré à St-Hyacinthe était de 60 heures et 15 minutes.

Sur la photo ci-haut, nous voyons, M. Amable CHADUT, maire de Notre-Dame des Prairies et président de Chalut Transport Inc., félicitant Roger MARION et Marcel DURAND, son mécanicien; M. René PERREAULT, agent de la TEXACO, qui a gracieusement fourni la gazoline nécessaire pour la réalisation de cet autothon et Gilles SICARD.

Le dépositaire de la Goggomobile est M. Eugène ROY de l'Assomption, qui s'avère l'organisateur de cet événement, ayant mis à la disposition de Roger Marion, une de ses voitures. Les performances de ce véhicule sont étonnantes, si l'on considère que durant ces 62½ heures, la Goggomobile Isard 700 a parcouru une distance sur piste équivalant à 2,384 milles, avec une moyenne d'essence de 42.5 milles au gallon, à la vitesse moyenne de 37 milles à l'heure.

Cette petite voiture, vendue par M. Eugène Roy de l'Assomption, comporte plusieurs modèles, s'échelonnant de $1250.00 à $2,500.00 Elle peut transporter de 4 à 5 personnes adultes, bien à l'aise, à une vitesse de croisière suffisante pour suivre n'importe quelle autre voiture. De plus, nous avons constaté que son système de chauffage était très adéquat.

Cet Autothon qui s'est achevé dimanche soir, était commandité par Julien Loiselle agent DOW. Le restaurant Yvette, constituait le lieu d'arrêt et de départ du groupe. Cette compétition a servi à démontrer l'endurance et les étonnantes performances que peut fournir une Goggomobile.

Ligue Interscolaire:

3e victoire du St-Pierre dans le Midget; triomphe du Christ-Roi dans le Bantam

Le St-Pierre du pilote Claude Venne a continué sa poussé victorieuse samedi dernier a l'arena locale en déclassant le Christ-Roi par le pointage de 10 à 4. Ils'agissait du troisième triomphe consécutif de cette équipe en autant de rencontres et plus la saison avance, moins elle semble rencontrer d'opposition.

Evoluant avec une rapidité et une précision déconcertantes, le St-Pierre n'a pas tardé à prendre une confortable avance au tout début de la rencontre. Ce fut tout d'abord Maurice Bonin qui déjoua Normand Hétu après seulement trente secondes de jeu à la première période. Puis deux filets de Serge Lanctôt assisté à chaque occasion par Michel Lanctôt portèrent le score 3 à 0. Dans la neuvième minute Yvon Ethier marqua le quatrième but des siens. Finalement, à 11.21 André Parent enregistra le dernier but de ce premier engagement aidé d'Ethier et Alain Richard. A ce moment, le St-Pierre menait par 5 à 0 sur ses adversaires.

Le Christ-Roi débuta la seçonde période en lion; et ses efforts furent récompensés puisque des lancers de Claude Lachapelle et Gilles Laporte trouvèrent le fond des filets à une minute d'intervalle. Cependant quelques instants plus tard, le St-Pierre retrouvait son aplomb en marquant deux buts rapides. Le premier fut réussi par André Parent à 14.57 et l'autre par Yvon Ethier à 15.31.

Le troisième engagement s'ouvrit sur un but de Gilles Laporte aide de Gilles Marion réduisant la marge du St-Pierre à 7 à 3. Par la suite, il fallut attendre à la quinzième minute avant qu'un nouveau point fut compté. Robert Ducharme du St-Pierre, le meilleur pointeur de la Ligue enregistra le huitième but de son équipe au bout de 15.18 minutes. A 16.03 Donald Richard y allait d'un neuvième but pour l'équipe de Claude Venne. Puis Sylvio Léveillée comptait le dernier but du Christ-Roi à 16.34 tandis que le dernier but de la partie appartenait à Parent du St-Pierre, son troisième de l'après-midi.

La joute fut assez rude et 11 punitions furent imposés par l'arbitre François Guilbeault dont un 10 minutes de mauvaise conduite à Claude Lachapelle. Bonin du St-Pierre et Gaudreau du Christ-Roi reçurent chacun cinq minutes pour s'être battu.

LIGUE BANTAM: —

Cathédrale 4, St-Pierre II 4

Dans une joute très intéressante, le Cathédrale et le St-Pierre II ont fait partie nulle au compte de 4 à 4. Les buts du Cathédrale furent enregistrés par Mario Rainville, Jacques Lasalle, Gérard Masse et Henri Grégoire tandis que Serge Naud avec deux filets, Gilles Fisette et Pierre Forget permettaient à leur équipe de ne pas subir la défaite.

Christ-Roi 4, St-Jean-Bte 2

Dans la dernière joute au programme, le Christ-Roi de Camille L'Ecuyer a remporté sa première victoire de la saison en triomphant du St-Jean-Baptiste par le pointage de 4 à 2. Jean Filiatreault a été le meilleur des vainqueurs avec deux buts, les autres appartiennent à Michel Houle et à Yvon Loyer. Pour les perdants, Roy a compté les deux points.

Michel Nadeau, publiciste

Les Beavers de Crabtree sont déja à l'entraînement

Dimanche dernier, le 10 décembre avait lieu le début de la saison d'entraînement pour les Beavers de Crabtree, entraînement qui a débuté sur le glace de l'arena de Joliette, vu la température plutôt douce, ces derniers temps, ce qui les empêche de pratiquer sur leur propre glace.

Parmi les vétérans qui se sont présentés, on remarquait entr'autres Normand Leblanc, qui semble cette année plus déterminé que jamais et qui devrait être à surveiller dans le classement des compteurs. Nous remarquions également Laurent Laporte joueur très bien connu dans la région et René Gauthier qui après avoir évolué avec les Beavers durant les années 1956, 57, 58, revient à ses anciennes amours. Il y aura également le pilier défensif Guy Benny qui sera secondé par Gilles Granger et un ancien junior Gaétan Forget qui fera le saut et s'alignera avec les seniors.

Chez les nouveaux venus qui tenteront de s'approprier une place avec l'équipe, mentionnons: Pierre "Ti-Pit" Venne qui n'a pas son égal pour la combattivité, le manieur de bâton André "Expot" Venne et le gardien de buts Gaston Racette qui continue à épater par ses arrêts puis il y avait aussi les seniors Michel et André Ducharme obtenus du Ste-Marie par voie du repêchage et enfin Bobby Bourgeois, qui a bien chaussé les patins et pratiqué, mais qui n'a pas donné de réponse définitive au coach Etienne Racette.

Comme on espère avoir la glace prête pour la fin de semaine la saison devrait débuter sous peu, et il ne faudrait pas oublier que presque toutes les joutes seront disputées à Crabtree, cette saison. L'ami Jean-Robert Lapointe aura encore cette année la charge de l'arena. Une assemblée a été tenue à Ste-Elisabeth, mardi soir, et nous vous en donnerons les détails la semaine prochaine.

Ballon-Balai

Deuxième victoire des Beavers et ils améliorent ainsi leur position

Les Beavers de Crabtree Mills ont marqué la seule victoire de la séance de ballon-balai de lundi soir. Ils ont défait les Alouettes de Dow au compte de 3 à 1, alors que P. Lachapelle, Doug Gilham et Pierre Racette ont compté. Picard a évité le blanchissage à son club à la deuxième. Zélus Ratelle n'était plus à son poste d'instructeur et R. Lepage, suspendu indéfiniment, a remis son chandail à la direction.

Les Crampons du Bell Telephone ont eu la frousse de leur vie quand ils ont vu les Canadiens de Molson mener par 2 à 0 au début de la à troisième, grâce à des buts réussis par Arbour et Perreault. Les Crampons se sont cependant resaisis dans les cinq dernières minutes pour déjouer Michel Gagnon à deux reprises et se mériter une joute nulle. Claude Bonin et Bourque ont compté pour les Crampons.

Les Bolides et les Cardinaux se dant soixante minutes et leur défensive a été excellente. Personne n'a compté.

La semaine prochaine trois autres excellentes joutes sont à l'affiche:

Cardinaux de l'Hôtel St-Louis vs Alouettes de Dow.

Canadiens de Molson vs Beavers de Crabtree. C'est au cours de cette joute que se fera le tirage final du concours Molson.

Bolides de l'Hôtel Joliette vs Crampons du Bell Telephone.

Positions des équipes: —

	G	P	N	PP	PC	Pts
Bolides	5	1	3	20	1	13
Crampons	4	2	3	8	6	11
Cardinaux	3	2	4	7	5	10
Canadiens	2	3	4	4	16	8
Beavers	2	5	2	8	13	6
Alouettes	2	5	2	7	13	6

Tél. PL. 3-7245 Rés. PL. 3-9203

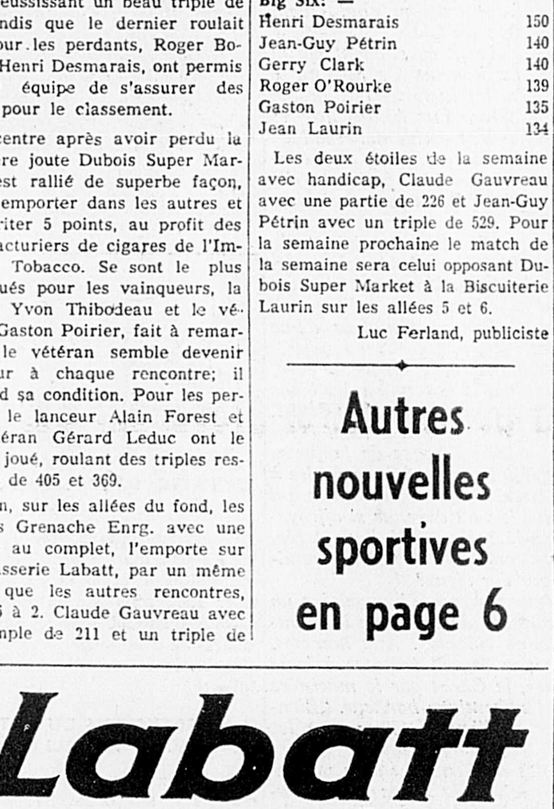
Gaby Denomme

MAITRE HORLOGER-BIJOUTIER
REPARATION GENERALE

430, rue St-Viateur Joliette, P. Q.

Labatt

y a rien qui la batte



Votre "Monsieur 50" de la région:

BOB MARION

Foyer sobre
Foyer heureux

A TOUS LES PROPRIETAIRES DE LA CITE DE JOLIETTE

1 - Pourquoi le règlement no 642?

50% pour des services essentiels réclamés par de nouveaux propriétaires qui en ont un besoin urgent.

50% pour des travaux décidés unanimement par les membres du Conseil et destinés au parachèvement du Boulevard de l'Industrie jusqu'aux limites de la Cité.

Ces prévisions comprennent environ $125,000. remboursables par les propriétaires riverains et $100,000 d'octroi pour travaux d'hiver.

2 - Pourquoi un emprunt de $400,000.?

parce que la loi stipule que les prévisions de ces déboursés soient autorisées et par le conseil et par les propriétaires avant le début de tout projet de travaux.

parce qu'il faut prévoir que chaque propriétaire pourra se prévaloir d'un laps de vingt (20) ans pour rembourser sa part de travaux.

parce qu'il faut pourvoir au financement de cette partie remboursable.

la portion octroi provenant des gouvernements supérieurs n'est recouvrable qu'après le parachèvement des travaux totalement aux frais de la Cité.

comme d'habitude suivant la progression des travaux les emprunts correspondants sont effectués pour se garder du paiement de tout intérêt inutile.

3 - Pourquoi le conseil a-t-il opté unanimement pour cette formule combinée soumise par le règlement no 642?

parce que tous les travaux prévus sont nécessaires et urgents.

parce que tout retard dans l'éxécution de travaux permanents sur le boulevard de l'Industrie amènera des déboursés considérables et inutiles pour l'aménagement de cette artère si importante.

parce que c'est la procédure habituelle de l'administration depuis de nombreuses années.

par ailleurs, dans d'autres règlements antérieurs nécessaires à l'aménagement des autres secteurs des boulevards Manseau et de l'Industrie, jamais aucune objection à cette procédure n'est survenue soit des membres du conseil, soit de représentants de la Ligue des propriétaires.

N.B. L'adoption de ce règlement veut dire:
a - de la main d'oeuvre pour nos chômeurs ce qui est le devoir strict de la Cité
b - l'assurance du maintien de la taxe foncière, l'octroi des travaux d'hiver rétablit l'équilibre comme cela s'est produits depuis trois ans

VOTONS "OUI" POUR LE REGLEMENT No 642

CAMILLE-A. ROUSSIN, M.D., maire
ARTHUR ROBILLARD, Président Incendie et Police
ARMAND MALO, Président des Finances
BERNARD MALO, Président de la Voirie
J.-ARTHUR LEPINE, avocat, Président Publicité et Industrie
ROLAND NADEAU, Président Assistance Publique
SYLVIO FERLAND, M.D., Président Hygiène
ROGER CLOUTIER, agronome, Président Electricité et Aqueduc

COMMUNICATIONS BELL



par P. T. CHASSE,

votre gérant de Telephone Bell

Vous ne savez quel cadeau donner à une personne aimée? Quoi de plus apprécié qu'un téléphone de couleur, une extension qui sauvera de nombreux pas ou encore un joli Princess si décoratif? Un appel à PL. 3-9711 et nous nous ferons un plaisir de vous aider à surprendre agréablement cette personne par un don qui vous rappellera à sa mémoire tous les jours de l'année.



Comme chaque année à la même époque, nous allons bientôt recevoir un nouvel annuaire téléphonique. N'oubliez pas que la nouveauté n'est pas seulement extérieure; l'annuaire comporte en effet de nombreuses inscriptions nouvelles ou modifiées. La meilleure façon de vous épargner du temps, des ennuis et d'éviter les numéros erronés est donc de consulter votre annuaire, de prendre en note le numéro et enfin de le composer attentivement. N'oubliez pas aussi de mettre à jour votre "Carnet Bleu" de numéros de téléphone. Si vous désirez de nouveaux carnets, soit en format régulier ou en format de poche, vous pouvez en obtenir gratuitement en appelant ou en venant nous voir à notre bureau d'affaires.

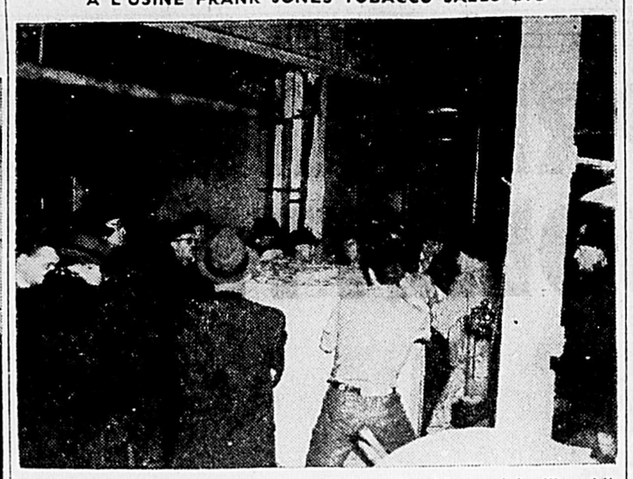
NOS MEILLEURS VOEUX



Les employés de la compagnie Bell célébreront Noël comme toutes les familles de Joliette. Ils savoureront la dinde traditionnelle, chanteront les airs joyeux de cette saison, échangeront des cadeaux, et participeront aux réjouissances particulières à Noël. Pour eux, ce sera également l'occasion de recevoir et de visiter des parents, des amis... En somme, à la compagnie Bell, nous passons cette fête comme vous, à une exception près, c'est-à-dire que plusieurs d'entre nous seront à leurs postes à Noël afin de ne pas interrompre notre service si essentiel. Toutefois, le travail à Noël ne va pas sans compensations. L'esprit des fêtes rend ce jour tout à fait différent des autres. Pour nous, par exemple, il s'agit de la journée la plus affairée. Nous acheminons un nombre fantastique d'appels locaux, d'appels entre villes de notre continent, et même d'appels dans d'autres parties du monde. Et si les employés du téléphone trouvent tellement agréable malgré tout d'être à leurs postes à Noël, c'est justement parce que la plupart de ces appels transmettent de joyeux souhaits, des voeux de bonheur. En notre nom à tous ici à la compagnie Bell, je profite de l'occasion pour vous souhaiter un très joyeux Noël.

P. T. Chassé

A L'USINE FRANK JONES TOBACCO SALES LTD



Une fois séché et muni d'un pourcentage bien précis d'humidité le tabac jaune est pressé dans de gros baril de 1000 à 1100 lb brut ou environ 950 lb. net. Les visiteurs entourent ici un de ces barils prêt à être définitivement fermé.

TOURNOI DES CHAMPIONS "DOW"

HAUT TRIPLE DE LA SEMAINE

— $50.00 —

André Morissette, Granby 782

MENEURS — SEMAINE FINISSANT LE 2 DEC. 1961

Montréal, François Lavigne	737
Québec, Raymond Lydon	677
Sherbrooke, Paul Rhéaume	652
St-Hyacinthe, J.-G. Renaud	649
Chicoutimi, J. Lacoursière	649
Mont-Laurier, A. Cameron	628
Sorel, J.-Pierre Goyette	625
Rimouski, Gilles Methot	617
Rivière du Loup, L. Dumont	611
Hull, Guy Letang	610
Joliette, R. Auclair	**610**
Farnham, Victor Miclette	609
Trois-Rivières, J.-M. Lafontaine	608
Baie Comeau, R. Roy	607
Alma, Lucien Lemay	601
Lachute, Marcel Brunet	597
Amos, Guy Lemay	593
Thetford Mines, R. Drouin	593
St-Géo. de Beauce, R. Carrier	591
Valleyfield, Yvon Vinet	586
Shawinigan, André Alain	585
Chandler, Gilles Bernier	581
Magog, Gilles Plante	576
St-Jérôme, Rolland Chalifoux	574
Lévis, Ghislain Boulanger	566
La Tuque, Raymond Pouliot	555
Drummondville, Paul Gagné	549
Vaudreuil, Henri Farmer	546
St-Jean, J.-P. Lafond	537
Matane, Marius Tremblay	529
Bourlamaque, J.-C. Ouellette	524
Dolbeau, Gaétan Laprise	516
Ste-Agathe, Ernest Aubin	504
Sept-Iles, J.-L. Beaulieu	489
Rouyn, J.-M. Tourigny	471

La Ligue Junior des Loisirs opérera à trois équipes

Après entente avec la direction de Loisirs-Joliette et les responsables de l'Arena la Ligue Junior a décidé d'opérer à trois équipes et d'ouvrir sa saison régulière dimanche prochain, le 17 décembre, à 4 heures, à l'Arena.

Pour la circonstance le club St-Charles visitera St-Pierre. La troisième équipe, portant les couleurs de la paroisse St-Jean-Baptiste, entrera en action mercredi, le 20 décembre, en disputant la victoire au St-Charles.

Voici donc le calendrier temporaire de la Ligue puisqu'il est possible qu'une quatrième équipe vienne remplir les cadres:

Dimanche, 17 décembre, 4 h. p.m.
St-Charles vs St-Pierre
Mercredi, 20 déc. 7 h. 15 p.m.
St-Jean-Baptiste vs St-Charles
Dimanche, 24 déc. 2 h. 15 p.m.
St-Pierre vs St-Jean-Baptiste
Mercredi, 27 déc. 7 h. 15 p.m.
St-Pierre vs St-Charles
Mercredi 3 janvier 7 h. 15 p.m.
St-Jean-Baptiste vs St-Pierre
Dimanche, 7 janvier 4 h. p.m.
St-Charles vs St-Jean-Baptiste

Directeurs d'Holsteins de la prov. de Québec pour 1962

D'après un communiqué du Secrétaire G. M. Clemens, l'élection annuelle des Directeurs de l'Association Holstein-Frisesian du Canada a eu pour résultat d'élire Armand Pinsonneault, Ormstown; Harold Wilson, Lachute; et Pierre Gignac, Disraeli, pour représenter la province de Québec en 1962. Les Directeurs qui furent élus pour representer les autres provinces sont les suivants: Bruce Richardson, Essondale, B.C.; Curtis Clark, Carstairs, Alta; R. F. Haight, Saskaton, Sask; Thos A. Croy, Balmoral, Manitoba; Grant P. Floyd, Sessux, N.-B.; B. M. Trenholm, Grand Pré, N.S.; et Parker Newson. Clyde River, Prince Edward Island.

Les Directeurs pour l'Ontario seront élus à l'assemblée annuelle de l'Association qui aura lieu le 14 février à Toronto.

Club de ski "Igloo"



Bonjour les skieurs!

La neige tarde à s'accumuler, même s'il en tombe un peu chaque semaine, car elle n'a pas aussitôt touché le sol que le soleil nous la ravit, cela réussit à maintenir en nous le goût de pratiquer ce sport qui devient une maladie incurable dès qu'on a commencé à le pratiquer, mais cela ne fait rien, un jour il en tombera assez pour qu'elle reste et alors ce sera le "bon temps" pour tous les skieurs.

Les cartes de membres sont en vente depuis quelques semaines déjà et il ne faudrait pas oublier de s'en procurer une au plus tôt au magasin "Igloo". Quant aux écussons du club, le stock de l'an passé étant épuisé il y en a d'autres de commandés et ils auront les mêmes forme, motif et couleurs, toutefois ils seront de dimensions réduites.

Alors n'oubliez pas de vous procurer votre carte de membre afin de nous permettre de dresser la liste des membres avec leur nom et adresse et la compléter.

ST-CUTHBERT

(D.N.C.) — BAPTEME: — Le 9 décembre M. le curé F. Mousseau a baptisé Joseph, Pierre, Jean, Yves, Bruno, né le 5 décembre dernier à l'hôpital Comtois de Louiseville, enfant de M. et Mme Gérard Vadnais (Lucie Toupin) de St-Cuthbert. Parrain et marraine: M. et Mme Ovila Fafard (Monique Toupin), oncle et tante, de St-Cuthbert. Porteuse: le maman de l'enfant.

MARGUILLIER: — Dimanche le 10 décembre M. Eugène Lépine a été élu à l'unanimité des voix nouveau marguillier en remplacement de M. Louis Rousseau dont le mandat d'office prendra fin en janvier prochain. Toutes nos félicitations à notre nouvel élu.

LOISIRS: — Dune semaine à l'autre l'activité va bon train dans le domaine des loisirs. Le comité des loisirs a lancé dans notre paroisse une souscription volontaire. Depuis dimanche des chefs laics passent dans chaque foyer pour recueillir des fonds nécessaires en vue de défrayer le coût de l'installation électrique sur la patinoire. Les résultats présents sont bien encourageants et indiquent l'intérêt marqué des paroissiens pour l'amusement honnête de nos jeunes. Le comité sera en mesure de vous faire connaître bientôt le choix des demoiselles qui auront l'honneur d'être duchesses à notre prochain carnaval d'hiver.

COURS DE PREPARATION AU MARIAGE: — Avec la journée de spiritualité tenue à Joliette dimanche le 10 décembre notre deuxième série de cours d'automne prend effectivement fin. Comme l'année dernière, nous avons eu le précieux concours de responsables. Il nous fait plaisir d'apprécier bien sincèrement le beau travail de M. et Mme Léonide Toupin (Jeanne d'Arc Brizard) et de Mlle Fernande Toupin. Nous espérons que nos participants profiteront toute leur vie de ces cours devenus indispensables aujourd'hui ce sera la meilleure façon de récompenser les nombreux conférenciers qui ont pris part à cette seconde série de cours. Il nous fait plaisir de les remercier en mentionnant leurs noms. Le Cours: Mme Félicien Asselin, de Joliette; 2e cours: M. l'abbé Victor Chaumont; 3e cours: M. l'abbé Roland Bérubé, Mlle Lise Lavallée et autres participants de la prise de bec; 4e Cours: M. le vicaire G. Boisjoly; 5e cours: M. Bergman, de la caisse d'établissement; 6e cours: Mtre Marcel Sarrazin, notaire à Berthier; 7e cours: M. le curé F. Mousseau; 8e cours: M. l'abbé Dominique Lane; 9e cours M. l'abbé Hermès Pelland, ainsi que M. et Mme Maurice Lapierre, de Joliette; 10e et 11e cours: Dr J.-Ls Boucher et Mme J.-E. Hamelin, garde-malade, de Berthier; 12e cours: M. et Mme Louis Gripinich, Joliette; 13e cours: M. l'abbé Mario Beauséjour; 14e cours: M. le notaire Marcel Sarrazin et sa Dame de Berthierville. Nous ne voudrions pas passer sous silence la part des autorités de la Commission scolaire de la paroisse. En effet, M. le président et ses aides ont fourni gratuitement les locaux de l'école St-Dominique Savio. Nous les remercions bien sincèrement, surtout M. et Mme Léonide Toupin organisateurs et M. l'abbé G. Boisjoly, aumônier et les participants.

CONDOLEANCES: — A Mme Augustin Sylvestre à l'occasion de la mort de son frère, M. Chrysologue Massé de St-Barthélémy.

ST-THOMAS

(D.N.C.) — BAPTEME: — Le 15 novembre M. l'abbé Claude Bélair baptisait Marie-Thérèse Lise, enfant de M. et Mme Réjean Garceau (Régina Goyette). Les parrain et marraine étaient M. et Mme Emilien Cardin oncle et tante de l'enfant.

Le 3 décembre M. l'abbé Rosaire Bérard baptisait Joseph, André, Raynald enfant de M. et Mme Victor Rondeau (Simone Lazur). Les parrains et marraines étaient M. et Mme Raynald Rondeau oncle et tante de l'enfant.

Le 3 décembre M. l'abbé Rosaire Bérard baptisait Joseph, Raymond, Stéphane, Simon, André, enfant de M. et Mme Lucien Massé (Colette Guilbeault). Les parrain et marraine étaient Pierre-Robert Masse et Thérèse Bédard, frère et cousine de l'enfant.

Le 3 décembre M. l'abbé Rosaire Bérard baptisait Marie, Rita, Thérèse, Claudette, enfant de M. et Mme Paul-Emile Desmarais (Thérèse Chartier). Les parrain et marraine étaient M. et Mme Roger Chartier, oncle et tante de l'enfant. Félicitations aux heureux parents.

INHUMATION: Le 6 décembre était inhumée à St-Thomas Mlle Augustine Martineau fille de feu Edmond Martineau et de feu Pomela Richard. Elle était décédée le 2 décembre à l'âge de 85 ans. Nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

LOISIRS: — Dimanche, le 10 décembre avait lieu la réunion pour l'élection des directeurs du comité des loisirs de la paroisse. Voici les élus. Le président: Gérard Lefebvre, le vice-président: Sylvio Gadoury, le secrétaire-trésorier: Hormidas Roy, nouveaux directeurs: Gérard Rioux, Maurice Champagne, Denis Fafard, directeurs réélus, L.-M. Drainville, Léonard Perreault, Robert Champagne, Jacques Harnois, Gilles Robitaille.

BINGO AUX DINDES: — Dimanche le 17 décembre, il y aura un bingo au dindes organisé par les loisirs de la paroisse. L'entrée sera gratuite. Venez tous vous rencontrer à la salle paroissiale.

Statistiques laitières d'octobre

Nous enregistrons en octobre une augmentation de 40% de la fabrication du beurre par rapport au volume produit durant le même mois de 1960 et une augmentation de 2% pour la fabrication du fromage. Les chiffres: 15,970,000 livres de beurre, 3,868,000 livres de fromage. La production canadienne pour le même mois a été de 32,371,000 livres de beurre, augmentation de 27% et 11,210,000 livres de fromage, soit 14% de plus qu'en octobre 1960.

La fabrication de 9,934,000 livres de concentrés de lait entier montre une baisse de 14% tandis que celle de concentrés de sous-produits du lait accuse un bond de 61%, à 13,406,000 livres.

Tels sont les chiffres que publie le rapport mensuel des produits laitiers, une publication du Ministère du Commerce et de l'Industrie de la Province de Québec.

ARGENT A PRETER

1ère — 2e — 3e hypothèques. Achat et vente de propriétés et fonds de commerce. — Montant illimité. Taux d'intérêt raisonnable — Parcourons la province. Pour informations, s'adresser à

Tél. PL. 6-8731 Joliette, P.Q. Tél. PL. 6-8731

De 9 h. a.m. à 5 h. p.m. et de 7 h. p.m. à 9 h p.m. du lundi au vendredi. Le samedi de 9 h. a.m. à 4 h. p.m. Le samedi et les soirs sur semaine, sur appointement seulement.

A VENDRE

Propriété commerciale rue St-Charles Borromée nord, 6 appartements, pouvant servir pour bureau. S'adresser à 525, St-Charles-Borromée nord, Tél. PL. 6-4950.

Province de Québec
District de Joliette

Règlement No 642

autorisant un emprunt permanent de $400,000.00 pour l'exécution de travaux.

ATTENDU que le conseil de la Cité de Joliette juge opportun de contracter un emprunt permanent au montant de $400,000.00, pour certains travaux et certaines améliorations dans la cité qu'il juge nécessaires et utiles d'exécuter ou de faire exécuter, savoir:

SECTION I

AQUEDUC:

a1—**Rue Précieux-Sang,** entre Ste-Angélique et Papineau, sur une distance de 880' par une conduite de 6" en fonte	$4,400.00	
a2—**Rue Ste-Angélique,** entre Papineau et les terrains du C.N.R., sur une distance de 520', par une conduite de 6" en fonte	2,600.00	
a3—**Rue Eusèbe Asselin,** entre Lépine et Piette, sur une distance de 600', par une conduite de 6" en fonte	2,760.00	
a4—**Rue Laporte,** entre Lépine et Piette, sur une distance de 600', par une conduite de 12" en fonte	3,990.00	
a5—**Rue Boisvert,** entre Lépine et Piette, sur une distance de 600', par une conduite de 6" en fonte	2,760.00	
a6—**Rue Delorimier,** entre Lépine et Piette, sur une distance de 600', par une conduite de 6" en fonte	2,760.00	
a7—**Rue Beaudry,** entre Lépine et Perrault, sur une distance de 312', par une conduite de 8" en fonte	1,762.00	
a8—**Rue St-Marc,** entre Bordeleau et Papineau, sur une distance de 320', par une conduite de 8" en fonte	1,500.00	22,532.00

EGOUTS:

e1—**Rue Précieux-Sang,** entre Ste-Angélique et Papineau, sur une distance de 880', diamètre de 15" pouces en béton	7,656.00	
e2—**Rue Ste-Angélique,** entre Papineau et les terrains du C.N.R., sur une distance de 520', diamètre de 15" en béton	4,524.00	
e3—**Rue Laporte,** entre Lépine et Piette, sur une distance de 600', diamètre variant de 15 à 24 pouces en béton	5,745.00	
e4—**Rue Boisvert,** entre Lépine et Piette, sur une distance de 600', diamètre de 30" en béton	6,750.00	
e5—**Rue Delorimier,** entre Lépine et Piette, sur une distance de 600', diamètre de 15" et 18" en béton	5,475.00	
e6—**Rue Beaudry,** entre Lépine et Perreault, sur une distance de 308', diamètre de 15" en béton	2,679.00	32,829.00

PAVAGE:

p1—**Rue Delorimier,** entre Notre-Dame et l'Avenue du Parc, par une largeur de 40', sur une distance de 300'	7,500.00	
p2—**Rue Beaudry,** entre Lépine et Perrault, par une largeur de 44', sur une distance de 370'	5,250.00	
p3—**Rue Delorimier,** entre Lépine et Piette, par une largeur de 40', sur une distance de 560'	7,944.00	
p4—**Rue Lépine,** entre St-Pierre et Delorimier, par une largeur de 44', sur une distance de 2,181'	30,923.00	
p5—**Rue St-Pierre,** entre Richard et Archambault, par une largeur de 40', sur une distance de 440'; **Rue Richard,** à l'ouest de St-Pierre, par une largeur de 36', sur une distance de 70'; **Rue Archambault,** à l'ouest de St-Pierre, par une largeur de 36', sur une distance de 140'	12,000.00	
p6—**Rue Précieux-Sang,** entre St-Marc et Ste-Angélique, par une largeur de 40', sur une distance de 1,070'	18,000.00	
p7—**Rue St-Marc,** entre Bordeleau et Papineau, par une largeur de 40', sur une distance de 320'	4,900.00	86,517.00

SECTION II

ELECTRICITE—ECLAIRAGE DE RUES:

e1—1 **Rue Dugas,** entre Querbes et Alice, installation de 14 luminaires avec consoles de 8'	1,500.00	
e1—2 **Rue Précieux-Sang,** entre St-Marc et St-Charles, installation de 22 luminaires avec consoles de 8'	2,600.00	
e1—3 **Rue Précieux-Sang,** entre St-Marc et Ste-Angélique, enfouissement de cables électriques avec installation de 7 lampadaires et consoles de 8'	2,600.00	
e1—4 **Rue St-Viateur,** entre St-Barthélemy et Gaspard, changement et déplacement de poteaux et installation de 15 luminaires et consoles de 8'	3,000.00	9,700.00

CHAINES DE RUES:

Chaines à être exécutées sur les rues encerclant l'Ecole Secondaire Régionale, soit sur les rues suivantes:

c.—1 **Rue Tellier,** côté ouest, entre Perrault et Piette, sur une distance de 418'
Rue Perrault, côté sud, entre Tellier et Beaudry, sur une distance de 418'
Rue Beaudry, côté ouest, entre Perrault et Lépine, sur une distance de 272'
Rue Lépine, côté nord, entre Beaudry et Delorimier, sur une distance de 1,521'
Rue Delorimier, côté est, entre Lépine et Piette, sur une distance de 646'. Le tout formant une distance de 3,594' — 4,000.00 — 4,000.00

PAVAGE:

p8—**Rue Champlain,** entre St-Marc et St-Barthélemy: élargissement et reconfection de bordures et pavage, sur une longueur de 735'.
Largeur de la rue portée de 28' à 44' — 14,373.00
p9—**Boulevard de l'Industrie,** entre DeLanaudière et les limites de la Cité, pour une distance de 4,000'.

Ces travaux consistent à libérer l'emprise complète du terrain, à insérer les cables d'éclairage dans une conduite enrobée de béton, à faire le mail central de 4', fondation en béton de 8", armature, asphalte de 4" de 2 couches, trottoirs monolithes de 5', puisards à installer, à niveler regards d'égouts et vannes et à agencer les nouveaux lampadaires, le tout tel que préparé par M. Lucien Leclerc, a.g., i.p., et accepté par le conseil, à sa séance du 16 février 1960 et dont le coût est estimé à — 200,000.00 — 214,373.00

ATTENDU qu'il y a lieu d'approprier dans le présent règlement, pour les dépenses contingentes et tout particulièrement pour la perte sur la vente d'obligations un montant de — 30,049.00

ATTENDU que ces divers montants réunis forment un total de — 400,000.00

ATTENDU que la Cité a reçu et accepté des requêtes de la part de propriétaires riverains, en rapport avec les travaux d'aqueduc, d'égouts et de pavage décrits dans la Section I du présent règlement;

ATTENDU que la Cité de Joliette ne dispose pas des sommes nécessaires, pour l'exécution des travaux décrétés au présent règlement;

ATTENDU que la Cité de Joliette a reçu, pour les travaux d'aqueduc prévus à la Section I du présent règlement, l'approbation du Ministère de la Santé;

ATTENDU que la Cité de Joliette a reçu, pour les travaux d'égouts, prévus à la Section I du présent règlement, l'approbation de la Régie d'Epuration des Eaux Usées;

ATTENDU qu'avis de la présentation du présent règlement a été donné à une séance ordinaire du conseil tenue le 13 novembre 1961;

POUR CES MOTIFS, l'échevin J.-Arthur Lépine, secondé par l'échevin Roland Nadeau, propose et il est résolu:

Que le présent règlement, portant le numéro 642, soit adopté et qu'il soit décrété par ledit règlement ce qui suit:

Art. 1 — Le préambule ci-haut fait partie du présent règlement et en particulier de son dispositif.

Art. 2 — Le conseil est autorisé à exécuter ou à faire exécuter les travaux et améliorations ci-haut prévus, conformément aux plans de l'ingénieur de la Cité et de l'ingénieur Lucien Leclerc, et dûment acceptés par le conseil et à approprier à ces fins, les montants en regard de chacun des item ci-haut indiqués.

Art. 3 — Le Conseil est autorisé à dépenser, pour les fins du présent règlement, une somme n'excédant pas $400,000.00, y compris le montant des dépenses contingentes et à se procurer cette somme au moyen d'un emprunt par émission d'obligations.

Art. 4 — S'il advient que le montant d'une appropriation dans le présent règlement, est plus élevé que la dépense faite et s'y rapportant, l'excédant pourra servir à payer le coût de tout autre rojet ou dépense mentionnés dans ledit règlement et qui s'avérerait plus dispendieux.

Art. 5 — Les obligations seront émises en coupures de $100.00 ou de multiples de $100.00 et seront datées du 1er décembre 1961.

Art. 6 — Elles seront signées par le Maire et le Secrétaire-trésorier et devront porter le sceau de la Cité; la signature du Maire et du Secrétaire-trésorier requise sur chacun des coupons sera imprimée, gravée ou lithographiée.

Art. 7 — Les dites obligations seront payables au porteur ou au détenteur immatriculé, selon le cas, à toutes les succursales de la Banque Canadienne Nationale, dans la Province de Québec, ainsi qu'à Toronto et seront remboursées en série, en vingt ans, conformément au tableau annexé au présent règlement, marqué "A", pour en faire partie, comme s'il était ici tout au long reproduit.

Art. 8 — Un intérêt à un taux n'excédant pas 6% l'an sera payé semi-annuellement, payable aux mêmes endroits que le principal et ce, durant la période courante, de l'émission à l'échéance.

Art. 9 — Le coût des travaux et améliorations décrits par le présent règlement, y compris la proportion des dépenses contingentes qui leur sont attribuables, sauf pour les travaux prévus dans la Section 1 du présent règlement, est mis à la charge de la Cité.

Le coût des travaux décrits dans la Section I, y compris la proportion des dépenses contingentes qui leur sont attribuables, est mis à la charge des propriétaires riverains de biens-fonds imposables et de la Cité, dans les proportions suivantes:

a) des propriétaires de biens-fonds imposables, sur le parcours de ces travaux particuliers dans une proportion des 2/3 de leur coût et suivant l'étendue de front des dits immeubles, le tout tel que décrété par le règlement R-XXXV de la Cité de Joliette.

b) de la Cité quant à l'autre 1/3 du coût desdits travaux, sur le même parcours et pour le coût en entier de ces mêmes travaux, sur ce même parcours, en face des biens-fonds non imposables.

Art. 10— a) Pour pourvoir au paiement, en capital et intérêts, de la partie des échéances annuelles indiquées au tableau de remboursement et à la charge de la Cité, il est, par le présent règlement, imposé et il sera prélevé annuellement sur tous les biens-fonds imposables situés dans la cité, une taxe spéciale, à un taux suffisant, d'après le rôle d'évaluation en vigueur, si mieux n'aime la cité, affecter annuellement à cette fin une portion de ses revenus généraux.

b) Pour pourvoir au paiement, en capital et intérêts, de la partie des échéances annuelles indiquées au tableau de remboursement du présent règlement et à la charge des propriétaires des biens-fonds imposables situés sur le parcours des travaux, il est par le présent imposé et il sera prélevé annuellement durant le terme de l'emprunt, sur les dits biens-fonds imposables, une taxe spéciale suffisante qui sera repartie suivant l'étendue de front décrite dans la Section I du présent règlement.

Art. 11 — Le conseil appropriera à l'avance, par le présent règlement, à la réduction de la dette créée par le présent règlement, toute subvention qu'il pourra recevoir du Gouvernement de la Province, en rapport avec les travaux décrétés dans les Section I et II du présent règlement.

Art. 12 — Les dites obligations pourront sous l'autorité du chapitre 212 des Statuts Refondus de Québec, 1941, être rachetées par anticipation, en tout ou en partie, au pair, à toute échéance d'intérêts; cependant si tel rachat est partiel, il affectera les échéances les plus éloignées et les numéros les plus élevés.

Art. 13 — Toute obligation ainsi rachetable cessera de porter intérêt à compter de la date mentionnée à l'avis prévus ci-haut.

Art. 14 — Ce même règlement entrera en vigueur, après les délais déterminés par la Loi, de même qu'après avoir été approuvé en conformité de la loi des Cités et Villes.

ADOPTE A LA SEANCE DU CONSEIL DE LA CITE DE JOLIETTE, le 20e jour de novembre de l'année 1961.

(Signé) CAMILLE-A ROUSSIN, M.D.
Maire.

(Signé) J.A. DESORMIERS,
Secrétaire-trésorier

Vraie Copie:
J. A. Desormiers, sec.-trés.

ANNEXE "A"
TABLEAU D'AMORTISSEMENT
$400,000.00

NOS	DATE	CAPITAL	BALANCE
1	1 décembre 1962	$11,000.00	$389,000.00
2	1 décembre 1963	11,000.00	378,000.00
3	1 décembre 1964	12,000.00	366,000.00
4	1 décembre 1965	13,000.00	353,000.00
5	1 décembre 1966	14,000.00	339,000.00
6	1 décembre 1967	15,000.00	324,000.00
7	1 décembre 1968	15,500.00	308,500.00
8	1 décembre 1969	16,500.00	292,000.00
9	1 décembre 1970	17,000.00	275,000.00
10	1 décembre 1971	18,500.00	256,500.00
11	1 décembre 1972	20,000.00	236,500.00
12	1 décembre 1973	21,000.00	215,500.00
13	1 décembre 1974	23,000.00	192,500.00
14	1 décembre 1975	23,500.00	169,000.00
15	1 décembre 1976	25,000.00	144,000.00
16	1 décembre 1977	26,000.00	118,000.00
17	1 décembre 1978	28,000.00	90,000.00
18	1 décembre 1979	30,000.00	60,000.00
19	1 décembre 1980	31,000.00	29,000.00
20	1 décembre 1981	29,000.00	

(Signé) CAMILLE-A ROUSSIN, M.D.,
Maire.

(Signé) J. A. DESORMIERS,
Secrétaire-trésorier

Vraie Copie:
J.A. Desormiers, sec.-trés.

ST-HENRI DE MASCOUCHE

(D.N.C.) — BAPTEMES: — Ditisée Marie, Ernestine, Gisèle, Jotisé Marie, Ernestine, Gisèle, Josée, fille de M. et Mme André Houle (Gisèle Robert). Le parrain a été M. Noel Houle et la marraine Mme Adrien Houle (Ernestine Lebeau) oncle et grand'mère de l'enfant.

Dimanche le 10 décembre a été baptisé Joseph, Emile, Normand, fils de M. et Mme Roméo Duval (Cécile Gagnon) de cette paroisse. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Emile Duval (Annette Allard) grands parents de l'enfant.

GUIGNOLEE: — La quête de la Guignolée s'est faite dans notre paroisse dimanche dernier. Une cinquantaine d'hommes et quatorze voitures ont parcouru la paroisse pour faire cette collecte. Une somme de $223.45 a été recueillie. Merci à tous les collecteurs et à tous les généreux donateurs.

Les Femmes Rurales par leur Comité des Pauvres ont généreusement accepté la charge de tout classer et de tout mettre en ordre dans le local fourni par la Fabrique. Ces dames verront également à préparer les paniers de Noel et à distribuer ce qui a été offert si généreusement. Encore une fois merci à tous.

SEPULTURE: — La semaine dernière M. et Mme Elphège Barabé avaient la douleur de voir partir pour le ciel leur petite Michelle âgée de vingt mois. La sépulture de l'enfant Michelle a eu lieu en notre église paroissiale jeudi dernier. Nos sympathies à la famille.

ST-JOACHIM LA PLAINE

(D.N.C.) — SOUHAITS: — Dans un élan unanime, les paroissiens de St-Joachim la Plaine se font un devoir d'offrir à leur vénéré curé leurs hommages et les voeux de "Bonne, Sainte et Heureuse année "Puisse le Divin Roi de la Crèche le combler de ses abondantes bénédictions en le favorisant d'une excellente santé et en nous le conservant bien longtemps au milieu de nous. Nous formulons les mêmes voeux à tous nos chers malades. Que leurs souffrances soient chrétiennement acceptées en reconnaissant la volonté de Celui qui n'a pas craint la souffrance pour le salut de tous. A nos hospitalisés nous leur souhaitons prompt retour Donc, à tous "Joyeuses Fêtes".

NOTES DU MOIS: — Premiers de classe pour le mois de novembre: 1ère année Sylvain Paquette 93.6, 2e année Gilles Leclerc 89, 3e année Lorraine Mathieu 88, 4e année Nicole Leclerc 87.5, 5e année Gérard Chaumont 87.9, 6e année Diane Ouimet 90.6, 7e année Odette Roy 90.2.

ST-DAMIEN

(D.N.C.) — CINE-CLUB: — Samedi soir dernier, la J.R.C. tenait son premier ciné-club en présentant "L'extravagant M. Dean" mettant en vedette Gary Cooper, le film fut suivi de la discussion pour les membres de la J.R.C. Il convient de féliciter le président du ciné-club: Yvan Deschênes pour le travail accompli. L'on remercie les quelques 75 personnes venues nous encourager et l'on souhaite voir le nombre augmenter pour la prochaine représentation.

REVEILLON DE NOEL: — Toutes les organisations paroissiales se sont réunies pour la préparation d'un réveillon au sous- sol de l'église après la Messe de Minuit. Les billets sont actuellement en vente au coût de $2.00 par tête et de $1.00 pour les enfants de moins de 12 ans. La vente des billets s'annonce fructueuse. L'on sait que les recettes seront versées à l'Organisation des Loisirs. Voici les personnes préposées à la vente des billets: Mme Félix Grenache, MM. René Dubeau, Donat Provost, Germain Frappier, M. Grandchamp Robert Dubeau, Honorius Fiset, Mlle Evelyne Lavallée.

DECES GRAVEL: — Est décédé à l'âge de 53 ans et 11 mois le 2 décembre M. Rhéaume Gravel époux de Irène Croisetière. Outre son épouse il laisse dans un deuil profond 2 fils: MM. Renald et J.-Claude Gravel, 2 brues: Mme Renald Gravel (Monique Laporte), Mme J.-Claude Gravel (Jeannine Thibodeau) 2 petits-enfants: Ginette à M. et Mme Renald Gravel, Sylvie à M. et Mme J.-Claude Gravel 6 soeurs et 5 beaux-frères: M. et Mme Alexandre Robitaille (Rose-Alma) M. et Mme Donat Croisetière (Eugénie), M. et Mme Wellie Grandchamp (Virginie), M. et Mme Edmond Mondor (Sylvia), Mme Vve Gérard Mondor (Laurette). Le défunt était camionneur pour la Crèmerie Grenache. Le service eut lieu le 6 décembre au milieu de parents et d'amis des paroisses voisines et aussi très loin parmi lesquels nous remarquons M. Damase Croisetière de La Tuque. Les représentants et employés de Grenache assistaient également au service. Profondes sympathies à la famille éprouvée.

Ce qui se passe à l'Epiphanie

D.N.C. — BAPTEMES — Le 10 décembre a été baptisée par l'abbé C.-Ed. Guilbeault, Marie, Thérèse, Linda née à l'Hôpital St-Eusèbe de Joliette, enfant de M. et Mme Réjean Beaucage (Pierrette Gagné). Dans les honneurs M. et Mme Sylva Beaucage (Thérèse Jetté), oncle et tante. Porteuse: sa mère: Mme Réjean Beaucage.

Le 10 décembre a été baptisé par l'abbé C. Ed. Guilbeault, Joseph, Lionel, André, Martin, né à l'Hôpital St-Eusèbe de Joliette, enfant de M. et Mme André Racette (Denise Lavallée). Dans les honneurs honneurs: M. et Mme Lionel Racette (Blanche-Alice Lafortune), grands-parents de l'enfant. Porteuse: sa mère: Mme André Racette.

ELECTION D'UN MARGUILLIER — A une assemblée de paroisse qui s'est tenue après la grand'messe dimanche dernier M. Paul Robert a été élu marguillier pour remplacer M. Hervé Ricard, sortant de charge.

DECES — Mme Marcel Thibeault, née Juliette Despaties inhumée à L'Epiphanie le 2 décembre par l'abbé Raymond Thibodeau.

Dame Horace Viau, née Evélina Wolfe inhumée à St-Edouard à Montréal. Elle était la soeur de Mme Ernest Pinard de L'Epiphanie.

CIMETIERE — M. le Sacristain se fera un plaisir de vous servir dans l'achat de monuments et de bornes de lots au cimetière. Il représente une compagnie qui vend à des prix plus avantageux que tout autre. Donc avant de vous adresser à des étrangers voyez M. Raoul Laferrière, sacristain et représentant dans la vente de monuments.

GARDE D'HONNEUR — Comme membre ed la Garde, je voudrais noter certaines choses au sujet d'une de nos dernières assemblées: Au comité de l'exécutif plusieurs points ont été discutés dont la discipline au sein de la Garde. Notre sentinelle, M. A. Morency, qui fait bonne figure en donnant l'exemple sur ce point, avertit qu'il sera de plus en plus exigeant; il verra à ce qu'il y ait plus d'ordre dans les discussions aux assemblées et au besoin il est prêt à sévir en appliquant le règlement qui l'autorise à exclure le membre insubordonné de l'assemblée pour la soirée après avertissement. Le mercredi suivant plusieurs membres avaient répondu à l'appel nominal. Félicitations et continuez d'être assidus à vos réunions de pratique. Le vendredi plusieurs membres de la Garde avaient répondu à une réunion pour la Survivance Nationale; entre autres notre président qui en a fait partie. On remarquait aussi nos autorités municipales dont Son Honneur M. le Maire J.H. Roch et notre valeureux Chef de Police, M. Lacasse, à qui la Garde offre ses remerciments pour l'appui qu'lle en a reçu depuis son arrivée dans la paroisse.

Jean-Guy Poitras, publ.

BOWLING — Le calcul du pointage est dû à la collaboration de MM. Hector Bigras, André Morency, André Desroches et de moi-même. Hector Bigras a été tout près d'abattre le plus haut simple de François Amireault avec 211. Doriva maintient sa moyenne de 80. André Riopel a favorisé son Equipe "Les Rois" en roulant son triple de 451 pour une moyenne de 150.

Classement des équipes: Carreaux: 32. Piques: 25. Trèfles: 23. Rois: 22. Coeurs: 21. As: 12.

M. Guy Mélançon s'est signalé avec un triple de 386. Félicitations à son instructeur.

A. Morency

ACTIVITES DU CENTRE PAROISSIAL — La Soirée de Bingo aux Dindes annuelle en faveur de l'organisation du hockey aura lieu vendredi le 15 décembre à 8 h. 30 du soir.

FAMILLE SOUCY — La fameuse soirée de la FAMILLE SOUCY, bien connue à la TV aura lieu samedi soir le 16, samedi. Ce sera une soirée formidable avec 8 artistes de la T.V. et de la Radio. Ce sera le genre "soirée canadienne" avec moniteur qui fera participer tout le monde aux danses carrées.

BADMINGTON — Pour la première fois dans le région une ligue de Badmington "Inter-Comté" vint d'être fondée entre LE CENTRE PAUL SAUVE, LE CENTRE DE TERREBONNE, de ST-BRUNO (Laval des Rapides), LE CENTRE DE L'ASSOMPTION et LE CENTRE DE L'EPIPHANIE. Le comité de la Ligue est formé par un président M. Gilles Houde, une vice-présidente: Mme Normand Papineau; un secrétaire-trésorier: M. Yvan Dubois. Les activités ont commencé le 11 décembre courant.

BOWLING — Garde d'honneur: Remerciements à Mme Bruno Paquette pour sa coopération durant son stage dans la Ligue qu'elle a dû abandonner. André Morency reprend sa première place. Le plus haut simple de François Amireault a été conservé par 2 quilles seulement sur Léo Bernier, qui a conservé le plus haut triple avec 523 déclassant ainsi le record de 518, détenu par J.-G. Dupras. Chez les dames et demoiselles Ginette Papineau est digne de mention.

Classement à date: Les Rois... ont conservé le plus grand nombre de quilles durant la soirée: 2,561; le plus haut simple: Léo Bernier avec 209; le plus haut triple: 523 par le même. 5 joueurs ont conservé dans un triple plus de 400: MM. A. Riopel, Léo Bernier, V. Morency, J.-Guy Dupras et A. Morency.

J.-G. Poitras, publiciste.

Salle de Bowling: plus haut simple de la semaine: Gaston Martel avec 245.. Plus haut triple de la semaine: Jos. Chagnon avec 579.

Meilleure moyenne: Ligue de Jeunes: B. Vachon avec 137 chez les hommes. Cécile Morency avec 108 chez les dames.

Ligue des Hommes d'affaires: Marcel Martin, 134 chez les hommes. Mme Marcel Martin 117 chez les dames.

Ligue Commerciale. section A: R. Labelle avec 141. Jacqueline Gauthier avec 117.

Ligue Commerciale: section B: Gilles Complaisance: 146. Jacqueline Gauthier: 123.

Ligue Industrielle: Section I: Herman Pimparé: 144. Section B: Jos. Chagnon: 150.

Ligue de la Garde d'Honneur: Jean-Guy Dupras: 141. Jacqueline Gauthier: 111

Ligue des Ménagères: Mme Benoit Bernier: 105. Mme Marcel Bourassa: 105.

"LE CLAIRON" — La Garde d'Honneur est à mettre sur pied un journal au service de ses membres et qui aura pour titre LE CLAIRON et dont le premier numéro sortirait probablement pour NOEL. La direction du journal remercie M. Marcel Tourangeau, tambour-major pour son don en faveur du Journal.

FETE DE NOEL AU CENTRE — Le Gérant du CENTRE PAROISSIAL avec la collaboration de L'EXECUTIF prépare un dépouillement d'Arbre de Noel pour le samedi 23 décembre. Tous les enfants seront bienvenus au CENTRE à partir de 9 h. 30 le matin. Entré 15 sous pour ceux qui ont leur carte de membre, et 35c. pour ceux qui ne l'ont pas, et ce pour toute la journée. Il y aura "Père Noel" et cadeaux pour tous ceux qui seront présents. Friandises et liqueurs durant la journée et un beau FILM dans l'après-midi.

ELECTION AU SYNDICAT — A une assemblée de cet automne le syndicat des Travailleurs de bois de placage de L'Epiphanie (Quebec Veneer) l'élection du comité pour la future année a donné le résultat suivant: Président: M. Herman Pimparé; vice-président: M. Eddy Magnan; archiviste: M. Gaston Pichette; trésorier: M. Germain Ricard; directeurs: MM. Hervé Pimparé, Maxime Boucher, Maurice Riopel, sentinelle: M. Hervé Chayer; agent d'affaires: M. N. Lacas du Conseil Central de Joliette.

CARNAVAL A L'EPIPHANIE — Le 30 novembre 1961, trois organisations paroissiales dont: le Centre Paroissial des Loisirs, le Comité Industriel et la Garde d'Honneur de L'Epiphanie s'associaient pour la formation d'un Comité du CARNAVAL D'HIVER qui débutera officiellement le 13 janvier 1962 pour se continuer jusqu'au 11 février inclusivement.

Les responsables ont élu à la présidence: M. Marcel Champoux comme trésorier, M. Gérard Bonenfant et secrétaire Hector Bigras.

La présentation officielle de nos trois MISS se fera samedi, le 16 décembre, au Centre des Loisirs, à l'occasion de la soirée récréative qui mettra en vedette le populaire ensemble "La Famille Soucy".

Nous en profitons pour vous demander d'encourager ces trois jolies jeunes filles, soit Mlle Gisèle Lapierre qui représente le Comité Industriel, Mlle Francine Ouellette appuyée par le Centre des Loisirs, et la dernière, mais non la moindre, Mlle Diane Prud'Homme qui portera les couleurs de la Garde.

La vente des billets bat actuellement son plein et nous encourageons les gens à se montrer généreux car de leur appui dépendra l'élection de la future Reine; comme on le sait, le système des billets sera le même qu'au cours des deux dernières années. Surveillez nos prochaines éditions pour obtenir de plus amples renseignements sur les activités à venir. N'oubliez pas de venir en grand nombre samedi le 16 décembre. Nous comptons sur la collaboration de tous.

Hector Bigras,
publ. sec.

St-Théodore de Chertsey

D.N.C. — DECES — Sincères sympathies à M. et Mme Hector Rivest à l'occasion du décès accidentel de leur fils Yvon. Les funérailles eurent lieu lundi au milieu d'une nombreuse assistance.

MUSIQUE ET DACTYLO — Le 22 novembre la fête de la Ste-Cécile réunissait 16 élèves pour un délicieux banquet. La Ste-Catherine ne fut pas oubliée non plus. Des experts en bonnets firent leurs preuves, tâche relativement facile quand on a sous la main tout ce qu'il faut pour l'essayage.

U.C.F.R. — La partie de cartes de l'U.C.F.R. fut un succès grâce à la collaboration de tous, grâce aussi à nos visiteurs de Rawdon, St-Donat, St-Emile. Le couvre-pieds a été gagné par M. Hockinson de Rawdon. Merci pour les prix, merci pour vos figures réjouies, merci, merci!

SEANCE — Samedi le 16, à la salle municipale séance des enfants. Venez, venez, venez.

Honneur et gloire à Marie, Reine des Coeurs

Pour tant de faveurs obtenues, je dois à cette bonne mère cette prière si efficace. Récitez la avec confiance tous les jours et vous verrez que Marie Reine des Coeurs nous accorde toujours plus que nous lui demandons, pas toujours de la manière que nous nous attendons, mais "beaucoup mieux encore".

O Marie Reine des Coeurs, mère si pure et si compatissante, Mère du Divin Amour et si pleine de lumière, je mets entre vos mains les faveurs que nous sollicitons de vous aujourd'hui. Vous connaissez nos larmes, nos souffrances, nos peines intérieures. Vous pouvez les soulager par les mérites de votre Divin fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de Marie, Reine des Coeurs et Reine de l'univers entier. Nous espérons contre toute espérance, demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale. — O Marie, Reine des coeurs guérissez nous, nous avons confiance en vous (3 fois).

Un abonné de l'Action populaire

Notre-Dame de Lourdes

A ne pas oublier la veillée de la JRC, samedi prochain le 16 décembre, à la salle Ste-Bernadette, avec l'orchestre des Diables Rouges ainsi que M. Jos. Ménard et sa troupe. Prix de présence. Entrée $1.00.

Bienvenue à tous.

Crabtree Mills

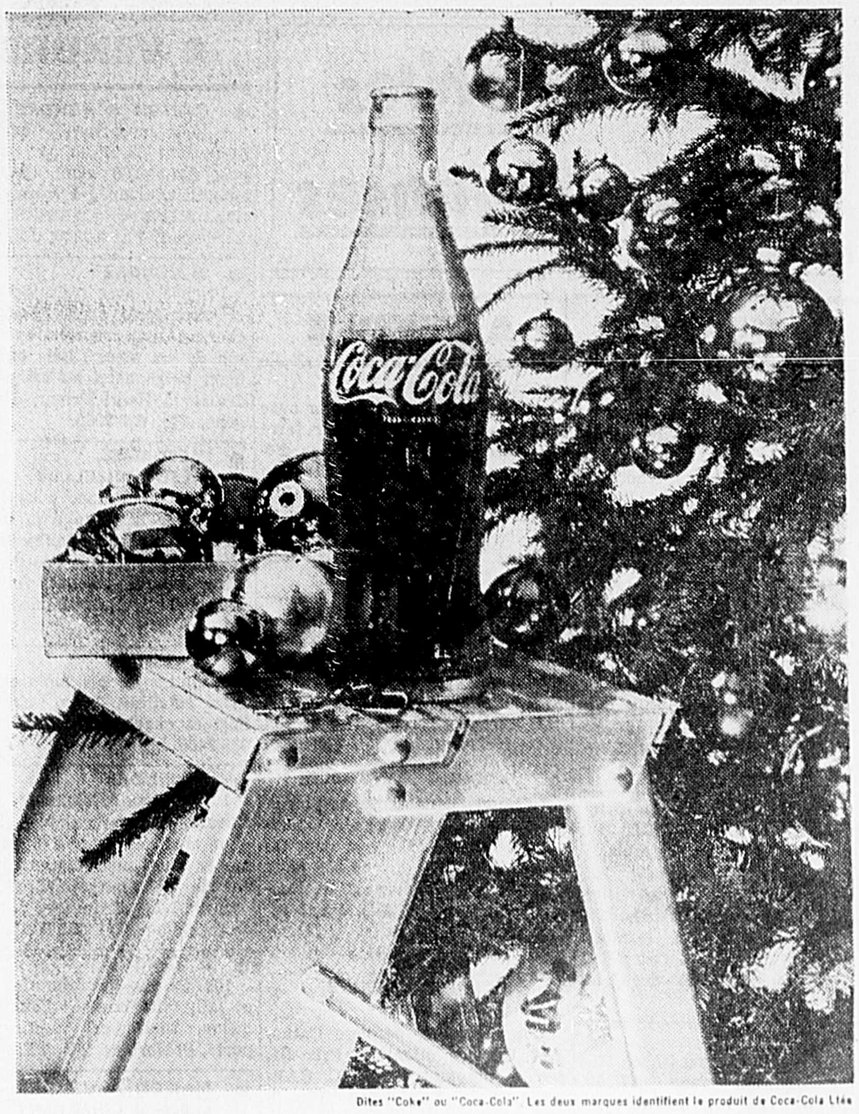
(D.N.C.) — AUX PARENTS DES SERVANTS DE MESSE: — Avez-vous pris connaissance de la lettre qui vous a été remise récemment? Cette lettre était signée du prêtre responsable des servants de messe. La présente était pour exposer aux parents leur responsabilité afin que les enfants s'acquittent de leur tâche le mieux possible. Désormais à Crabtree l'église se conformera à une demande du Directoire Pastoral de la Messe qui se lit comme suit: No 78. "Il est préférable que le service de l'autel soit assuré gratuitement. Cette gratuité doit être motivée par l'amour de Dieu et l'esprit de religion" etc. Les enfants seront déçus car quoique chacun dit qu'il ne sert pas la messe pour avoir "la paie" il est bien content quand même de la recevoir. Notre rôle à nous parents chrétiens, est donc de rappeler à nos enfants que les vraies valeurs, sont les valeurs spirituelles. Son détachement de l'argent, qu'il aura acquis à servir gratuitement, sera peut-être le germe d'une vocation sacerdotale. Il aura commencé à donner, sans recevoir ici-bas.

DEUXIEME RENDEZ-VOUS DU CLUB D'ELOQUENCE: — Le même groupe et quelques figures nouvelles sont au rendez-vous, mercredi soir dernier au collège des garçons. Le dirigeant M. Paul Ménard est là pour stimuler et encourager les adhérents encore tremblant à s'affirmer en public. Tout de même il y a des progrès et nous avons confiance au succès de tous pour s'améliorer à chaque cours. La partie récréative a été confiée à M. Henri Lévesque qui nous a bien fait rire avec sa lettre adressée à Paméla. Chaque semaine le Cercle Lacordaire et Jeanne d'Arc pour encourager les membres du Club d'Eloquence fait tirer au sort la somme de deux dollars. Le gagnant de la 1ère semaine fut J.-Denis Payette et la chance a favorisé Mme Viateur Thibodeau cette semaine. Comme c'est pas fini... à bientôt!

NOUVEAU MARGUILLIER: — Vendredi après la grand'messe est fait, le choix d'un nouveau marguillier M. Victor Desrosiers est nommé pour trois ans pour remplacer M. Charles Granger. Félicitations à M. Desrosiers qui prendra la place dans le banc des marguilliers lors de la grand'messe du 1er janvier.

DIFFERENTES COLLECTES: — Le surplus de quête dimanche dernier a rapporté $221.00 à offrir pour l'organisation de l'enseignement du catéchisme. A l'Immaculée-Conception $150.00. En aumônes et en abonnements les dames préposés à la collecte de la Propagation de la foi ont ramassé $175.00. Ces belles collectes laissent prévoir un franc succès pour celle qui aura lieu dimanche prochain pour la Commission des Loisirs.

TRIDUUM DES DAMES DE STE-ANNE: — N'oubliez pas Dames de Ste-Anne le triduum qui commencera dimanche le 17 décembre. Comment sera la moyenne d'assistance sur 300 membres de cette congrégation? 10%, ou 80%. Pourquoi pas 100%?



Dites "Coke" ou "Coca-Cola". Les deux marques identifient le produit de Coca-Cola Ltée

Là où il y a de la joie...
...il y a place pour COCA-COLA!

ROY & FRERES (JOLIETTE) QUE.

Embouteilleur de Coca-Cola autorisé sous contrat avec Coca-Cola Ltée

Passez de joyeuses fêtes!

Notre assortiment d'instruments de musique est complet.
Meilleures marques et prix modiques.
Nous vendons: radios, tourne-disques, guitares, violons, mandolines, accordéons, disques, musique en feuilles et accessoires.



Les plus récents modèles

Choix de nouveaux modèles, à compter de $14.00 et plus

Tourne-disques automatiques et stéréo. 6 à 10 disques gratuits avec chaque achat de tourne-disques





Bel assortiment de guitares et mandolines, dans les plus récents modèles
Choix considérable

Prix à partir de $16.50

Les meilleures marques d'accordéon; modèles régulier ou piano. Prix à partir de

$16.50





Bel assortiment de violons, à compter de

$17.75

Caisses, archets, cordes et accessoires, au complet, disques et musique en feuille, etc.

SPECIALITE:
Réparation de machines à coudre de toutes marques.
Garantie sur les réparations. Au plus bas prix.

Choix de machines à coudre:
Necchi, Bernina, etc. en vente avec rabais de
$20.00 à $45.00
Service et cours de couture compris

UN SPECIAL
Disques neufs, valeur de $1.15 en vente à 35s chacun ou 4 pour
$1.00

Nous faisons également la réparation de tourne-disques

PHILIPPE LOYER

Mécanicien spécialiste en machines à coudre

436, ST-VIATEUR TEL. PL. 3-5271 JOLIETTE

FILMS A LA TV

Cote morale	Cote d'intérêt
T Tous	* banal
Aa Adultes et adolescents	** bien
A Adultes	*** très bien
AR Adultes avec réserves	**** exceptionnel
D A déconseiller	
AP A proscrire	

JEUDI le 14 déc.

Canal 2 — 1 h. 30: Escale à Orly	Aa	**
Canal 10 — 3 h. 30: La femme de feu	A	**
Canal 10 — 8 h. 30: Le miroir au secret	Aa	**
Canal 10 — 11 h. 10: Pas de pitié pour les femmes	AR	**

VENDREDI, 15 déc.

Canal 2 — 1 h. 30: Demain, nous divorçons	AR	**
Canal 2 — 9 h.: Le diable en personne	A	**
Canal 2 — 11 h. 34: Le filet	AR	**
Canal 10 — 11 h. 10: L'enfer de la jalousie	D	
Canal 10 — 3 h. 30: Le numéro fatal	A	**
Canal 7 — 11 h. 30: 13, rue Madeleine	A	**

SAMEDI, 16 déc.:

Canal 2 — 11 h. 34: Le président Kruger	A	**
Canal 10 — 3 h. 30: Lune de miel à Bali	Aa	*
Canal 10 — 8 th. 15: Les grandes espérances	Aa	***
Canal 10 — 11 h. 10: L'amant de Mme Vidal	D	
Canal 7 — 11 h. 30: Les clés du royaume	Aa	***

DIMANCHE, 17 déc.

Canal 10 — 3 h. 30: Les cinq secrets du désert	Aa	*
Canal 10 — 7 h. 30: La furie de l'or noir	Aa	***
Canal 10 — 11 h. 10: Le couteau sur la gorge	AR	**

LUNDI, 18 déc.:

Canal 2 — 1 h. 30: La maison du souvenir	Aa	**
Canal 10 — 3 h. 30: Dix-huit heures d'escale	A	***
Canal 10 — 11 h. 20: Le témoin de minuit	AR	***

MARDI, 19 déc.:

Canal 2 — 1 h. 30: Les Duraton	Aa	***
Canal 10 — 3 h. 30: Enquête à Chicago	A	***
Canal 10 — 11 h. 10: Anne-Marie	T	**

MERCREDI, 20 déc.

Cnala 10 — 3 h. 30: Nuits birmanes	A	*
Canal 10 — 11 h. 10: Garou-Garou, le passe-muraille	Aa	**
Canal 7 — 11 h. 30: Le mystérieux braconnier	T	***

JEUDI, 21 déc.

Canal 2 — 1 h. 30: Sur le banc	Aa	***
Canal 10 — 3 h. 30: Le pain vivant	A	****
Canal 10 — 8 h. 30: L'amour au collège	A	***
Canal 10 — 11 h. 10: Le pays d'où je viens	A	**



Petites Annonces

A VENDRE

● **A VENDRE**

Semoir à grain combiné, lieuse à grain, lieuse à blé-d'Inde, chargeur à foin, épandeur de fumier, lieuse à dents. S'adresser Armand Leduc, Route Rurale, Ste-Julienne.

● **A VENDRE**

1 maison, 2 logis de 4 app., chacun; fini Stucco avec balcon fer forgé, bâtie depuis 13 ans, coin de rue y inclus un terrain à bâtir, asphalte sur 2 côtés et trottoirs entièrement payés; au prix de $6,800.00 pour du comptant. S'adresser à P.-E. Desrochers, 769, Notre-Dame, Joliette, Tél. PL. 6-6842.

● **A VENDRE**

3 paletôts d'hiver à $10.00. Un casque de loutre. Robe de chambre en flanelle. Pantoufles de mouton. Pantalons (33 de taille). Robes noires. Confortables. Tapis. Table d'extension. Manteau Borg (14-16 ans). S'adresser à 199 avenue Laurier, Ville des Laurentides, Tél. 86.

● **A VENDRE**

Camion Volkswagen 57, en très bonne condition pour $575.00. S'adresser Tél. PL. 3-9675.

● **A VENDRE**

1 carrière de gravier de toute première qualité, près de la grande route, environ 65 arpents, 3 de large par 22 arpents. Vraie aubaine, tout près de la Standard Lime, à Notre-Dame de Lourdes. S'adresser à P.-E. Desrochers, 769, Notre-Dame, Joliette, Tél. PL. 6-6842.

● **A VENDRE**

1 métier à tissage, 45 pouces. S'adresser Joseph Charron, Lac Pauzé, Comté Montcalm, Tél. CA 8-2240.

● **PEDICURE**

Ludger Houle, pédicure, sera à Joliette, à l'hôtel St-Louis, les 3 et 4 janvier 1962.

● **A VENDRE**

Belle grosse vache Holstein, passée à l'épreuve du sang, de 7 ans, vêlée le 22 novembre. S'adresser J.-C. Lapierre, 5e Rang, St-Ambroise, Tél. PL. 3-3166.

● **A VENDRE**

Bandes fourrures, mouton noir, gris, vison, seal noir pour chapeaux et réparations de manteaux. Aussi manteaux de fourrure, chapeaux, à bas prix. S'adresser 769, rue Notre-Dame, Joliette, Tél. PL. 6-6842.

A VENDRE

● **A VENDRE**

1 lac de 1½ x 5 arpents avec 125 arpents de terre; pour faire environ 500 lots pour camps d'été. Un des plus beaux sites du nord à 2 arpents de la Route Nationale. Vraie aubaine. Paroisse St-Côme. S'adresser à P.-E. Desrochers, 769, Notre-Dame, Joliette, Tél. PL. 6-6842.

● **LOGEMENT A LOUER**

A St-Roch-ouest, Pont Mousseau, service d'autobus, 6 appartements, garages, eau fournie Entrée 220, logement très propre. S'adresser J.R. Duval et fils St-Roch l'Achigan, Tél. 832-3443.

● **VENDEUR-COMPTABLE**

Demandé pour vente de pièces de machineries agricoles pouvant également faire la comptabilité. Logement disponible pour cet employé. Références. S'adresser J. R. Duval et Fils, agent International Harvester, St-Roch l'Achigan, Tél. 832-3443.

● **EPICERIE-LICENCIEE A VENDRE**

Rue Ste-Anne, paroisse Cathédrale, grosse clientèle. Prix $4,500.00 comptant. JEAN C. CARRIER, 582, Bordeleau, PL. 3-7354, Joliette.

● **LANORAIE**

Boucherie avec équipement moderne à vendre, bonnes conditions. S'informer à 33 rue Joliette (ancienne boucherie de M. Pascal Perreault.

● **A VENDRE**

Monarch 57 et Ford 55 en parfait ordre. S'adresser: Ronald Lajeunesse, Ste-Mélanie, Tél. 889-2202.

● **HOMMES DEMANDES**

Position permanente, gros revenu, ouvrage dans les régions de Joliette et Trois-Rivières. Pour information de 7 à 9 h. p.m. au 1145 De Lanaudière, Joliette.

● **A VENDRE**

75 cordes de bois franc, 12 pces, pour chauffage. S'adresser M. Wilfrid Goyette, St-Paul de Joliette, Tél. PL. 3-3641.

● **EPICERIE-LICENCIEE A VENDRE**

Rue St-Charles, Christ-Roi, un des plus gros débits de bière de Joliette, avec logis à même. Prix très bas. Conditions faciles si désirées. JEAN C. CARRIER, 582, Bordeleau, PL. 3-7354, Joliette.

A VENDRE

● **MAISON A VENDRE**

4 logis modernes, Christ-Roi, rapportant $2,400.00 par année; prix $17,000.00 dont $5,000.00 comptant, balance à votre discrétion. JEAN C. CARRIER, 582, Bordeleau, PL. 3-7354, Joliette.

● **A VENDRE**

Propriété avec trois logements et commerce: avenir pour boucherie. Aussi propriété avec maison de six pièces. Bel emplacement pour motel ou camps. S'adresser à Henri Prieur, Ste-Julienne, Tél. 839-9032.

● **MESDAMES, MESDEMOISELLES**

Régine de France a besoin de vous pour la vente d'un produit de toilette réputé. Faites de 10 à 25 dollars par jour. Pas de territoire, vendez partout. Adressez-vous à 1171, Notre-Dame, Joliette.

● **A VENDRE**

Poulettes de 4½ mois et fournaise émaillée brun, chauffant bois et charbon. S'adresser Tél. 839-2466.

● **A VENDRE**

1 fournaise "Coleman" un an d'usure, presque neuve, bonne pour chauffer de 5 à 6 appartements, aussi un radiateur à l'eau chaude de marque "Roy". S'adresser Léo Beaucage, St-Roch de l'Achigan, Tél. 832-3361.

● **A VENDRE**

100 tonnes de foin, de trèfle et mil, faits en très bonne condition. S'adresser Auguste Laporte, St-Norbert, Tél. TE. 6-3463.

● **MAISON A VENDRE $1,000.00 COMPTANT**

Rue Gouin, voisin de l'hôpital, 2 logis rapportant $1,020.00 annuellement, la maison se paie par ses revenus. JEAN C. CARRIER, 582, Bordeleau, PL. 3-7354 Joliette.

● **A VENDRE**

Un mobilier de salle à diner en noyer, en parfait état. S'adresser 753, rue St-Louis, Joliette

● **A VENDRE**

1 fournaise de plancher "Coleman", et réservoir d'huile, 200 gallons, neuf. S'adresser Mme Léopold Marcil, St-Jean-de-Matha.

● **A VENDRE**

1 poêle "Castel" Bélanger à l'huile et à l'électricité, peu usagé, sera vendu à un prix des plus accommodants. S'adresser à M. Rolland Simard, 68, boulevard Ste-Anne, Ste-Anne des Plaines, Co. Terrebonne. Tél. NO. 5-9625.

● **A VENDRE**

Maison à vendre ou à échanger avec 3 arpents de terre, à environ 2 milles du village de St-Jacques, sur la grand'route. S'adresser Médéric Sansregret, 557, Notre-Dame, Joliette.

● **A VENDRE**

Télévision neuve, Admiral et Fleetwood, 21 pouces, de table $239.00, service par technicien pour trois mois inclus, Réfrigérateur 11 pds cubes Admiral, Norge, L'Islet, $269.00, aussi meubles neufs à prix très bas. Chez Gaston Daher Inc., 112, St-Charles sud, Joliette, Tél. PL. 6-4852 le soir PL. 6-6614.

● **A LANORAIE**

Maison à vendre, conditions faciles, 5 pièces, chauffage central. S'adresser à M. Georges Cuerrier, 28, Arpin, Tél. TUlipe 7-2291.

● **TERRAINS A VENDRE**

Succession Siméon Malo, 30 terrains sur la rue St-Antoine, près du boulevard de l'Industrie, 10 arpents en bordure du CNR, près du boulevard de l'Industrie. S'adresser Me Luc Forest, notaire, Tél. 754-2436

● **A VENDRE**

2 vaches laitières, 1 fraichement vêlée, l'autre vêlant en janvier. Epreuve de la brucellose. Gaston Rivest, St-Roch de l'Achigan, Tél. 832-3477.

DIVERS

● **SERVANTE DEMANDEE**

emploi permanent libre tous les soirs et tous les dimanches, bon salaire, devra coucher chez elle. S'adresser 1160, ave du Parc Joliette, Tél. PL. 6-6827.

● **FEMMES DEMANDEES**

Cagnez jusqu'à $26.00 par semaine, en faisant de la couture chez-vous, à temps partiel. S'adresser: Bunny's Baby Shoes Reg'd, C.P. 7010, Adelaide, Toronto, Ontario.

● **AMBITIONS REALISEES EN 1962**

Vendez à généreuse commission, vitamines, cosmétiques, produits pour la maison et la ferme, épices. 30 jours d'essai. PRODUITS FAMILEX, Dept. D 6, 1600 Delorimier, Montréal.

● **REPARATION MACHINES A ECRIRE ET A CALCULER**

Achat, Vente, Location. Echange. Machines neuves et reconditionnées. Réparation à domicile, Henri Lucas, 370, Manseau, Tél. PL 3-7114, Joliette, Qué

● **ATTENTION!**

Feux d'hiver, pour toute réparation et nettoyage de fournaise ou poêle nous parcourons 30 milles à la ronde. Fernand Martin, service de brûleur à l'huile, 29, rue Dupont, St-Paul, Tél. PL. 6-2555.

● **JOLIETTE TELEVISION SERVICE**

Réparation générale sur toutes marques. Estimation sur demande. Tél. PL. 6-4852. le soir PL. 6-6614.

● **MEUBLES DE SECONDE MAIN ET NEUFS**

Comprenant set de cuisine chromé, bureaux, poêle à bois, poêle électrique 220 volts, set de chambre complet, télévisions, réfrigérateurs, laveuses, etc. Nous ne refusons pas d'offre raisonnable chez Gaston Daher Inc. 112, St-Charles sud, Joliette, Tél. PL. 6-4852.

● **ATTENTION**

Nous réparons toutes marques de moteurs électriques de toutes forces, Drills électriques, Starteurs, génératrices. Service rapide par des experts, Joliette Motor Works Ltd, 232, St-Joseph, Tél. PL. 6-4810.

● **SERVICE DE TELEVISION ET VENTE**

Des experts en technique à votre service, 30 jours de garantie sur ouvrage chez Gaston Daher Inc., 112, St-Charles sud, Joliette, Tél. PL. 6-4852, le soir PL. 6-6614.

Sale by Public Auction

PUBLIC NOTICE is hereby given that, pursuant to a Judment from the Superior Court for the District of Montreal, dated the first December last (1961), it shall be processed by the undersigned Notary, at his office, No. 410 Manseau Street, in the City of Joliette, on FRIDAY, the TWENTY-NINTH DECEMBER next (1961), at HALF PAST ONE O'CLOCK in the afternoon, to the sale by public auction to the highest bidder, of the following immoveable property, belonging to Louis Farmer, an interdicted person, viz.:

A LOT OF LAND, known and discribed as lot number THIRTEEN of the Official subdivision of orirnal lot number FIVE HUNDRED AND FIFTY (550-13), on the Official Plan and Book of Reference for the Town of Joliette, with the building threon erected, bearing civic number 685 of Ste-Therese Street.

For the conditions, apply to the undersigned Notary.

Joliette, this 11th December 1961.

ARMAND LAVALLEE, N.P.
410, Manseau Street
Joliette

Vente à l'enchère publique

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné, qu'en vertu d'une Ordonnance de la Cour Supérieure du district de Montréal, en date du premier décembre dernier (1961), il sera procédé par le notaire soussigné, à son bureau, au No. 410 de la rue Manseau, en la cité de Joliette, VENDREDI, le VINGT-NEUF DECEMBRE prochain (1961), à UNE HEURE ET DEMIE de l'après-midi, à la vente à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur de l'immeuble ci-après désigné appartenant à Louis Farmer, interdit, savoir:

UN EMPLACEMENT, connu et désigné sous le numéro TREIZE de la subdivision officielle du lot originaire numéro CINQ CENT CINQUANTE (550-13), aux plan et livre de renvoi officiels de la ville de Joliette, avec la bâtisse y érigé, portant le No civique 685, de la rue Ste-Thérèse.

Pour les conditions, s'adresser au notaire soussigné.

Joliette, ce 11 décembre 1961

ARMAND LAVALLEE, N.P.
410, rue Manseau,
Joliette

MALO Monuments

Inscriptions et nettoyages

— S'adresser à —

411, ST-PIERRE SUD
(près du cimetière)

Tél. PL. 6-6980, Joliette

Antoine Fortin, D.C.
CHIROPRATICIEN
Etabli à Joliette depuis 1928
Tél. PL 3-5454
140, ST-CHS-BORROMEE SUD

René et Gérard CHARBONNEAU
Architectes
6260, Côte des Neiges
Tél. RE. 8-1669 MONTREAL

DIVERS

● **DEMANDE**

On demande cuisiniers ou cuisinières d'expérience à plein temps ou temps partiel, ainsi que serveuses de tables, au Restaurant "Evangéline" à St-Jacques. S'adresser à M. Clément Beaudoin, St-Jacques, Tél. 839-3213.

● **MACHINE A COUDRE**

Réparation de la machine à coudre SINGER et de toutes marques par Délisle et Fils, mécaniciens. — Machines à coudre neuves et reconditionnées. Toutes les pièces de rechange. — Remarquable assortiment de montures pour encadrements, 360, Notre-Dame, Tél. PL. 6-6363.

A LOUER

● **A LOUER**

Maison de 5 appartements, dans le rang Visitation à 3 milles de Joliette. S'adresser Jérémie Chaput, 730, De Lanaudière, Joliette, Tél. 3-5640.

● **LOGIS A LOUER**

Dans le Christ-Roi, un haut, électricité 220, très propre, libre immédiatement. Aussi à vendre camion G.M.C. 1 tonne 10,000 milles, vrai millage (59) S'adresser PL. 3-9808.



Chaque dollar versé pour l'achat de timbres de Noel, est un geste posé dans le but de vous protéger contre le danger de la tuberculose et des maladies pulmonaires. Contribuez à la campagne du timbre de Noel selon vos moyens et votre sens civique.

La tuberculose cause encore 9 décès par semaine dans notre province. Aidez à faire disparaitre la tuberculose. Achetez des timbres de Noel.

Tél. PL 3-7427
674, St-Louis, Joliette
Omer Landreville
DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES
Morgue Provinciale
SERVICE D'AMBULANCE



JEAN-BAPTISTE FORGET
Assurances générales
COURTIER AGREE
378, FABRE TEL. PL. 6-4616 JOLIETTE, QUE.
Vie — Plan familial — Feu — Accident — Groupe
Automobile — Vol — Responsabilités — Hypothèques, etc.
"Au service des familles et de leurs biens par l'assurance"

AUGUSTE D'AMOURS
ARCHITECTE
500, NOTRE-DAME JOLIETTE TÉL. PL. 6-8825
760 EST, B. HENRI-BOURASSA MONTRÉAL TÉL. DU. 1-6942

Tél. PL. 6-4050
Examen de la vue
DR G.-H. LAFONTAINE, O.D.
OPTOMETRISTE
Successeur du Dr Emile Prévost, O.D.
100, RUE ST-PAUL JOLIETTE, QUE.

Membre des corporations des Arpenteurs-Géomètres et des Ingénieurs forestiers de la Province de Québec
MARCEL-E. GENEST, a.-g., ing. f.
Arpenteur-Géomètre — Land Surveyor
Ingénieur forestier conseil — Consulting Forest Engineer
Gradué de la Faculté d'Arpentage et de Génie forestier (Université Laval)
Photographie aérienne et cartographie. Urbanisme
425, Chemin des Prairies Joliette, Qué.
Tél. Bureau PL 6-6755 — Rés. PL 3-7793 — Case postale: 342

698, St-Viateur Joliette, Qué.
Bureau: 6-4434 Rés. 6-4227
ST-GEORGES & LALONDE
COMPTABLES PUBLICS
B. ST-GEORGES, Comptable agréé
J.-L. LALONDE, Comptable public enrg.

BERNARD BEAUDOIN
421, de Lanaudière PL. 3-9313 — Rés. 1095, St-Louis PL. 6-6664
JOLIETTE, QUE.
Agent des Mutuelles de l'U.C.C.
Vie - Incendie - Automobile - Divers
Joliette, Lanoraie, Lavaltrie, St-Thomas et St-Paul

AVIS
Jos. Sansoucy, le plus grand magasin de tissus à la verge de tout le comté, est maintenant situé au coin des rues Notre-Dame et St-Charles avec les prix les plus bas de Joliette.

SERVICES D'IMMEUBLES
LES PLUS COMPLETS DE LA REGION
★VENTE ★ACHAT
★HYPOTHEQUES ★ECHANGE
Roger Laplante, Rés. 581-3267
Jean Lalonde, Rés. 581-4627
LES ENTREPRISES REPENTIGNY INC.
215, NOTRE-DAME, REPENTIGNY
Tél. 581-5510

- Spécial -
PRELART EN COUPON, valeur $1.00 pour 59¢
TUILE DE CAOUTCHOUC, second à 17¢ ch.
SPECIAL INCRUSTE, valeur $2.00 pour $1.39
TUILE, 9 x 9, second à 7½¢
PRELART BATTLESHIP, Grade A, ayant déjà servi pour 75¢ la vg.
PREMIERS ARRIVES, PREMIERS SERVIS
G. DION
PRELART — 119, PLACE BOURGET NORD
(voisin de la Prison, Joliette)

BUREAU D'IMMEUBLES
OMER FRENETTE
434, Manseau Tél. PL. 3-9392 Joliette
Prix exigé par le vendeur, nous ne prenons aucun surplus du prix de vente.
Vente, Achat, Administration, Location
RICHMOND TRUDEAU, Représentant



Chapeaux et Ondulations permanentes
Pour votre chapeau des Fêtes, visitez notre magasin, où un choix sans précédent vous est offert, dans toutes les teintes.
Vous y trouverez des chapeaux faits de feutre, moufflon, mousse, seal skin, soleil, antilope, fleurs et satin. Aussi garnitures de plumes et fleurs à votre choix.
SPECIAUX A PARTIR DE $5.95
PLAN MISE DE COTE SI DESIRE
Pour votre permanente, visitez notre salon où des coiffeuses d'expérience vous attendent. Aussi ondulations à l'eau, coupe de cheveux de tout genre, traitement des cheveux, teinture, shampoing.
Pour votre prochaine coiffure, réservez votre appointement ou rendez-vous au
Salon Gabrielle Forest
55, BOURGET SUD TEL. 6-4704 JOLIETTE
(au-dessus de la Bijouterie A. Lechasseur)



Vente spéciale
FIL blanc ou noir, no 40, 200 vgs, .10 le rouleau
FIL DE COULEUR, .05 le r. 6 rouleaux pour .25
ROULEAUX de 1000 vgs, blanc ou noir, 36-40-50 .39 le rouleau
SACS DE RETAILLES pour couvre-pieds en cotonnade .25 le sac
FLANELLETTE imprimée, .35 la vg., 3 vgs pour $1.00
CHEMISE en flanellette carreautée, pour hommes gr. medium et small $1.39 ch. 3 pour $4.00
SOUS-VETEMENTS "Thermal" pour hommes; camisole 1.49; caleçon $1.98
POUR GARCONS: camisole 1.25; caleçon $1.49
FLANELLE DE LAINE, couleurs à la mode .50 la vg.
COUPONS DE COTON PIQUE imprimé. Prix assortis
COTON BLANC, 80" largeur; .79 la vg.
BELLES NAPPES FLEURIES 50 x 68 $1.49 ch.
LAINE A TRICOTER; couleurs variées .49 l'écheveau
TISSU A CHESTERFIELD; 45" de largeur; .79 la vg.
Chez Y. Deshaies
148, LAJOIE SUD, JOLIETTE

Docteur E. Piette
Spécialiste en chirurgie
HEURES DE BUREAU
11 à 12 A.M.
3 à 5 P.M.
7 à 9 P.M. lundi et vendredi
Absent le jeudi

Dr Alf. Ducharme
Médecin - Chirurgien
Post Gradué de New-York et de Cook Country
Graduate School of Medecine de Chicago
366, Manseau, Joliette
Tél. PL 3-5555

DR J.-A. BOHEMIER, M.D.
C.S.P.Q.
Examen de la vue
Maladie des yeux, des oreilles du nez et de la gorge
BUREAU:
11 h. à midi sur rendez-vous
2 h. à 4 h. exc. le samedi
7 h. à 9 h. lundi et vendredi
688, MANSEAU, PL 6-6226
JOLIETTE, QUE.

Tél PL 6-2050
Bertrand Forget
Représentant
SOVEREIGN LIFE
Assurances générales
Ste-Elisabeth (Joliette), Qué.

Centre Médical
436, rue Queen, Rawdon, P.Q.
DR J.-A. COUPAL, M.D.
TE. 4-2304
DR B. BAILEY, M.D.
TE. 4-2404
DR Y. CANTIN, D.D.S.
TE. 4-2375
Tél. TE. 4-2304

TER. 4-2441
Dr L. GODIN
M. D.
Médecin - Chirurgien
Rayons X - Traitements électriques
Médecine générale
414, rue Queen, Rawdon, Qué.

Architectes
AUGUSTE MARTINEAU
556, Manseau
Tél. PL 6-6253 Joliette, Qué.

Dr Joffre Pouliot,
D.D.S.
59 SUD, PLACE BOURGET
JOLIETTE
Téls Bureau: PL. 6-6603
Rés. PL. 3-3895

Actualités Religieuses

Remerciements du pape Jean XXIII au monde

ROME (CCC) — A la suite des manifestations qui ont marqué son 80e anniversaire de naissance et le 3e anniversaire de son couronnement, le pape Jean XXIII a fait parvenir une lettre autographe au cardinal Amleto Cicognani, secrétaire d'Etat. Par ce document, le Souverain Pontife déclare qu'il entend exprimer sa plus vive et sa plus profonde reconnaissance pour tout ce qui a été fait en son honneur.

Ces jours, déclare le Pape, ont été des jours de respect et de piété familiale. Ce que nous avons le plus apprécié, ce sont les prières de ceux qui se sont adressés à Dieu avec nous et pour nous, à nos intentions. Celles-ci sont bien connues: l'extension du règne de Dieu, la paix entre les nations et à l'intérieur des nations, la sanctification du clergé et du peuple chrétien. On a souhaité que de longues années s'ajoutent encore à nos 80 ans, ajoute le Pape; à de tels voeux, on ne peut faire qu'une réponse: "La volonté de Dieu; un point, c'est tout".

Cette reconnaissance du Pape va aux cardinaux, aux membres de l'épiscopat, au clergé, aux fidèles, aux missionnaires extraordinaires, au corps diplomatique, aux personnalités qui, du monde entier, lui ont fait parvenir leurs voeux.

Certes, les motifs de tristesse ne manquent pas; il y a l'anxiété au sujet de l'avenir des nations et des peuples. Mais, il faut avoir confiance en la victoire finale du Christ et un optimisme sincère et bien entendu est donc de mise.

La télévision, la radio, la presse, non seulement catholiques, mais également non catholiques et non chrétiennes, se sont associées à ces manifestations. Elles ont droit à une reconnaissance particulière. De tels faits dépassent la célébration d'un 80e anniversaire. Ils prouvent l'accord des peuples, leur unité de pensée, leur intention répondant aux exigences du moment présent.

Le Pape exprime ensuite à tous le voeu qu'ils atteignent et dépassent même son âge. Mais, ce progrès en âge devrait être accompagné d'une progression au moins égale en dévotion et en vie chrétienne. Les manifestations du 80e anniversaire du Pape devraient donc être accompagnées de progrès dans ce domaine.

Il est écrit dans la Bible: "Je bénirai le Seigneur, tous les jours de ma Vie". Il est cependant *certaines circonstances* solennelles où cette bénédiction et cette gratitude doivent être plus vastes et plus ferventes. Tel est le cas d'un 80e anniversaire. Pour terminer, le Pape souhaite que les prières montées vers Dieu soient source de bénédiction pour tous ses chers fils de l'Eglise et de l'humanité tout entière.

Un chevalier s'adresse aux chevaliers de son conseil

Monsieur l'Aumônier,
Monsieur le Grand Chevalier,
Chers Frères Chevaliers,

On me nomme avocat du Conseil des Chevaliers de Colomb de St-Charles. Je vous remercie sincèrement de la confiance que vous me témoignez. Soyez assurés que je ferai tout en mon pouvoir pour être à la hauteur de la situation. Veuillez m'excuser si je lis mon texte au lieu de vous parler de mémoire, car: "Verba volant, scripta manent", les paroles s'envolent et les écrits restent. Ainsi, je ne dirai, et on ne me fera dire que ce que j'aurai dit.

Avant d'accepter cette dignité, voir cette charge, je voudrais vous transmettre mes opinions sur les directives que j'entends suivre en m'en acquittant. Je voudrais aussi vous exposer mes idées personnelles sur ce pourquoi nous sommes Chevaliers; idées que, sans doute tous, dans cette salle font les leurs. Ainsi, vous n'aurez qu'à retirer ma nomination et me nommer un remplaçant, si cette version n'est pas conforme aux idées de l'assemblée. De cette manière, envers tous, Frères Chevaliers, je n'aurai pas été un traitre, une face à deux tranchants, un idéaliste, un visionnaire, ou encore, un faux pape ignoré comme tel.

Comme nouvel avocat, j'appuierai entièrement les vues de notre Député d'Etat, l'Honorable Juge Eugène Marquis, Chevaliers de Colomb, nous devons être en tout premier lieu des "gardes-corps" de l'Eglise. Vous savez, ou du moins je crois ne pas vs l'apprendre, que la religion catholique est menacée ici dans notre pays, dans notre paroisse de St-Charles et même parmi les membres de notre Conseil; soyons francs, soyons des apôtres de la justice et de la charité. Ce n'est pas un sermon que je vous ferai, mais une mise au point.

Mgr Audet déclarait à une réunion dans la Beauce, en date du 30 juillet 1961: "que le temps où la religion était pratiquée dans les catacombes est passé". Il faut que les catholiques (Je crois que nous sommes concernés) étalent leur foi ouvertement." Est-ce que l'on peut demander aux Chevaliers de Colomb d'être des supports, des gardes-corps de l'Eglise, de sa hiérarchie, c'est-à-dire: Notre Saint-Père le Pape, les cardinaux, les évêques, les prêtres, les religieux et les laiques pratiquants.

Je ne sais si c'est parce qu'on a prévu mon geste ou par ironie qu'on m'a confié la présidence du Comité Religieux. Quoi qu'il en soit, j'en suis des plus flatté.

Comme avocat et président du Comité religieux du Conseil, je demanderai que les autorités religieuses soient respectées et vénérées. Ne jugeons pas si nous ne voulons pas être jugés. Ici, dans notre Conseil, on a prétendu maintes fois que M. le curé ne viendrait jamais assister à nos réunions; or je ne l'ai invité qu'une fois et il a très bien accepté et je l'en remercie publiquement.

Mettons cartes sur table. Dans notre village, et même dans la bouche de quelques Chevaliers, est-ce que nos autorités religieuses ne sont pas l'objet de mille et une calomnies? On mange du curé et du vicaire, vous le savez. Eh bien, comme avocat du Conseil, je demanderai à nos Frères Chevaliers de changer cette façon d'agir, et de toujours s'exercer, au contraire, à coopérer avec eux, voire même à les soutenir et à les défendre dans notre milieu, si l'occasion se présente. Cessons les qu'en dira-t-on; ne soyons pas gênés de notre catholicisme, nous Chevaliers de Colomb. Nous ne sommes pas des francs-maçons, mais les membres d'un Conseil destiné à combattre les idées maçonniques Sommes-nous conduits par le peur, l'indifférence, ou le devoir? Pour nous, Chevaliers, nous n'avons pas le choix, être des ennemis, ou le soutien réel de l'Eglise. A nous donc de marcher. Combien de Chevaliers sont en léthargie, des mitaines, des "père Ovide", ne manifestant pas leurs idées, dans une fraternité comme la nôtre, par crainte de représailles ou de ridicule; et pourtant, nous sommes tous des catholiques pratiquants, des Chevaliers du premier, du deuxième et du troisième degré. Rappelons-nous les promesses faites librement. Pour aider notre mémoire, je suggèrerais qu'à nos réunions, une lecture d'un passage notre initiation ou un paragraphe de notre constitution soit communiqué à l'assemblée. Serait-ce peine perdue? Je ne le crois pas.

Vous savez de plus, quavant d'être une association dont le but soit la distraction, il nous incombe toujours, selon l'Honorable Juge Marquis, d'être des propulseurs de la charité et de la justice. La charité ne consiste pas uniquement à faire l'aumône; la justice à ne pas voler. Avant tout, pour nous frères Chevaliers, la charité et la justice consistentà nous aimer et à nous aider mutuellement, puis à rayonner dans notre milieu respectif Cet amour doit être pour les autres comme il l'est pour chacun de nous.

Je ne voudrais, dans ce Conseil, que des Chevaliers de coeur où l'antipathie personnelle, l'aversion politique, le choc de la divergence d'idées en général, soient laissés à la porte de nos quartiers généraux. Soyons donc francs. Parlons des absents comme s'ils étaient présents. Finis les petits caucus. Ignorons les défauts de nos Frères Chevaliers, pour toujours étaler leurs qualités. Faisons épanouir les valeurs spirituel'es, intellectuelles, morales et physiques de tous les membres dans notre confrérie. Ne favorisons pas seulement un petit groupe au détriment des autres.

Maintenant que j'ai essayé de vous faire comprendre mon point de vue, libre à vous de m'accepter. Quant à moi, j'accepte d'être votre avocat dans ces conditions.

SIGNE: Dr ROGER MORIN, Chirurgien-Dentiste, Membre du 3e Degré, Conseil 3194, Membre du 4e Degré, de l'Assemblée Générale Cardinal Ls N. Bégin.

TROISIÈME DIMANCHE DE L'AVENT



LE SEIGNEUR EST PROCHE

Elisabeth, en voyant arriver Marie, s'élance vers elle, reconnaissant la mère de son Sauveur. Même invisible, le Seigneur est proche de ceux qui ont confiance en lui. Par leur joie, leur amour et leur esprit de paix que les chrétiens témoignent auprès de tous les hommes de la présence de Dieu dans le monde.

"Les découragés redressez-vous, ne tremblez plus! Notre Dieu va venir; il nous sauvera". (Isaïe 35, 4)

Société Catholique de la Bible

BIBLE ET CHARITÉ



CHARITÉ

Qui est mon prochain? "Maître, que dois-je faire pour posséder la vie éternelle?" demande un docteur de la loi. Jésus, citant les livres saints, répond "qu'il faut aimer Dieu et son prochain". Le Christ impose l'amour entre les hommes. Les hommes, pour la plupart, n'imposent que leurs doctrines.

(Marg. Agnard de Groote)

Prêter à son prochain c'est pratiquer la miséricorde, lui venir en aide c'est observer les commandements. (Eccli 29, 1)



OTTAWA, 6 — Le nomination de M. Gaston Cholette, de Québec, au poste d'officier régional du Conseil national de la Productivité et de directeur du programme de cet organisme pour le Canada français vient d'être annoncé par le président du conseil, M. H. George de Young.

Né à Québec et âgé de 41 ans, M. Cholette a été secrétaire du Conseil supérieur du Travail du Québec, professeur de relations industrielles durant trois ans à l'Université Laval, et conciliateur du ministère du Travail du Québec durant dix ans.

M. Cholette demeure au 850 de l'avenue des Jésuites, à Québec. Il a fait ses études au collège St. Patrick d'Ottawa, à l'Université Laval (maitrise en sciences sociales, 1943) et à la Sorbonne(mention en Droit, 1958).

Dans l'exécution de ses devoirs, M. Cholette devra travailler de pair avec les organismes provinciaux et locaux à favoriser l'implantation de programmes et de mesures qui puissent améliorer la productivité dans toute l'économie du Québec.

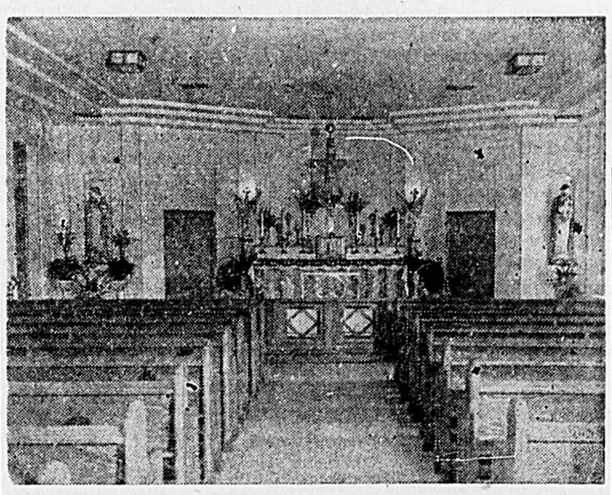
Il s'occupera particulièrement des méthodes de stimulation et de distribution, des techniques de mise sur le marché et d'administration, des programmes de formation, des recherches industrielles appliquées et des relations ouvrières.



Le Pape honore un évêque africain — Premier évêque africain, S. E. Mgr Joseph Kiwanuka, p.b., archevêque du Rubaga nommé par Sa Sainteté le Pape Jean XXIII, membre de l'Académie Mariale internationale. Il a également été nommé membre du comité permanent pour l'organisation du congrès marial international, qui doit se dérouler au sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine, après le concile. Ces nominations de l'archevêque de Rubaga ont été présentées par S. E. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat du Canada. (Cliché CCC)

Un autre évêque africain à Masaka (Uganda) — M. l'abbé Adrien Ddungu, du clergé séculier de l'Uganda, vient d'être nommé évêque de Masaka. Il succède à S. E. Mgr Joseph Kiwanuka, p.b., qui a été transféré au siège archiépiscopal de Rubaga, en janvier dernier; Mgr Kiwanuka fut le premier Africain de race noire à être nommé évêque. Agé de38 ans, le nouvel évêque fit ses études de théologie au Collège Urbain de la Propagation de la Foi, à Rome. A son retour en Uganda, il exerça pendant six ans le ministère pastoral dans les paroisses de Narozari et de Matalé. L'année dernière, il fut nommé professeur au grand seminaire régional de Katigondo, où il a enseigné jusqu'au jour de sa récente nomination à l'épiscopat. Erigé en 1939, le diocèse de Masaka compte maintenant 19 paroisses et 193,000 catholiques, soit environ cinquante pour cent de la population totale. Aux côtés des prêtres africains, travaillent des Pères Blancs et des Pères du St-Sacrement. (Cliché CCC)

Retraites fermées à l'Immaculée-Conception



LA CHAPELLE DE LA MAISON DE L'IMMACULEE-CONCEPTION

LISTE DE NOS RETRAITES POUR JANVIER-FEVRIER 1962

8 au 11 janvier: Spiritualité pour les Auxiliaires du Clergé. Toutes les dames et demoiselles désireuses de se joindre à ce groupe seront les bienvenues. Prédicateur: R. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m.

19 au 21 janvier: Dames. Paroisse St-Félix-de-Valois. Prédicateur: R. P. Louis Jamin, f.m.i.

26 au 28 janvier: Retraite conjugale pour couples de 1 à 15 ans de mariage. Les inscriptions doivent se faire d'avance. Prédicateur: R. P. Gérard Gagnon, c.s.c.

Mois de février 1962

2 au 4 fév.: Retraite conjugale pour couples de 10 à 25 ans de mariage. Les inscriptions doivent se faire d'avance. Prédicateur: R. P. Alexandre Gauvreau, p.m.e.

5 au 8 fév.: Dames. Paroisses: St-Cuthbert, Ste-Marie-Salomé, Ste-Elisabeth, St-Jean-Baptiste, Ste-Thérèse — R. P. Giovanni Leclerc, m.s.c.

9 au 11 fév.: Retraite conjugale pour couples de 1 à 15 ans de mariage. Les inscriptions doivent se faire d'avance. Prédicateur: R. P. Paul Chamard, o.m.i.

14 au 16 fév.: Dames. Paroisse St-Ambroise. Prédicateur: R. P. Lucien Lapierre, s.v.

16 au 18 fév.: Filles. Paroisses: Crabtree, St-Thomas, St-Cuthbert, St-Paul. Prédicateur: R.P. Lucien Lapierre, s.v.

26 au 1er mars: Dames: Paroisses: Berthier, Ile St-Ignace, Ile-du-Pas, Ste-Emmélie. Prédicateur: Un Père de Notre-Dame-de-Sion.

Ca vous regarde!

par Henri Béchard, S.J., vice-postulateur de la cause de la vénérable Kateri Tekakwitha

A Paris, dans le quartier Pigalle, traînent deux ou trois cents jeunes, rassemblés en bande — les **blousons noirs.** M. l'abbé J.-C. Barreau, qui a entrepris de les évangéliser, avoue que **tous** ces adolescents proviennent de milieux où "le père a manqué — réellement ou psychologiquement, ce qui est parfois pire — de diverses manières." Chez eux "l'image de l'homme est flétrie; ils méprisent le père et, par extension "le flic", l'adulte en général..." **(Parole et mission,** octobre 1961.)

Au Canada français, il serait fort intéressant d'engager une enquête dans certains milieux, plus habitués à la tenue de gala qu'au **blouson noir.** Peut-être l'indication offerte par les travaux de l'abbé Barreau nous fournirait-elle un des éléments — vous voyez, je ne m'avance pas trop — qui ont concouru à engendrer ces étranges que sont les catholiques toujours en veine de critiquer l'Eglise. Pour ma part, je suis persuadé qu'on dépisterait chez bon nombre d'entre eux les mêmes symptômes que chez les **blousons noirs** parisiens. Tout jeunes, chez eux, ils n'ont peut-être pas connu un père véritable dans le mari de leur mère. Leur vie affective ne s'est pas développée normalement et aujourd'hui ils ne voient le prêtre et derrière lui, Dieu, que sous une optique distordue.

La vénérable Kateri Tekakwitha, orpheline à quatre ans, fut élevée par des tantes, mais son oncle, un des chefs du village d'Ossernenon, régnait en maître chez lui, en autant que le permettait le pattern iroquois. Plus tard, Kateri vénérait la robe noire; elle voyait chez tout prêtre, malgré ses défauts inévitables, ce qu'il était; l'envoyé de Dieu. D'un Dieu qu'elle ne craignait pas, bien au contraire, qu'elle aimait!

J'ai souvent rappelé ici que nos ancêtres considéraient la vénérable comme "protectrice du Canada". Elle s'intéresse toujours au Canada français. **Ca vous regarde!** Confiez-lui tous ceux à qui une vie affective normale a manqué pendant leur jeunesse. Tous vos problèmes personnels aussi. Elle vous aidera à les résoudre. Ecrire au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites, Caughnawaga (Québec.)

SUIVEZ LES COURS DE SURVIE!

Vous serez payé pendant le service que vous accomplirez en vertu du Programme spécial d'instruction de la Milice.

Voulez-vous prêter votre concours, durant les prochains mois, à une tâche qui est de la plus haute importance pour l'avenir de tous les Canadiens?

La Milice, autrement dit la Réserve, a besoin **dès maintenant** de cent mille hommes de plus, car advenant une attaque nucléaire elle sera appelée à collaborer avec l'Armée régulière à l'accomplissement de la mission vitale que constituerait l'organisation de notre survie nationale. Ces citoyens-soldats recevront la formation requise au moyen d'une série de cours d'une durée de six semaines chacun.

Pendant les cours, les nouveaux miliciens devront suivre l'instruction cinq jours par semaine. Ils logeront chez eux et toucheront la même solde que les soldats de l'Armée régulière. A la fin des cours, ils pourront demeurer membres de la Milice aux conditions ordinaires, ce qui comporte une ou deux soirées d'instruction payée par semaine.

Si vous êtes âgé de 18 à 50 ans et que vous réunissez les conditions requises pour vous enrôler, pourquoi ne pas profiter de cette occasion d'apporter votre contribution d'homme à la défense du Canada, à la sécurité de votre famille et à votre bien-être futur?

Ces cours auront lieu aux dates suivantes: du 8 janvier 1962 au 18 février, du 26 février au 8 avril, du 16 avril au 27 mai.

Pour tous renseignements sur le programme et les conditions d'enrôlement, rendez-vous à la salle d'exercice (manège militaire) de votre localité de 1 h. 30 à 4 h. 30 tous les jours, du lundi au vendredi, ainsi que les soirs d'entraînement, ou communiquez avec le centre de recrutement de l'armée dans votre localité dont vous trouverez l'adresse dans l'annuaire téléphonique, ou communiquez avec le:

Le Régiment de Joliette,
585, rue Archambault,
Joliette, Qué.

LA MILICE DE L'ARMÉE CANADIENNE

A Ste-Béatrix

Réveillon de Noël après la messe de Minuit

Organisé par les Dames fermières
A la Salle paroissiale
A la dinde

Prix du couvert: $1.75 (adultes) — $0.75 (enfants)

Billets en vente à la Pharmacie Gadoury, Joliette
René Martin, Joliette

Foyer sobre
Foyer heureux



Besoin urgent d'argent? Téléphonez à "Beneficial." Obtenez *rapidement* l'argent dont vous avez besoin. Un téléphone et une visite au bureau suffiront. Téléphonez ou venez au bureau aujourd'hui!

"LE CLIENT EST ROI" ... CHEZ "BENEFICIAL"

Prets jusqú a $750 ou plus. Votre pret peut etre garanti par une assurance-vie.

518 RUE MANSEAU
Téléphone: PL 3-7448
JOLIETTE

BENEFICIAL FINANCE CO. OF CANADA

OUVERT LE SAMEDI JUSQU'A MIDI

Nouveau Salon de coiffure

FLEUR DE LYS

69, Bourget sud — Tél. PL. 6-8551
(au-dessus du Trans-Canada)

Spécialité: Permanente, teinture, mise en plis, coupe de cheveux

Propriétaire: Lyse Perreault

LA CITE DE JOLIETTE
Services Municipaux

Aux électeurs Municipaux

propriétairs d'immeubles imposables en la Cité de Joliette.

Avis public

est par le présent donné par le soussigné, Secrétaire-trésorier de la Cité de Joliette que, conformément à la proclamation du Maire en date du 27 novembre 1961, fixant au jeudi, 14 décembre 1961, l'ouverture d'un bureau pour recevoir les votes sur l'approbation ou la désapprobation du

Règlement No. 642

autorisant un emprunt permanent de $400,000.00 pour l'exécution de certains travaux

adopté le 20 novembre 1961 par le conseil de la Cité de Joliette, laquelle votation devant se continuer le 15 décembre 1961, les électeurs propriétaires de biens imposables de la Cité de Joliette sont en conséquence convoqués les jeudi et vendredi, 14 et 15 décembre 1961, depuis neuf (9) heures du matin jusqu'à sept (7) heures de l'après-midi, en l'Hôtel de Ville de Joliette, aux fins de s'assurer si le règlement no 642 ci-dessus est approuvé ou non par les dits électeurs, le tout en conformité de la Loi.

AVIS EST EGALEMENT DONNE que l'adoption de ce même règlement devra être en conformité des dispositions des articles 399 et suivants de la Loi des Cités et Villes.

DE TOUT CE QUE DESSUS, tout électeur propriétaire foncier de la Cité de Joliette est tenu de prendre connaissance et de se gouverner en conséquence.

JOLIETTE, ce 28 novembre 1961.

J.A. DESORMIERS, sec.-trés.



PIERRE ROY

AGENT DE CARRIERE SUN LIFE

est à votre disposition pour vous aider dans vos problèmes d'assurance-vie

FONDS DE RETRAITE — ASSURANCE-GROUPE

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE SUN LIFE DU CANADA

Bureau: 348, Notre-Dame — Rés.: 76, Gauthier
Tél. PL. 6-6130 — JOLIETTE, P. Q. — Tél. PL. 3-7096

Matériaux usagés et neufs pour la construction

— AUBAINES AUX BRICOLEURS —

Bois à partir de $35.00 du 1,000 pieds

Bardeaux d'asphalte d'amiante à partir de $3.50 et $7.50 la toise

Aussi, 2 x 4 — 2 x 6 — 2 x 8 — 2 x 10

LEFEBVRE & FILS

171, NOTRE-DAME — ST-PAUL L'ERMITE

TEL. 581-5270

CAMPAGNE D'ACHAT —— CHEZ NOUS!

ENCOURAGEONS NOS MARCHANDS

ACHETONS CHEZ-NOUS ET

GARDONS L'ARGENT CHEZ-NOUS

CAMPAGNE D'EMPLOI D'HIVER



FAITES-LE MAINTENANT

Demandez vos billets gratuits

et gagnez de magnifiques prix

Obtenez-les chez les marchands participant à la campagne

JEUNE COMMERCE

CAMPAGNE ORGANISEE PAR: JEUNE COMMERCE DE JOLIETTE INC.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS ECOUTEZ CJLM

La J.O.C. canadienne se prépare à fêter son 30e anniversaire

La J.O.C. canadienne tenait son conseil national à la fin de semaine du 9 et 10 décembre. Les présidents fédéraux et aumôniers étaient réunis dans les salles du Secrétariat National au 1212 rue Panet à Montréal.

Après avoir revisé la position financière du Secrétariat National, les délégués ont été appelés à prendre des décisions concernant des activités d'envergure à réaliser pour 1962. A la fin de février la J.O.C. organisera pour la première fois un grand congrès groupant plus de 400 responsables des caisses de prévoyance du mouvement. Ce rassemblement coïncidera avec la rencontre Nord-Américaine qui se tiendra à Montréal du 22 au 25 février. Les délégués ont également ébauché un premier plan pour les célébrations du 30e anniversaire de la J.O.C. du Canada. C'est en effet en 1932 que se fonda la première section jociste au pays, soit 7 ans après que Mgr Cardijn eût découvert et expérimenté la formule jociste en Belgique. On y proposa un grand rassemblement des anciens, on élabora le plan des activités possibles dans les fédérations et de l'organisation des différents meetings sur le plan local. Pour souligner cet anniversaire le conseil a étudié la possibilité d'inviter Mgr Cardijn le fondateur de la J.O.C. Internationale. Le Bureau Exécutif National présentera d'ici peu un plan plus précis et plus détaillé de ces manifestations.

Après avoir entendu le rapport de la délégation jociste qui en novembre assistait au deuxième conseil mondial à Rio, les congressistes ont accepté le plan quadriennal de l'action internationale.

C'est à ce premier conseil national de l'année 61-62 que les responsables du mouvement ont été appelés à réélire leurs comités respectifs.

J.O.C.
Roland Ouimet, président
Jacques Boucher, secrétaire.
Gilbert Lacasse, trésorier.
Guy Desrosiers, propagandiste.
Maurice Lajoie, responsable des Caisses de prévoyance.
J.O.C.F.
Denyse Guévin, présidente.
Marie-Paule Lemieux, secrétaire
Carmelle Benoît, trésorière.
Bernadette Dionne, propagandiste.
Jeanne-Mance Proux, responsable du Service de Préparation au Mariage.

Deux nouveaux membres se sont ajoutées à l'équipe nationale Charlotte Paquette de Sherbrooke qui devient 2e responsable du secteur de Préparation au Mariage et Monique Bernard de St-Hyacinthe qui agira comme responsable de la J.O.C.F.



ATTENTION!

Plus de sécurité pour votre argent, grâce aux freins de grandes dimensions de la nouvelle

SIMCA '5'

La voiture économique qui a un appétit d'oiseau!

Garage P.-E. Savignac

LIMITÉE

671, rue St-Thomas

Tél. PL. 6-4563 Joliette

Réparation Télévision et Radio

Par des experts en technique *VENTE et SERVICE*

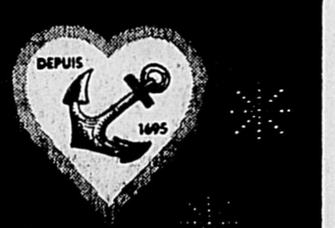
MEUBLES NEUFS ET USAGES

GASTON DAHER INC.

Appelez: PL 6-4852 le soir: PL 6-6614

122 sud, St-Chs-Borromée Joliette

le gin de KUYPER évidemment



LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE



Gisèle Mackenzie à CKAC — La talentueuse chanteuse de réputation internationale **Gisèle Mackenzie,** possède maintenant son émission régulière sur les ondes de CKAC. L'émission "Une Orchidée de Gisèle" peut être entendue trois fois la semaine, les lundi, mercredi et vendredi midi à 12 h. 50. Maintenant une grande vedette américaine, Gisèle Mackenzie reste quand même fidèle à son auditoire canadien-français et elle interprétera à l'antenne de CKAC les meilleures chansons françaises d'hier et d'aujourd'hui. Directement de Hollywood, Gisèle Mackenzie est assistée du populaire annonceur Mario Verdon pour présenter "Une Orchidée de Gisèle", trois fois la semaine à l'antenne de CKAC, bien entendu! 73 au cadran, depuis bientôt 40 ans.

ST-GABRIEL

D.N.C. — BAPTEMES — SYLVESTRE — Le 3 déc. l'abbé J.-L. Pelletier baptisait Joseph, René, Claude, Luc, né le 22 nov. à l'hôpital Comtois de Louiseville, enfant de M. et Mme Lucien Sylvestre (Yolande Morin). Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Antonio Bilodeau (Yvette Sylvestre) de St-Charles de Mandeville, oncle et tante de l'enfant. Félicitations.

ALLARD — Le 3 déc. l'abbé J.L. Pelletier baptisait Marie, Laurette, Josée, Chantal, née le 23 nov. à l'hôpital Comtois de Louiseville, enfant de M. et Mme Emile Allard (Claire Charbonneau). Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Roméo Bonin (Laurette Charbonneau), oncle et tante de l'enfant. Félicitations.

DECES GAGNON — La semaine dernière est décédé à Montréal, M. Donat Gagnon, époux de Antoinette Boucher. Il était le père du Dr Bernard Gagnon de cette paroisse. Ses funérailles ont eu lieu samedi le 9 déc. à NotreDame du Rosaire et il a été inhumé à Joliette. Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

TRIDUUM DES ENFANTS DE MARIE — A l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception, nous avions le bonheur de recevoir M. l'abbé René Coderre, professeur au Séminaire, pour nous prêcher le triduum. Les Enfants de Marie ont participé aux exercices en assez grand nombre et ont bénéficié des bons conseils qui les aideront certainement.

Seize jeunes filles se joignent à la Congrégation.

Nous les félicitons sincèrement et nous remercions beaucoup M. l'abbé Coderre.

J.O.C. — ECHO QUI REPOND — Mardi dernier, le 5 déc., eut lieu au sous-sol de l'église un cours sur l'union et la cotisation syndicale. Il y eut beaucoup de monde; garçons et filles y étaient invités.

Au début de la soirée, nous avons eu un film sur l'union et la machine à projeter était opérée par M. Normand Beausoleil.

Après le film, quelques-uns furent surpris de constater qu'il y avait parmi les adeptes du cours un conférencier qui conclut la soirée de façon remarquable. Sincère remerciements à M. J.-Pierre Robert qui accepta cette tâche si difficile à accomplir.

"Bravo à Ti-Pierre".

Un Jociste

VEILLEE A L'ECOLE REINE-MARIE — Samedi dernier avait lieu à l'école Reine-Marie une autre veillée du samedi soir. Beaucoup de jeunes s'y étaient rendus. Il y eut de l'entrain, jeux de société, tous les jeunes s'en donnèrent à coeur joie. Jacques Turenne agissait comme maître de cérémonie. Il y eut tirage d'un magnifique briquet, une gracieuseté de M. Gérard Sarrazin, bijoutier et ce fut Mlle Michelle Beaudry qui remporta ce fameux prix. Merci à M. Sarrazin.

Félicitations à l'orchestre qui a su mettre la joie dans les veillées. Samedi dernier c'était la dernière soirée de danses avant les fêtes vu la soirée du 16 décembre qui sera organisée par les Lacordaires et se tiendra à l'Ecole du Sacré-Coeur. Nous reprendrons nos soirées dansantes après les fêtes; suivez les annonces dans les journaux, nous vous communiquerons la date précise.

Félicitations aux organisateurs et sincères remerciements à tous et chacun pour leur collaboration apportée. D'ici là, Joyeuses Fêtes et amusez-vous bien.

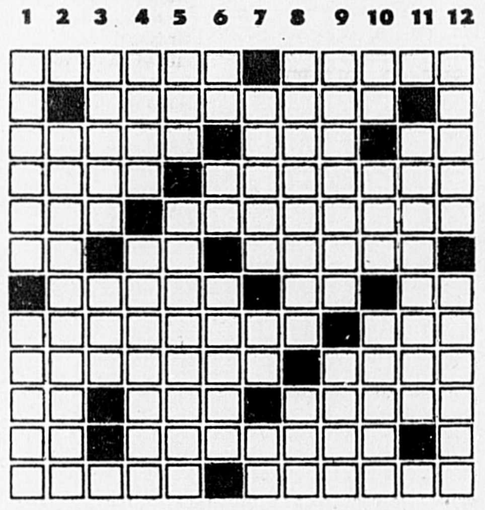
Responsables des veillées

RECOLLECTION DE L'ACTION CATHOLIQUE ADULTE — C'est dimanche soir le 3 décembre qu'avait lieu la récollection réunissant environ 50 adultes militant (e)s d'Action Catholique. Le thème de cette réflexion portait sur "l'Amour Charité notre source". La soirée a débuté par un mot de bienvenue du président Marius Savoie. Puis bientôt, on se divisa en équipes pour chercher la lumière sur les notions de l'amour et de la charité. Dans les conclusions finales données par l'aumônier local, on distingua l'amour naturel et l'amour surnaturel qui porte aussi le nom de charité. On a pu aussi distinguer charité théologale qui a Dieu comme objet, charité conjugale qui consiste à aimer son conjoint pour l'amour de Dieu, enfin charité fraternelle qui peut s'appliquer à tous. Mais bientôt, on a dit que la charité fraternelle pouvait être pratiquée d'une façon individuelle et aussi d'une façon organisée. Là, se situe l'Action Catholique qui est mandatée, c'est-à-dire demandée officiellement par le Pape et les Evêques comme participation du laicat à l'apostolat hiérarchique de l'Eglise. L'aumônier insista de plus sur l'esprit de la charité fraternelle qui sait découvrir les besoins de nos frères et qui sait partager l'amitié. La soirée se continua par un message de la présidente Mme André Desmarais qui félicita tous ceux qui avaient eu la générosité de venir et les invita à être fidèles à leur réunion d'équipe mensuelle.

Les membres du comité en plus du président et de la présidente sont la secrétaire Mme Jacques Lauzon, la trésorière Mme Ls-Joseph Corriveau et l'aumônier M. l'abbé J.L. Pelletier. Il y a actuellement 5 équipes de foyers militants et une équipe de dames. Espérons qu'il y aura d'autres équipes qui se formeront encore. La soirée se termina par un goûter qui fut des plus fraternels.

Comité d'Ac. Cath. Adulte.

LES MOTS CROISES DE L'ACTION POPULAIRE



HORIZONTALEMENT

1—Clerc qui a reçu le diaconat. —Prénom masculin.
2—Charge de passementeries, de galons.
3—Touche, provoque la pitié.— Roue dont le pourtour est creusé en forme de gorge.— Conjonction.
4—S'acquitte de certaines fonctions. — Principe, commencement.
5—Romancier et écrivain français (1804-1857). — Fais des créneaux, des dents.
6—Terminaison — Interjection. — Ornement sacerdotal.
7—Toute grande entreprise concentrée. — Pronom personnel. — Eu égard à.
8—Personne qui vend ou fait des brosses. — Qui ne sont pas vêtus.
9—Action de lisser. — Prêtre chargé de la direction spirituelle d'une paroisse.
10—Altesse Royale. — Durée de la vie de l'homme. — Soutirer.
11—Occuper la première place dans une assemblée.
12—Magistrats indigènes. — Faisais tort à.

VERTICALEMENT

1—Lève, tient droit. — De couleur claire.
2—Endommager des fruits par choc ou contact.
3—Tranchant, aigu. — Peigne du tisserand. — Lettre grecque.
4—Ordre de se taire. — Soldat de la cavalerie légère, créé au XVIIe siècle.
5—Mammifère rongeur. — Action de casser (pl.)
6—Pronom personnel (inverse). —Métal rare. — Axe d'une plante qui porte les feuilles et se termine par un bourgeon (pl.)
7—Monts dans les hauteurs de Bretagne (Finistère). — Voyelle doublée). — Pronom personnel.
8—Rompre les reins. — Ville de Belgique.
9—Rejeton qui naît de la racine des arbres. — Instruments pour ouvrir et fermer une serrure.
10—Germanium. — Rivière d'Alsace. — Fera du tort, causera un dommage.
11—Relief d'une sculpture.
12—Echouée — Feras usage de quelque chose.

Jean-Claude Langlois

Solution des mots croisés de la semaine dernière

HORIZONTALEMENT

1—Salles — Ogres
2—Train — Frauda
3—Ai — Acné — Rail
4—Nés — Hérédité
5—Clemetite — Er
6—Mon — Renas
7—Perte — Ris
8—Er — Tegenaire
9—Témérite — Eus
10—Aval — Dela — Ma
11—Goulée — Lumen
12—Etres — Vexant

HORIZONTALEMENT

1—Stance — Etage
2—Ariel — Prévot
3—La — Sème — Maur
4—Lia — Mortelle
5—Enchenter — Es
6—Net — Egide
7—Ferir — Eté
8—Or — Eternelle
9—Gardénia — Aux
10—Ruai — Asie — Ma
11—Edites — Rumen
12—Saler — Pesant

La Bible vous parle

(13 décembre)

Soyez en paix entre vous. Nous vous y engageons, frères, reprenez les oisifs, encouragez les craintifs, soutenez les faibles, ayez de la patience envers tous (I Thess 5, 13-14) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Les causeries de la semaine à Radio Sacré-Coeur

LUNDI: Emile Muller, s.j. Une maman proteste. Chant par M. J.-Yves Desrosiers de Matane.

MARDI: Emile Muller, s.j. Les inquiétudes d'une chrétienne. Chant par la Paroisse de Caughnawaga.

MERCREDI: Jacques Martineau, s.j. L'amour du Christ nous presse. Chant par les Joyeux Ecoliers de Rimouski.

JEUDI: — Emile Muller, s.j. L'étrange paix de Jésus. Chant par l'Ecole Normale de Ste-Anne des Monts.

VENDREDI: Emile Muller, s.j. Noel s'en vient. Chant par les Frères Maristes de Lévis.

SAMEDI: — Ernest Gagnon, s.j. Noel peut venir. Chant par le Petit Séminaire de Joliette.



Lorsque l'argent est le cadeau idéal...

La B de M vous fournit trois moyens de le faire

Une somme d'argent est parfois le seul cadeau qu'on puisse offrir à Noël. Si, dans certains cas, une somme d'argent est le cadeau idéal, consultez la B de M. "Ma Banque" vous fournira un moyen de présenter votre cadeau sous une forme qui s'inspire de la gaîté de la période des Fêtes.



1. LES LIVRETS POUR JEUNES PERSONNES ET BÉBÉS sont un cadeau toujours grandement apprécié de la jeune génération. La somme d'argent que vous offrez sera inscrite dans un livret spécial enjolivé des motifs de Noël les plus attrayants.

2. LES MANDATS de Noël sont présentés dans des enveloppes aux gais décors ou dans des dépliants qui mettent clairement en évidence vos souhaits de Noël. Le mandat de banque est un cadeau idéal pour vos parents et amis résidant loin de la ville ou outremer.

3. UN CHÈQUE DE NOËL, présenté dans un emballage-cadeau spécialement conçu pour l'occasion, est à votre disposition pour ceux à qui vous ne savez quoi offrir. Cela vous facilitera la tâche, pour ce qui est de vos achats de Noël.



Venez voir dès aujourd'hui ces livrets, mandats et chèques de Noël à votre succursale de la B de M (et n'oubliez pas votre liste d'emplettes!)

BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

Succursale de Joliette: PIERRE-PAUL TARTE, gérant

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

La Société St-Jean-Baptiste de N.-Dame-des-Prairies

BINGO AUX DINDES

Jeudi soir, le 14 décembre, à 8 heures p.m., en la salle de l'école Mgr Jetté, rue Jetté. Prix de présence; billet d'entrée $1.00 pour 10 tours de bingo gratuits. Cadeaux magnifiques pour tours de bingo supplémentaires. Les bénéfices de la soirée serviront à défrayer le coût d'un dépouillement d'arbre de Noel pour les enfants.

DEPOUILLEMENT D'ARBRE DE NOEL

Dimanche après-midi le 17 déc., à 2 heures 30 p.m., en la salle de l'école Mgr Jetté, pour tous les enfants de Notre-Dame des Prairies incluant les élèves des écoles jusqu'à la 3e année inclusivement. Le Père Noel et ses fées arriveront chez M. le maire Amable Chalut à 2 heures p.m. et à la suite de la parade dans les rues ils se rendront à la salle de l'école pour le dépouillement de l'arbre de Noel. Il y aura cadeau, bonbons, etc pour tous les enfants présents. Le Père Noel remettra les cadeaux lui-même pour la plus grande joie de tous les enfants. Bienvenue à tous.

ASSEMBLEE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lundi soir le 18 décembre à 8 heures p.m., en la salle de l'école Mgr Jetté. Tous les membres sont priés d'être présents. Le rapport du bingo sera présenté à cette assemblée, et l'organisation de la patinoire et des équipements nécessaires seront à l'étude. Cordiale invitation à tous les membres de la société qui aimeraient assister aux réunions du Conseil d'Administration, le 3e lundi de chaque mois.

ST-ALEXIS

(D.N.C.) — FELICITATIONS: — Dimanche dernier, les paroissiens ont du remarquer qu'une grand' messe aux intentions des employés de Léo's Sportsware était annoncée. C'est la première mais non la dernière que les employés devraient payer. C'est une idée magnifique qui honore grandement ceux qui l'ont prônée. Aussi il convient de féliciter employés et patrons de Léo's Sportware pour cette initiative qui ne pourra que faire pleuvoir les bénédictions du bon Dieu sur cette nouvelle industrie de chez-nous. Il semble que cette industrie va très bien, car patrons et employés n'ont qu'un rêve "assurer la survie de cette industrie". Aussi croyons-nous, que faire chanter une grand'messe tous les mois est sûrement le plus efficace des moyens pour atteindre le but que patrons et employés ambitionnent. Il y a déjà un certain temps que cette industrie a ouvert ses portes et tous savent que c'est M. Beauchamp qui est gérant à la manufacture. Juqu'à date nous n'avons entendu que des éloges au sujet de M. Beauchamp. Rien de surprenant en cela, car avec le caractère pacifique qu'on lui connait, avec son expérience et surtout sa compétence comme machiniste, il y a de bonnes chances que cette industrie connaisse non seulement le succès mais soit appelée à d'importants développements. D'ailleurs, les salaires qu'on y gagne sont bons et chaque semaine c'est un beau $500.00 qui entrent dans les goussets des employés. N'est-ce pas un beau début? et n'y a-t-il pas lieu d'en féliciter ceux qui ont aidé à l'établissement de cette industrie chez-nous.

MARGUILLIER: — Vendredi, le 8 décembre comme un peu partout dans le diocèse les paroissiens de St-Alexis étaient appelés à se choisir un nouveau marguillier devant remplacer M. Joseph Ricard dont le terme d'office prendra fin le 31 décembre prochain. C'est M. Léo Perreault qui se vit confier l'honneur de prendre place au banc d'oeuvres de la Fabrique de St-Alexis. Aussi convient-il de féliciter le nouvel élu pour la belle marque de confiance dont il a été l'objet et lui dire que c'est avec joie que nous avons appris son élection, car les belles qualités de M. Léo Perreault en feront sûrement un marguillier de premier choix. A. M. Joseph Ricard qui cessera d'être marguillier du banc le 31 décembre, nous disons nos plus sincères remerciements, car M. Ricard compte de nombreuses et importantes réalisations à son crédit et tout celà s'est accompli en même temps que la situation financière de la Fabrique s'améliorait considérablement. Alors au nom de tous les paroissiens de St-Alexis MERCI à M. Ricard et FELICITATIONS à M. Léo Perreault.

ENFANTS DE MARIE: — Le 8 décembre dernier c'était également jour d'élection pour les Enfants de Marie. Le nouveau conseil se compose donc comme suit: Présidente: Mlle Micheline Dufort; Vice-présidente: Mlle Line Evangéliste; Secrétaire: Mlle Lucette Locas; Organiste: Mlle Augustine Magnan; Sacristine: Mlle Danielle Dufort; Conseillères: Mlles Lucie Venne, Nicole Lapalme, Hélène Ricard. A toutes ces nouvelles et anciennes du conseil, nos plus sincères félicitations.

DAMES DE STE-ANNE: — Dimanche le 10 décembre dernier était le jour de réunion de la Congrégation des Dames de Ste-Anne. A cette occasion, il y eut réception dans la Congrégation de Mmes Laurent Dufort, Rosaire Dufort, Normand Lafortune, Maurice Thériault, Gilles Allard, Wilfrid Dupuis, J.-Paul Wolfe et Arthur Pelletier. A toutes ces dames, nous disons nos plus sincères félicitations pour le bel exemple qu'elles ont donné à toute la paroisse et nous ne doutons pas qu'en retour la bonne Ste Anne les aidera à mieux remplir encore leur tâche de mère et d'épouse.

BAPTEME: — Samedi, le 9 décembre dernier, M. le vicaire Lionel Lanoie baptisait: Joseph, Clément, Jocelyn, Sylvain, enfant de M. et Mme Clément Marsolais (Marie-Rose Brien). Le parrain et la marraine furent M. et Mme Joseph Brien (Jocelyne Cardinal) de Montréal, oncle et tante de l'enfant. La porteuse, également tante de l'enfant était Mme Pierre Brien de St-Jacques.



"APRES L'EMPLOI D'ENGRAIS DE PLUSIEURS COMPAGNIES, C'EST FINALEMENT AUX ANALYSES PREPAREES PAR LA WILLIAM HOUDE LIMITEE QUE JE ME FIE POUR LA REUSSITE DE MON TABAC".

C. Labyt, St-Thomas

William Houde Limitée

LA PRAIRIE, QUE.,

TEL. OLYMPIA 9-1938

Ste-Elisabeth

D.N.C. — LACORDAIRE — Dimanche soir prochain à 8 h. 30 à la Salle paroissiale, aura lieu une grande soirée des Cercles Lacordaire et Sainte Jeanne d'Arc au cours de laquelle, il y aura Initiation et changement de décorations. A cette occasion, une conférence sera prononcée par un éminent orateur et une troupe de Joliette sera invitée pour nous montrer des danses de folklore. Nous vous donnons donc rendez-vous pour dimanche prochain le 17 décembre. Que tous les Lacordaire soient présents et qu'ils amènent un ami avec eux. Bienvenue à tous.

CHEVALIERS DE COLOMB — Les Chevaliers de Colomb de la paroisse remercient tous ceux qui sont venus à la veillée samedi soir dernier et qui les ont encouragés de leur présence. Nous sommes assurés d'avance que tous les jeunes enfants de la paroisse seront contents de la fête surprise qui leur est réservée pour le 24 décembre prochain. Merci encore une fois et à la prochaine veillée.

MARGUILLIERS — Nous offrons nos plus sincères félicitations à MM. Hildège Lambert et Ambroise Tessier qui ont été élus marguilliers vendredi dernier. L'un pour remplacer M. Alcide Coulombe dont le terme d'office se termine avec la présente année; l'autre pour remplacer M. Albert Ducharme qui a donné sa démission pour cause de maladie. Nous souhaitons à M. Albert Ducharme un prompt rétablissement et nous les remercions tous deux pour leur bon travail comme marguilliers de la paroisse.

PAGE DES COURRIERS

Forum Matt Talbot mixte

Jeudi soir à 8 h. 30 p.m. au sous-sol de l'église St-Pierre à Joliette aura lieu un autre forum mixte. Bienvenue à tous.

Ste-Julienne

D.N.C. — ELU MARGUILLIER — Vendredi dernier le 8 décembre 1961, M. Stanislas Pichette a été élu marguillier du banc d'oeuvres en remplacement de M. Florian Leclerc, sortant de charge. Nos félicitations.

Le Rédacteur de ce journal souhaite à tous un Joyeux Noel et une bonne et heureuse année.

Ces jours derniers a eu lieu la Réception des Enfants de Marie au nombre de 7. M. le Curé officiait à la cérémonie.

ST-LIGUORI

Le 8 décembre, à l'issue de la grand'messe, M. Arthur Rivest a été élu marguillier remplaçant M. Edmond Nadeau, dont le terme office finira le 31 décembre.

Nous remercions M. Nadeau pour les bons services rendus et nos sincères félicitations à M. Arthur Rivest.

Nos meilleurs voeux de prompt et complet rétablissement à M. Alain Gaudet, fils de M. et Mme Joseph Gaudet hospitalisé à Joliette à la suite d'un accident de la route survenu samedi soir dernier. Son compagnon M. Léveillé de Crabtree a subi également des blessures et est hospitalisé au même endroit. L'accident eut lieu non loin du village Montcalm sur la route de Rawdon.

Nous apprenions avec joie que Mme Joseph Richard est de retour dans sa famille et en bonne voie de guérison après avoir été hospitalisée à Maisonneuve.

Prompt rétablissement et bonne santé.

Province de Québec
Corporation Municipale
St-Côme, Co. Joliette.

EXTRAIT DU LIVRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA PAROISSE DE ST-COME, CO. JOLIETTE

A une session régulière du Conseil Municipal de cette municipalité, tenue en date du 4 décembre 1961, sous la Présidence de M. Hildège Mireault, Maire;

Il est procédé comme suit:

Sur proposition du Conseiller Marcel McCabe il est unanimement résolu qu'une résolution de remerciement soit publiée dans les journaux locaux, pour remercier l'Honorable Roch Pinard, Ministre de la Voirie et M. Gaston Lambert Député du comté de Joliette, pour le pavage des rues du village de cette Municipalité, et pour beaucoup d'autres travaux effectués dans St-Côme.

ADOPTE

Copie certifiée ce 6 déc. 1961
Conseil Municipal de St-Côme

par R. Baillargeon,
sec.-trés.

STE-BEATRIX

D.N.C. — REVEILLON DE NOEL — Une grande activité règne au Cercle des Dames fermières. A l'occasion de sa dernière réunion, jeudi le 7 décembre, les Dames se sont réparti la besogne de façon à ce que rien ne manque au menu, que le service des tables soit rapide et en même temps courtois.

Le repas sera servi à la dinde, et au prix populaire de $1.75 pour les grandes personnes, et de $0.75 pour les enfants.

Le premier service aura lieu vers les deux heures a.m.

Déjà beaucoup ont fait leurs réservations. Les résidents de Ste-Béatrix avaient la semaine en cours pour acheter leurs billets.

Ici, les billets sont en vente au Restaurant LOUISE, et chez Mme Roméo Desroches.

BANCS A L'EGLISE: — Les bancs et les chaises pour assister à la Messe de Minuit seront en vente au presbytère à partir de 2 heures p.m., dimanche le 17 décembre.

Le 24 décembre après la grand'messe aura lieu la vente des bancs.

MARGUILLIER NOUVEAU — Nous souhaitons la bienvenue à M. Adolphe Beaudry au banc d'oeuvre. Il remplace M. Jean-Clément Ponton dont le terme d'office se termine cette année.

Nous profitons de l'occasion pour remercier M. Ponton des bons services qu'il a rendus à la paroisse au cours de son terme.

ENFANTS DE MARIE — Le 8 décembre, en la fête de l'Immaculée-Conception, ont été reçues Enfants de Marie, les demoiselles Robertine Ayotte, Fleurette Ayqotte, Lise Desroches, Ginette Arbour et Françoise Thériault.

DECES DE M. JOSEPH PLANTE, ANCIEN CURE — A la messe, lundi matin le 11 courant, M. le curé a annoncé la mort de M. Joseph Plante, ancien curé de Ste-Béatrix, survenue à l'hôpital St-Eusèbe à Joliette dans la nuit de dimanche. Même si l'on s'attendait à sa mort, puisqu'il avait été terrassé par une maladie qui ne pardonne pas, le départ de M. le curé Plante a causé une douloureuse surprise. Tout le monde l'avait vu si souvent circuler dans le village, en plus, il avait été curé de Ste-Béatrix pendant 11 ans et 6 mois.

Les archives paroissiales font mention de son installation comme curé de Ste-Béatrix par M. le chanoine Emile Lachapelle, le 8 mars 1931, et de son départ pour St-Norbert, à la fin du mois de septembre 1942.

POTINS — On chuchote naturellement bien des choses qui n'ont pas une grande valeur, mais heureusement certaines ont leur importance. Ainsi, paraîtrait-il, notre Conseil songerait sérieusement à règlementer l'habitation dans la paroisse. Ceci, pour éviter que les abords de nos beaux lacs soient enlaidis, par toutes sortes de "cabanes" de mauvais goût.

Un autre règlement serait passé à l'effet de prévenir la pollution de nos lacs. On exigerait que chaque chalet, en bordure des lacs et de la rivière, ait son puisard ou sa fosse-septique.

On dit que ces règlements municipaux aideraient grandement à l'expansion du tourisme dans la paroisse.

Qui vivra verra si ces chuchoteries peuvent prendre forme de lois dans la paroisse.

ST-JEAN-DE-MATHA

D.N.C. — BAPTEME — Le 26 novembre a été baptisé Joseph, Michel Robert, Sylvain, né le 21 et enfant de M. et Mme Sylvio Dugas (Berthe Gravel). Parrain et marraine: M. et Mme Fernand Gravel (Yvette Le Cavalier), oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Anselme Gravel, grand'mère de l'enfant.

SEPULTURE — Le 10 décembre eurent lieu les louanges de Daniel, enfant de M. et Mme Valmore Rondeau (Bernise Champagne) décédé à l'hôpital Ste-Justine à l'âge de trois ans moins quelques jours. Sincères sympathies à la famille éprouvée.

ELU MARGUILLIER — Le 10 décembre eut lieu la nomination d'un nouveau marguillier pour remplacer M. Donat Chaussé sortant de charge. M. Louis Hénault fut désigné pour remplacer M. Chaussé. Félicitations.

ENFANTS DE MARIE — Le nouveau conseil de la Congrégation des Enfants de Marie se compose comme suit: Prés.: Mlle Lise Racine. Secrétaire: Mlle Pierrette Gravel; assistantes: Mlles Envangéline Lessard, Micheline St-Georges et Denise Racine.

U.C.F.R. ST-JEAN-DE-MATHA — Mercredi le 6 décembre dernier avait lieu l'assemblée régulière des dames de l'U.C.F.R. à St-Jean-de-Matha.

Comme d'habitude, on débuta par la prière et le mot de bienvenue!

On procéda ensuite à l'élection d'une nouvelle secrétaire, étant donné que Mme Lucien Brault, nommée temporairerement, démissionne pour raison de santé. Merci à Mme Brault pour son excellent travail et bon succès à Mme Germain Durand, dans ses nouvelles fonctions!

Chacune donna ensuite son opinion sur le sujet suivant: "Que penser de l'échange de cartes de souhaits à l'époque des Fêtes?" On en est venu à la conclusion qu'on doit s'efforcer de faire parvenir des souhaits "qui disent quelque chose"; et non simplement des cartes imprimées en série avec sa signature au bas. Cela manque de personnalité, de chaleur et de sincérité. Alors cette année, au moins nous, les dames de l'UCFR, donnons-nous la main et envoyons des voeux qui feront chaud au coeur!

Mme Germain Durand nous donna un compte-rendu de la journée d'étude tenue récemment à Joliette. Les sujets traités étaient des plus intéressants: l'amour et les loisirs. Il faudra en reparler car le problème des loisirs nous intéresse tout particulièrement.

Mme J. Euclide Archambault a bien voulu nous démontrer la bonne manière de poser une poche de pantalon. Plusieurs dames tireront profit de cette leçon c'est certain.

Dans le domaine de l'art culinaire, Mme J.J. Perreault exposa une recette donnée lors de la journée d'étude à Joliette: un délicieux gâteau en forme de "cône de pin", le dessert tout indiqué pour servir de centre de table à nos réveillons de NOEL.

La réunion se termine par un succulent goûter servi par quelques membres "cordons bleus"; merci à ces gentilles dames.

Nous vous invitons le mois prochain. Programme de janvier: soirée récréative.

La publiciste



LE FILTRE À HUILE CENTRIFUGE

vous assure le maximum d'efficacité pour votre argent. Il équipe la nouvelle

SIMCA '5'

La voiture économique qui a un appétit d'oiseau!

Garage P.-E. Savignac

LIMITÉE

671, rue St-Thomas

Tél. PL. 6-4563 Joliette

STE-MARIE SALOME

D.N.C. — La partie de cartes du 25 novembre a été un réel succès. Le tirage d'une montre gagnée par Mme Antoine Mireault et il y eut beaucoup d'autres prix de l'Action Catholique, remercient toutes les personnes qui ont assiesté à la partie de cartes et ceux qui ont bien voulu donner des cadeaux.

Le 30 novembre a été chanté le service de M. Zénophile Loiselle, époux de Eva Robitaille. Il laisse dans le deuil son épouse Eva Robitaille un frère M. Rosario Loiselle. Nos sympathies.

Le 26 novembre commençait une retraite paroissiale prêchée par le Rév. Père Bédard dominicain nous avions une messe à 8 h. 30 du matin suivie du sermon puis le soir à 8 h. un sermon et le Salut du St-Sacrement.

Les paroissiens ont suivi ces exercices avec beaucoup de piété et de dévotion. Nous remercions M. le curé Rosaire Paquin de nous avoir procuré l'avantage de gagner des grâces qui profiteront à toute la paroisse.

Le 10 décembre le R. Père Morin dominicain est venu visiter sa famille dominicaine.

Faire partie de cette famille c'est se ramasser des mérites pour le ciel. Vite ceux qui veulent entrer dans le tiers-ordre donnez vos noms à Mlle Madeleine Léveillé et en janvier vous serez reçu dans la grande famille dominicaine et tous ensemble ramasson des richesses qui ne périssent pas.

NOCES D'ARGENT DE M. ET MME ROGER BOURGEOIS — Le premier décembre avait lieu à la salle du restaurant Kambo à Joliette les noces d'argent de M. et Mme Roger Bourgeois.

Les jubilaires firent leur entrée dans la salle vers 9 h.

Salués par les applaudissements de nombreux parents et amis venus de partout pour rehausser la fête.

L'adresse fut lue par leur fils Denis leur rappelant que la tâche est lourde pour élever six garçons mais ils furent récompensés par l'arrivée d'une petite Diane si longtemps désirée.

La petite Diane présenta les fleurs et leur fils cadet Daniel, la bourse.

Le jubilaire en des termes très émus remercia tous les invités.

Les parents s'amusèrent aux accords de l'orchestre, soit par des chants ou danses sous l'habile direction du maitre de cérémonie M. Guy Lanoue de St-Jacques ce fut une occasion pour les cousins et cousines de se rappeler leurs souvenirs d'autrefois.

A minuit un excellent réveillon au poulet frit fut servi.

Les invités se quittèrent très contents et se promettant bien de revenir dans 25 ans.

Félicitations aux jubilaires.

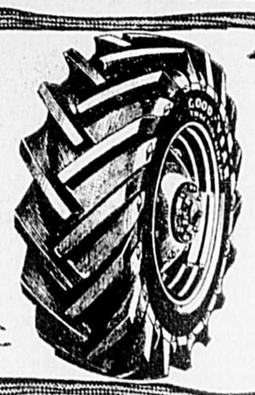
BAPTEME — Le 19 nov. a été baptisée Marie, Cécile Louise, enfant de M. et Mme Claude Granger (Suzanne Jetté. Parrain et marraine: M. et Mme Raoul Piché (Cécile Granger), oncle et tante de l'enfant.

Félicitations au heureux parents.

Pour ROUTES et CHAMPS AUBAINES AGRICOLES

GOODYEAR TRACTION SURE-GRIP

Voici le pneu à traction vraiment efficace . . . le pneu qui s'agrippe fermement au sol! Ses arêtes, longues et profondes, coincent la terre . . . y mordent solidement, à la façon d'un étau, réduisant ainsi les pertes d'essence et de temps dues au glissement. Procurez-vous le pneu dont la rotation fournit une "traction totale" à tout coup.





GOODYEAR SUPER RIB



Ce pneu "avant" pour tracteur est imbattable quant à son pouvoir de pénétration. Une seule nervure centrale très épaisse assure un meilleur équilibre et un meilleur contrôle du volant. En effet, il peut suivre un sillon presque par lui-même. Un garde-jante empêche la terre et les cailloux de se loger entre le pneu et la jante.

GOODYEAR STUDDED SURE-GRIP



Si la traction est de rigueur, ce pneu tout-usage de haute qualité n'a pas son pareil. Il est conçu pour fournir aux roues motrices la traction nécessaire sur routes ou terrains raboteux. Il s'agrippe fermement à tout sol, même à la boue, et il fournit un roulement doux sur le pavé nu.

GOODYEAR

DAVID LEPINE ENRG.

617, De Lanaudière Tél. PL. 3-3712 Joliette

Un coup de téléphone apporte nos services sur votre ferme.

Jour: BUREAU: Tél. 832-2444

Soir: Rés.: 16, rue Ste-Thérèse Tél. 832-2398

NOUS PAYONS LES PLUS HAUTS PRIX POUR LES CHEVAUX D'ABATTOIR



ABATTOIR SELECT

François Peetroons



Nous achetons vos animaux malades ou morts

Nous acceptons les frais interurbains

Grand choix de chevaux d'ouvrage

L'EPIPHANIE, QUE.

Avez-vous un problème de boisson?

ALCOOLIQUES ANONYMES

ASSEMBLEES TOUS LES VENDREDIS SOIRS

à 8 h. 45 p.m.

161, St-Joseph, Joliette



CULTIVATEURS,

Voulez-vous une gazoline de première qualité?

Voulez-vous un service de distribution parfait?

Voulez-vous aider à développer un commerce qui est le vôtre?

ACHETEZ LES PRODUITS PETROLIERS FEDEREE

VOTRE DISTRIBUTEUR LOCAL...

Pour la région de St-Gabriel
LA MEUNERIE COOPERATIVE DE ST-GABRIEL Tél. 711

Pour la région de St-Barthélemy
LA MEUNERIE COOPERATIVE DE ST-BARTHELEMY Tél. 71

Pour la région de Joliette
a) LA MEUNERIE COOPERATIVE DE JOLIETTE Tél. PL. 3-7588
a) JEAN-LOUIS PERREAULT, Ste-Mélanie Tél. 181-W-12

Pour la région de St-Roch
GASTON-R. LAFORTUNE, ST-ROCH DE L'ACHIGAN Tél. 613 S 14

Pour la région de St-Jacques
MEUNERIE COOPERATIVE DE MONTCALM Tél. 839-3641

1126, MANSEAU JOLIETTE, QUE.

LA LAITERIE DES PRODUCTEURS DE JOLIETTE

LAIT ET CREME PASTEURISES ET HOMOGENEISES

LAIT AU CHOCOLAT VI-CO

Depuis le 1er octobre, lait: 19c la pinte — 11c la chopine

Aucune augmentation depuis 1951

A. Bordeleau, directeur-gérant

TEL. BUREAU: PL. 6-4111
RESIDENCE: PL. 6-4771

PAROISSE DE BERTHIER

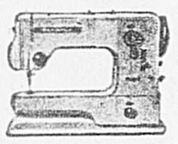
Ecole Secondaire St-François d'Assise. Premiers de classe pour le mois de novembre: 1ère (Turcotte): Pierre Dumoulin, 95. 2e (Lafrenière), France Valois, 93.6. 1ère: (Drainville) Mario Savoie, 93.8. 2e: (Drainville), Yvon Valois, 92.4. 3e: (Dumontier), Claude De Grandpré, 94.2. 3e (Savignac), André Sanschagrin, 94.8. 4e (Massé), Robert Pufhal, 96.6. 4e (Bergeron), Roger Lavallée, 91.6. 5e (Cl. Bellemare), François Lambert, 86.2. 5e: (L. Bellemare), Jacques Lachapelle, 90.7. 6e (Bellemare), Pierre Gendron, 94.4. 6e (Boucher), Louis Olivier 95.7. 7e (Bernier), Réal Rainville, 86.8. 7e (Derouin), Alain Beaulac, 88.7. 7e (Lepage), Denis Morel, 87.5. 8e (Gauthier) Alain Sylvestre, 83.8. 8e scientifique (Roy) Réjean Guertin, 88.2. 9e Générale (Désy), Gaétan Robillard, 81.8. 9e scientifique (Gélinas, William Lacourcière, 89.2. 10e sciences-Lettres (Grandchamp), Claude Rondeau, 84.4. 10 sciences-lettres (Lahave), Réal Rainville, 85 11e sciences-lettres (Dauphin) Pas de notes ce mois-ci.

Fr Léonard Forget, c.s.v., Directeur.

NAISSANCE THIBAULT — Samedi le 9 décembre a été baptisée Marie, Thérèse, Danielle, Guylaine, née le 31 octobre à l'hôpital Comtois de Louiseville, enfant de M. et Mme Gérald Thibault (Marie-Ange Coulombe), Parrain et marraine: M. et Mme Raoul Thibault (Juliette Dénommée), grands-parents de l'enfant. Porteuse ... Mme Gérald Thibault, mère de l'enfant. — Abbé Marc Marchand, vic.

NOUVEAU MARGUILLIER — Vendredi dernier le 8 déc., à l'assemblée des francs tenanciers tenue à la salle paroissiale, M. Joseph Pagé, de la Grande Côte, a été élu marguillier à l'unanimité en remplacement de M. Mastai Dumontier dont le terme d'office prendra fin le premier janvier prochain. Félicitations.

EN CONVALESCENCE — Samedi dernier le 9 décembre, M. l'abbé Sinai Pellerin, aumônier de l'hospice du S.-Coeur à Berthierville était de retour dans cette institution, en convalescence, à la suite d'une opération pour pierres au foie à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette le 14 novembre dernier. Neilleurs voeux de prompt rétablissement.



VENTE-SERVICE BERNINA
Réparation sur toute marque
DE MACHINE A COUDRE
PIECES DE RECHANGE
OUVRAGE GARANTI
Philippe Loyer
436, ST-VIATEUR JOLIETTE
TEL. PL. 3-5271

A L'ANTENNE DE ST-ZENON

D.N.C. — LOISIRS — Dimanche le 19 novembre 1961, eut lieu l'assemblée générale des Loisirs St-Zénon Inc. Dépenses de l'année 1960-61:

Salaire	$182.80
Electricité:	119.71
Entretien	161.07
Haut-parleur	30.50
Equipement	300.45
Achat lot 37, rang T	225.00
Remboursement de dette	305.42
Chauffage	10.00
Assurance	52.00
Dons	127.00
Incorporation	10.00
Eau	50.00
Divers	18.40
	$1622.35

Election des Directeurs pour l'année 1961-62:

M. Wilfrid Lachance, Mlle Marthe Monette, Mme Aldéric Dénommé, Luc Monette, Fortunat Sirois, Gérald Durand, Rosaire Rondeau, Charles-A. Rivest, Réginald Lachapelle, Florian Champagne.

PLAISIRS D'HIVER — Vendredi dernier, le 8 décembre, eut lieu l'ouverture de la patinoire. Tous les jeunes attendaient cet événment avec impatience. Le hockey et le ballon-balai sauront occuper nos jeunes durant les soirées d'hiver. Sincères remerciements à tous ceux qui se dévouent bénévolement pour organiser les jeux et assurer la surveillance.

J.R.C. — Mardi dernier, le 5 décembre, à l'école du Sacré-Coeur de Ste-Emilie, eut lieu la réunion des présidents et présidentes de la J.R.C. du secteur Nord. Les paroisses de St-Michel, St-Zénon, Ste-Emélie, St-Damien étaient représentées. De St-Zénon, étaient présents Mlle Nicole Duval et l'aumônier.

ST-PAUL

(D.N.C.) — ONT ETE BAPTISES: — Le 3 décembre, Marie, Noella, Thérèse, Pierrette, enfant de M. et Mme Gilles Guilbeault (Georgine Laporte). Parrain et marraine: M. et Mme Damase Laporte, oncle et tante de l'enfant.

Le 10 décembre, Joseph, Marcel, Mario, fils de M. et Mme Gérard Gravel (Simone L'Espérance). Parrain: Marcel frère du bébé et la marraine était: Mirette Vincent, cousine de l'enfant. M. l'abbé L. Richard officia à ces deux baptêmes. Meilleurs voeux aux heureux parents.

SOIREE DU 25 NOVEMBRE: — La veillée de la Ste-Catherine fut un véritable succès. L'assistance considérable favorisa l'entrain; la danse folklorique était à l'honneur où jeunes et moins jeunes s'en sont donnés à coeur-joie. Et de la tire il y en avait... et de la bonne! Les organisateurs de cette soirée paroissiale n'étaient autres que les membres de la J.R.C. de St-Paul M. le vicaire Richard leur aumônier, ne manque pas de stimulant pour entrainer ces jeunes à poursuivre leur travail apostolique dans la récréation comme dans l'action.



PLUS de PLACE
Pour les passagers et les bagages dans la nouvelle
SIMCA '5'
Vous avez toujours plus pour votre argent dans La voiture économique qui a un appétit d'oiseau!
Garage P.-E. Savignac
LIMITÉE
671, rue St-Thomas
Tél. PL. 6-4563 Joliette

Félicitons les adultes qui ont compris que le plus bel encouragement à donner à ces jeunes était encore de répondre à leur invitation en assistant à "leur soirée". Bravo!

TRIDUUM DES ENFANTS DE MARIE: — Les 7, 8 et 9 décembre, le R. P. Gérard Leblanc c.s.c. prêchait avec éloquence le triduum aux jeunes filles de la paroisse. Sa piété mariale profonde invitait au recueillement. Nous le remercions pour tout le bien qu'il a fait durant son séjour parmi nous. 20 jeunes filles sont entrées dans la Congrégation. Nous les en félicitons en leur souhaitant d'être fidèles aux obligations de leur nouveau titre "d'enfant de Marie" par l'imitation des vertus de cette bonne Mère. Une dévotion sincère envers Elle est un moyen assuré pour progresser dans Son amour.

JOURNEE MARIALE: — Le 11 décembre, les paroissiens ont rendu un témoignage filial envers Celle qu'on aime nommer "notre Mère". A cette occasion une messe solennelle fut célébrée à 11 heures de l'avant-midi. Le sermon de circonstance nous fut donné par le R. P. Gérard Leblanc, c.s.c. de l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal. Les Ave se sont succédé sans interruption par l'assistance jusqu'à la fermeture, où eut lieu la consécration de la paroisse au Coeur de Marie, suivie de la bénédiction du T. St-Sacrement. De magnifiques corbeilles de fleurs naturelles aux teintes mariales décoraient une belle statue de l'Immaculée-Conception. Daigne cette douce Mère répandre sur ses enfants, ses bienfaisantes bénédictions. La grande leçon que nous devons tirer de cette journée mariale: le détachement des biens matériels en vue de la possession du royaume de Dieu par l'union de nos âmes à Son divin Fils et une confiance illimitée envers la très Ste-Vierge Marie.

DES NOUVELLES DE L'U.C.F.R.: — Cette association va progressant, grâce au dévouement infatigable des dirigeantes qui ont poursuivi avec zèle le recrutement de ses membres à travers la paroisse. Le résultat a comblé leur espérance; leur générosité fut récompensée; l'objectif fixé à 66 fut dépassé. L'association compte actuellement 74 membres inscrits. Ca mérite des félicitations bien spéciales pour cet épatant succès. En novembre dernier, lors de la réunion mensuelle, Mme Eugène Dupuis directrice de secteur accompagnée de Mlle Angéline Labrèche rendaient visite à nos femmes rurales. Ces dames visiteuses ont été réjouies de la bonne marche de cet organisme et de l'entente cordiale qui y règne. Les divers comités fonctionnent à merveille, chacune s'acquittant de ses fonctions respectives. Que de beaux travaux nous apprenons à fabriquer, et que de délicieux mets à cuisiner. Les sujets... social et religieux fournissent une excellente occasion de s'enrichir de précieux renseignements et de judicieux conseils qui favorisent toute femme désireuse de se cultiver dans l'art d'être une ménagère dépareillée pour le bonheur des siens. Le 19 décembre nous aurons notre dernière réunion de l'année 1961. Soyez nombreuses au rendez-vous. On donnera des suggestions pratiques pour rendre les Fêtes familiales "ensoleillées". Bienvenue à toutes.

NOS CHERS MALADES: — M. Cuthbert Brousseau si gravement atteint, se remet peu à peu de cette maladie du coeur; encore hospitalisé; nous espérons avec lui qu'il reviendra bientôt dans sa famille. Mme Gaston Desrosiers hospitalisée à Maisonneuve est de retour parmi les siens. Et la jeune Reine Lépine, après plusieurs semaines d'hospitalisation est revenue chez elle en voie de guérison. Egalement Yvon Beaudoin, blessé dans un accident d'auto, est rentré chez lui remis de ses blessures. Nous nous réjouissons de l'amélioration de leur santé et leur offrons nos voeux de complet rétablissement.

LACORDAIRE ET JEANNE D'ARC: — Notre prochaine veillée se fera le 17 décembre prochain; n'oubliez pas d'y venir nombreux, il y a toujours des surprises qui nous attendent. Mme la Présidente n'est pas à court d'idées. Il y aura aussi des changements d'insignes; que ceux qui sont concernés soient présents, et bienvenue à tous les autres qui s'intéressent à la cause Lacordaire.

DEJEUNER-CAUSERIE DES CHEVALIERS DE COLOMB: — Les Chevaliers de Colomb de Crabtree, Ste-Marie Salomée et St-Paul assisteront en groupe dimanche prochain le 17 décembre, à la messe de 7 h. 30 à l'église paroissiale de St-Paul. Après la messe il y aura un déjeuner-causerie à l'école Notre-Dame du Sacré-Coeur. Tous les paroissiens, non seulement les Chevaliers de Colomb, sont invités à assister à ce déjeuner-causerie. L'admission pour le déjeuner est de $0.50.

ST-IGNACE DE LOYOLA

(D.N.C.) — RETRAITE PAROISSIALE: — Du 3 au 10 décembre nous avons eu une retraite paroissiale prêchée par les Rév. Pères Donat Coutu et Charles St-Arnaud, jésuites. Les paroissiens ont assisté nombreux aux offices. Nos remerciements aux prédicateurs.

NAISSANCES: — Ont été baptisés le 3 décembre, Joseph François, Paul, fils de M. et Mme Fernand Moreau (Pierrette Plante). Parrain et marraine: M. et Mme Paul-Emile Moreau (Lise Boucher) de Berthier.

Marie, Lisette, Diane, fille de M. et Mme Albert Bergeron (Denise Massé). Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Paul Chevalier (Fleurette Bergeron).

MARIAGE: ARPIN — ETHIER — Le 9 décembre M. Jean Arpin, technicien en électronique, de Montréal, fils de M. Régis Arpin, de Tracy, épousait Mlle Solange Ethier, fille de M. et Mme Lucien Ethier (Esther Chevalier) de notre paroisse. Les deux pères servaient de témoins aux époux. Durant la cérémonie nuptiale M. Noel Dupuis a exécuté de belles pièces d'inspiration religieuse; Mme Laurent Laforest était à l'orgue d'accompagnement. Après la traditionnelle réception, les époux partirent en voyage... nos voeux de bonheur les accompagnent.

NOUVELLES DE

ST-ROCH DE L'ACHIGAN

(D.N.C.) — NOS JOIES: — Le 10 décembre 1961 à M. et Mme Philippe Marien (Agathe Perreault) une fils baptisé Joseph, Fernand, Pierre. Parrain et marraine: M. et Mme Fernand Perreault(Agnès Gariépy). Porteuse: Lise Perreault.

A M. et Mme René Masson (Marie-Jeanne Beauchamps) est né un fils Joseph, Adrien, Robin. Parrain et marraine: M. et Mme Adrien Masson (Dora Chagnon). Porteuse: Mlle Jeannine Tourangeau.

NOS DEUILS: — Le 6 décembre 1961 décédait Mme Vve Louis Hamelin née Agnès Allard âgée de 77 ans. Elle laisse dans le deuil un fils religieux: Rév. Fr. Marcel Hamelin c.s.v. du Séminaire de Matane. Trois autres fils et leurs épouses: Maurice (Lina Lafortune), Rémi (Marie-Rose Robert) de St-Roch, Roger (Albina Gilbert) de Jonquière. Deux filles Mme Angelbert Robert (Rhéa) de St-Alexis et Mlle Simone Hamelin de St-Roch. Deux soeurs: Mlle Yvonne et Marie Allard de Montréal. Un frère: M. Rémi Allard, directeur de funérailles de Montréal et 19 petits-enfants. Les funérailles ont eu lieu samedi le 9 décembre au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. M. le curé Léo Hénault fit la levée du corps et chanta le service assisté de MM. les abbés Damien Robert, aumônier des Frs de St-Gabriel à Mascouche et Wilfrid Bérard vicaire à St-Roch. M. l'abbé Vital St-Martin vicaire à St-Esprit ainsi que les Rév. Frs Desrochers c.s.v., des Cantons de l'Est, Narry Grégoire f.e.c. de Laval des Rapides et J.-A. Gagnon c.s.v. de Montréal assistaient au choeur. Nos sincères sympathies à la famille.

ACTIVITES PAROISSIALES: — Mardi le 5 décembre — Stage des dirigeants de la J.R.C., Mlle Françoise Lévesque de St-Jacques et M. Jean-Pierre Lemay de St-Alexis ainsi que les dirigeants de St-Lin étaient présents. On a fait la revision du travail qui a été accompli depuis le début de l'année ainsi que l'étude du bulletin mensuel pour les réunions des prochains mois. Vendredi le 8 décembre — La fête de l'Immaculée-Conception a été saluée avec beaucoup d'éclat par les Enfants de Marie en faisant les frais du chant à la 3e messe. Les 9, 10 et 11 décembre, les élèves du Couvent ont fait une retraite chez les Soeurs de l'Immaculée-Conception à Joliette à la Maison des retraites. Mardi le 12 décembre, a eu lieu la grande soirée Lacordaire paroissiale. A cette soirée était présent M. Joseph Ménard propagandiste des forums Matt Talbot. Aussi une assemblée des syndics chez M. le secrétaire Lionel Beaucage M. le curé Hénault et les cinq membres étaient présents. C'était pour affaires d'administration.

SAMEDI LE 16: — Pour vous recréer venez tous à la soirée des jeunes au gymnase de l'Ecole Jésus-Marie.

SUCCES... POUR LES JEUNES: — Nous sommes heureux d'annoncer que M. Roland Villemaire, président des Loisirs a obtenu du Ministère de la Jeunesse un octroi de $200.00. Sachant le rôle et l'importance des loisirs pour les jeunes, cet argent sera employé pour organiser des jeux et des amusements. Merci à M. Villemaire pour son aide précieuse.

SOUSCRIPTION DE M. LE CURE: — Anonymes: $112.00. Merci!

COMITE SOCIAL: — Celui-ci a fait du beau travail pour venir au secours des oeuvres paroissiales. A date ils ont payé les belles tables que nous avons au sous-sol de l'église. Ils feront une soirée bientôt pour payer un fuffet qui doit recevoir la vaisselle et les accessoires que les Dames de l'U.C.F.R. ont achetés. Nous remercions le Comité social et les Fermières pour tôt pour payer un buffet qui doit le a relever les finances de la fabrique.

BILLETS POUR LA MESSE DE MINUIT: — Ils sont en vente au presbytère, à la Caisse populaire ainsi qu'avant et après les messes de dimanche. Les placiers seront aux portes de l'église pour vous les offrir.

NOEL BIENTOT: — Voici ce qu'on pouvait lire dans "La voix de mon église" de dimanche dernier. "Préparons nos âmes à la prochaine venue de Notre-Seigneur parmi nous. Préparons un Noel chrétien. Le paganisme entre peu à peu dans nos moeurs et sans nous en rendre compte parfois, les belles fêtes religieuses s'enveloppent de mondanités, et nous fait oublier les richesses spirituelles de notre Foi. Que Noel 1961 soit digne de notre bel esprit de Foi.

HONNEUR AUX MEILLEURS ELEVES: — Notes de novembre 1961 — voici les noms des 1ers et 2e de chaque année. Couvent et Ecole Jésus-Marie: 11e année Paulette St-André 79, Odette Maloin 78.1, 10e année Louise Brien 92.2, Lyette Hamelin 89.6, 9e année scientifique Lucie Beauchamp 88.5, Nicole Amireault 85.4, 9e année générale Marie-Paule Lebeau 75.2, Micheline Soucy 73, 8e année scientifique Denise Dufort 87.5, Nicole Lefebvre 83, 8e année générale Mariette Vendette 76.8, Pauline Brien 74.9, 7e année Danielle Lebeau 97, Yolande Mercier 86, 6e année A Pierrette Duval 86.7, Louise Lévesqué 86.5, 6e année B Louise Dugas 88.5, Denise Pimparé 86.7, 5e année Francine Lamarche 88.5, Diane Allard 87.6, 4e année A Mariette Dufort 88.5, Diane Desrochers 85.1, 4e année B Francine Lafortune 84.4, Francine Perreault 81.6, 3e année Lise Allard 96.1, Irène Robitaille 88.4, 3e année garçons Jocelyn Lamarche 90, Robert Lamarche 87.6, 2e année Claire Villemaire 96.1, Pauline Gariépy 94.4, 2e année A garçons Alain Rivest 80.6, Paul Gariépy 74.6, 2e année B garçons Mario Desrochers 90, Jean Dugas 87, 1ère année Madeleine Rivard 93.4, Noella Allard 91.8, 1ère année garçons Robert Majeau 92.9, Pierre-Yves Duval 92.6. Ecole Notre-Dame: 9e année Mario St-André 81.7, Denis Vendette 81.3, 8e année Réjean Allard 82.3, François Ethier 77.7, 7e année Marcel Marien 86.8, Michel Rivest 86.5, 6e année Claude St-André 86.9, Jacques Perreault 86.9, 5e année Louis Beauchamp 90.3, Michel Marien 87.1, 4e année A Lionel Beauchamp 87.9, Gérald Henri 85.6, 4e année B Marcel Beauchamp 88.6, Daniel Bellehumeur 88, 3e année Mario Beaudry 89, Serge St-André 84.

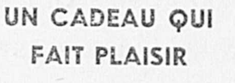
ST-NORBERT

D.N.C. — Réunion d'A.C.A. — Décembre temps de l'Avent, belle occasion pour la récollection. Pour donner suite à cette réflexion, nos chefs d'A.C. masculins et féminins, réuninssaient mardi soir à la salle du couvent, une dizaine de couples. On travaille en équipe, on étudie plusieurs questions et à la fin de cette soirée M. le curé Allard donne les conclusions pratiques.

D.C.C. — Jeudi soir dernier réunion des membres de l'U.C.C. A cette occasion, M. Marcellin Marcoux qui avait été délégué pour le congrès, donna un compte rendu des acitivités de ces journées d'étude.

IMM.-CONCEPTION — Vendredi jour de l'Imm.-Conception la chorale des Enfants de Marie fit les frais du chant à la basse messe, après la messe réception de quelques jeunes filles de la paroisse dans la Congrégation. Il y eut aussi réunion du conseil qui se compose comme suit: Mlles Denise Roch, préidnte, Noella Boivin, vice-présidente, Pierrette Bibeau secrétaire-trésorière.

MARGUILLIER — Après la grand'messe vendredi, jour de l'Imm.-Conc. M. Lionel Marchand a été élu marguillier en remplacement de M. Lucien Paradis dont le terme d'office finit avec la présente année. Remerciements à M. Paradis, et félicitations à M. Marchand.



Le Timbre de Noel sert à la prévention de la tuberculose et des maladies pulmonaires. Combattez la contagion en achetant des Timbres de Noel.

La tuberculose est encore un danger. Contribuez à son éradication en achetant des Timbres de Noel.

Achetez et utilisez des timbres de Noel: vos dons seront la mesure des activités accomplies en vue de lutter contre la tuberculose.

Le Rayon X favorise le dépistage de la tuberculose. Grâce au timbre de Noel, la radiographie gratuite est offerte au public. Achetez et utilisez des timbres de Noel. Ne nous trompons pas... il y a encore des milliers de personnes atteintes par la tuberculose chez-nous. Aidez à combattre la contagion en achetant des timbres de Noel.

PHARMACIE ST-LIN REXALL
R. Legrand, B.A., B. Ph., L. Ph.
SPECIALITES: ANALYSES COSMETIQUES ET PRESCRIPTIONS
AVIS
A PARTIR DE CE JOUR, NOUS COLLECTONS LES COMPTES DE TELEPHONE GRATUITEMENT
Rue Principale Tél. 295 St-Lin



UN CADEAU QUI FAIT PLAISIR
Des fleurs pour Noël
Chez votre fleuriste
PAUL LEMAY
304, BOUL INDUSTRIE JOLIETTE
TEL. PL. 6-4343
L'ENDROIT LE MIEUX ORGANISE A JOLIETTE POUR VOUS MIEUX SERVIR.
Plantes en pots:
Azalees — Poinsettias —
Gyclamens jardins — Etc.
Plantes d'appartement:
Philodendrons — Ficus —
Dieffenbachias — Etc.
Fleurs coupées:
Arrangements floraux
Centres de table
etc.
Corsages-fantaisies





VOICI LA **MOLSON** DANS SA NOUVELLE "BOÎTE DES FÊTES"!
Procurez-vous chez votre épicier licencié ce magnifique carton en couleurs contenant 12 "petites" Molson. **MOLSON**
LA BIÈRE PRÉFÉRÉE DU QUÉBEC

NOS PAROISSES

St-Félix-de-Valois

(D.N.C.) — NAISSANCE GUERARD: — M. et Mme Jean-Claude Guérard née Claudette Castonguay annoncent la naissance de Marie, Thérèse, Hélène, née le 27 novembre et baptisée le 10 décembre. Parrain et marraine: M. et Mme Robert Guérard de Joliette oncle et tante de l'enfant. La porteuse était la mère de l'enfant.

NAISSANCE EMERY: — M. et Mme Azellus Emery née Aurore Pinet annoncent la naissance de Joseph, Paul, Robert, né le 26 novembre et baptisé le 10 décembre. Parrain et marraine: M. et Mme Paul-Emile Emery oncle et tante de l'enfant. La porteuse était Mme Eucher Pinet de Carraquet, N.B. grand'mère de l'enfant.

NAISSANCE GIRARD: — M. et Mme Joachim Girard née Florianne Gagnon annoncent la naissance de Joseph, Gérard, Christian, né le 25 novembre et baptisé le 3 décembre. Parrain et marraine: M. et Mme Gérard Latendresse oncle et tante de Montréal. Porteuse: Mlle Bernadette Girard tante. Sincères félicitations à ces heureux parents.

NOUVEAU MARGUILLIER: — M. Joseph Brissette marchand de St-Félix a été élu marguillier pour remplacer M. Emile Benny également marchand, sortant de charges. Félicitations à M. Brissette et merci à M. Benny pour services rendus.

DEPART: — M. Fernand Geoffroy actuellement comptable au Comptoir Avicole nous quittera cette semaine avec son épouse née Jacqueline Boucher et ses deux enfants Marie-Claude et Johanne pour aller demeurer à Nicolet Fernand sera trésorier du Séminaire Social de Nicolet. Nous regrettons le départ de cette belle petite famille et tous nous leur souhaitons la meilleure des chances à Nicolet.

DECES MME BELLEROSE: — A St-Michel des Saints, dimanche le 10 décembre est décédée à l'âge de 69 ans Mme Charles Bellerose née Rosia Beaulieu. Les funérailles ont eu lieu à cet endroit mercredi à 10 heures. La défunte était la mère de Mme Roger Comtois propriétaire avec son mari du Restaurant Brault dans le haut du village. Nous prions M. et Mme Comtois et leurs enfants et toute la famille en deuil d'accepter nos plus sincères sympathies.

BON VOYAGE: — A M. Clifford Heaton représentant de la Newhauser Hatcheries de St-Félix et à son épouse actuellement en Floride pour une quinzaine de jours. De la part de tous ses parents et amis de St-Félix.

CHEVALIERS DE COLOMB: — L'assemblée mensuelle des Chevaliers de Colomb du Conseil 4220 de St-Félix aura lieu mardi prochain à l'endroit ordinaire. Tous les membres sont priés d'être présents à cette importante assemblée.

DEJEUNER-COMMUNION: — Le déjeuner-communion du Conseil 4220 de St-Félix de Valois conjointement avec le conseil 1468 de Joliette et 3045 de St-Gabriel avait lieu dimanche dernier à St-Cléophas. Le conférencier invité était le curé actuel de St-Cléophas, M. l'abbé Jean Gamache. Le sujet de sa conférence était "Le Concile Oecuménique". Le conférencier a été présenté par le Grand Chevalier du Conseil 4220 Michel Denis et remercié par le G. C. du Conseil de Joliette M. Denis Perron. A la table d'honneur on remarquait: le conférencier l'abbé Jean Gamache, Michel Denis G. C. du Conseil 4220, Denis Perron G. C. du Conseil 1468 de Joliette, Viateur Préville G. C. du Conseil 3045 de St-Gabriel, Fr Raymond Roberge Député de district, Louis-Joseph Pigeon, ex-grand Chevalier du Conseil de Joliette et député fédéral, le Maire Eustache Mainville de St-Cléophas, Fernand Morrissette, ex-grand Chevalier du Conseil de Joliette, Yvon Sarrazin, ex-grand Chevalier du Conseil 4220 de St-Félix, Rodolphe Bruneau et Adelmar Martineau ainsi que Guy Perreault organisateur du déjeuner-communion. Environ 100 convives assistaient à ce déjeuner qui fut un grand succès. Nous remercions tous les officiers présents ainsi que les frères Chevaliers.

LES LACORDAIRES: — Dimanche soir le 10 décembre en la Salle paroissiale avait lieu la réunion mensuelle Lacordaire à laquelle assistait un grand nombre de personnes. Nous les remercions beaucoup d'avoir répondu à notre invitation. Cette assemblée était sous la présidence de notre dévoué curé l'abbé Avila Gariépy accompagné de l'abbé Bruno Brault aumônier du cercle local. Nous avions l'honneur d'accueillir MM. Jean Bergeron de St-Gabriel, président du comité régional, Alfred Lasalle vice-président régional et M. Beausoleil secrétaire régional. C'est avec regret que nous avons accepté la démission de notre président actuel M. Roger Ménard qui a été jugé apte pour représenter la jeunesse diocésaine par Mgr Papineau. Nous sommes persuadés qu'il fera beaucoup de bien dans son nouvel apostolat et nous lui offrons nos voeux de plein succès et l'assurons d'une pensée pieuse dans nos prières. Merci beaucoup M. Ménard. Ensuite nous avons procédé aux élections. Sur proposition dûment secondée M. Yvon Hénault est élu président, M. Yvon Marion vice-président, M. Moïse Desrosiers, secrétaire, M. Yvan Poirier, trésorier, et comme conseillers MM. Roger Deloges, Jean-Paul Beausoleil, Valérien Mousseau, Louis Boucher, Georges-Albert Ducharme, (St-Cléophas), Albert Murray, Joseph Rondeau, André Girard, Jean-Guy Desrosiers, Laurent Rivest, Joseph Pagé. Pour les Jeanne d'Arc: Mme Albert Geoffroy, présidente, Mme Yvon Marion, vice-présidente, Mme Yvon Hénault, secrétaire, Mlle Emilienne Girard, trésorière. Les conseillères élues sont Mmes Arthur Beausoleil, Ernest Martin, Mlle Germaine Guérard, Mme Roger Déloges, Mmes Armand Rainville, Alfred Lasalle, Gérard Dufresne, Jean-Guy Desrosiers, Eugène Rainville. Chacun et chacune acceptèrent leur nouvelle fonction et M. Bergeron de St-Gabriel procéda à l'installation des nouveaux officiers et officières. Félicitations à tout le monde. La soirée se termine par la danse et quelques chansons. Nous profitons de l'occasion, même s'il est un peu tôt pour offrir à tous nos Lacordaire et Jeanne d'Arc ainsi qu'à leur famille un très Joyeux Noel et une Heureuse et Sainte Année et le Paradis à la fin de leurs jours. Que Dieu soit partout le premier servi et n'oubliez pas de prier les uns pour les autres afin que ceux qui devraient être avec nous se joignent à nos rangs dès le début de la nouvelle année.

COMMUNIQUE: — On nous apprend que le tirage de la 1ère semaine de vente chez Jean-Luc Aubin, fut gagné par Mme Jacques Geoffroy de St-Félix. Le billet chanceux fut tiré par Mlle Jasmine Coutu (4 ans) enfant de M. et Mme Emilien Coutu de St-Cléophas. Etaient présents au magasin à l'heure du tirage: Mlle Francine Coutu, St-Cléophas, M. et Mme Lionel Rainville, M. Jos Clément président de la Commission Scolaire, et M. Alban Provost de Ste-Emmélie de l'Energie. On nous rappelle qu'à chaque samedi après-midi d'ici Noel un nouveau tirage aura lieu d'une magnifique chien en pluche d'une valeur de $9.95 et le 23 d'un joli radio transistors. Bonne chance à tous! Empressez-vous de participer et apportez vos coupons.

SOIREE RECREATIVE: — Tous les jeunes de 16 à 30 ans, vous êtes priés de ne pas manquer cette soirée qui se tiendra jeudi soir à 8 heures à la Salle paroissiale et qui promet d'être des plus intéressantes. Cette soirée est organisée par la J.R.C.

PLACES DE BANC: — Les billets à la messe de minuit seront en vente dimanche prochain après les messes à la sacristie. Les chaises de la grande allée à 50 cents et les autres places dans les bancs soit dans la nef ou au jubé à $1.00 la place. Nous ne retenons pas de billets à l'avance.

COURS DE PERSONNALITE: — Vingt-cinq personnes de St-Félix suivent actuellement des Cours de Personnalité. Il y en a des jeunes, des moins jeunes et des plus âgés. Des célibataires, des gens mariés et à peu près de toutes les professions. Il y a même un jeune notaire de St-Félix qui a été élu président de cette série de Cours. De nos jours, personne n'ignore que des "Cours de Personnalité" se donnent un peu partout dans la province. mais la plupart savent-ils ce que sont essentiellement ces cours et les avantages de les voir inclure dans le programme d'éducation des adultes? Cette série de cours, basée sur la psychologie appliquée, semble être la clé la plus parfaite que les éducateurs aient inventée pour faciliter les relations entre humains et faire valoir la personnalité de l'individu. Il s'agit d'un cours de culture humaine qui donne les secrets et la méthode de parler en public, d'améliorer le contact social, de vaincre la timidité, de rayonner dans tous les milieux et de réussir dans la vie. Pour tout renseignements aux sujets de ces cours adressez-vous à Henri L. Chevrette, St-Félix de Valois, Tél. 889-5841.

Foyer sobre
Foyer heureux

LAVALTRIE

D.N.C. — J.O.C. — Les jeunes de la J.O.C. et de la J.O.C.F. se sont résolument remis au travail après l'heureux succès remporté lors de notre veillée de la Ste-Catherine.

Deux réunions ont eu lieu depuis cette activité collective, qui nous a comblés d'enthousiasme. Après une revision de vie des deux premiers mois, nous nous sommes tracé un programme pour le mois de décembre et particulièrement pour le temps des fêtes, qui promet d'intéresser tous les jeunes.

Les recettes remportées lors de notre soirée, nous ont permis de verser aux fonds des Loisirs de Lavaltrie, la jolie somme de $200.00. Mais ce n'est pas tout, puisque quelques-uns de nos dirigeants locaux ont gagné la confiance de leurs concitoyens et se sont fait élire dans le comité des Loisirs.

C'est donc dire que nous les jeunes, nous prendrons nos responsabilités vis-à-vis nos problèmes qui d'ailleurs intéressent tous les adultes.

Merci beaucoup de toute la confiance que la population de Lavaltrie manifeste à notre égard; qu'elle soit assurée que nous ne décevrons personne mais nous comptons sur la collaboration de tous.

CAISSE POPULAIRE — Le 5 décembre dernier, à la salle du Collège Chaussé, avait lieu l'assemblée générale annuelle de la Caisse Populaire. Une assistance nombreuse était enthousiaste. Prière par l'abbé Albée Forget; mot de bienvenue par M. Lionel Pelletier, président, différents rapports par M. Lionel Vaillant, secrétaire-gérant; commentaires des plus intéressants par M. Normand Lemyre, représentant de la Fédération de Joliette qui a su, en véritable apôtre, montrer le rôle de la vertu de l'épargne dans la vie de l'homme à partir de son plus jeune âge.

Notre Caisse a augmenté son actif de plus de $400,000 en 6 ans. C'est dire les avantages que nous offre cette institution et son efficacité reconnue.

Un dépliant, remis à tous les membres présents, permit de se rendre compte des activités et des progrès de notre Caisse grâce au dévouement inlassable de M. et Mme Lionel Vaillant ainsi qu'aux membres des trois Conseils de la Caisse dont voici les noms: MM. Lionel Pelletier, président, Albert Charland, vice-président, Simon Forest, Henri Pelletier et Joseph Villeneuve, directeurs formant le Conseil d'Administration.

A la Commission de Crédit: MM. Edouard Villeneuve, président, Hervé Lavoie et Moise Mailhot.

Au Conseil de Surveillance: MM. Alfred Villeneuve, J.-M. Lafrenière et M. Roland Miron qui remplace M. Donat Robillard qui a motivé sa démission et que nous remercions de tout coeur pour le travail de plusieurs années.

A tous, félicitations et meilleurs voeux pour l'avenir.

Comme partie récréative, M. Vaillant avait préparé un jeu de "poule aux oeufs d'or" qui tient en haleine toute l'assistance. Il n'y avait pas de prix coco; et plusieurs s'en retournèrent avec des prix substantiels.

Nombre de sociétaires: 761.
Nombre d'emprunteurs: 98.
Déposants scolaires: 243.
Actif à date: $528,724.39.
Bénéfices nets: $6,543.21.
S'unir pour servir!

HONNEUR AU MERITE — Premiers de classe, école no 2, Petite Rivière. 1ère année: Jeanne De Wolfe. 2e: Danielle Giguère. 3e: Nicole Giguère. 4e: Louise Pépin. 5e: Pauline Martineau. 6e: Jean-Noel Lacombe.

AU COUVENT ST-ANTOINE— 1ère année: Loraine Habel, 85. 2e: Anne Dauphin, 82.7. 3e A: Estelle Vaillant, 82.5. 4e B: Lise Gariépy, 71. 4e A: Claudette Perry, 72. 3e B: Nicole Morin, 86.7. 6e: Pierrette Casaubon, 88. 7e: Rachel Cyr, 82. 8e: Danielle Laperle, 76.7. 9e: Nicole Casaubon, 91.

Au Collège J.-Chaussé: 1ère: Daniel Lapointe, 87. 2e A: Rénald Bélanger, 86. 2e B: Lucien Chartier, 87. 3e: Yvon Villeneuve, 89. 4e: Jean Cozma, 86.9. 5e: Mario Lapointe, 86. 6e: Claude Brault, 75. 7e: François Malo, 80.

Félicitations.

DECES — Le 6 décembre dernier, décédait M. Joseph Lapierre à l'âge de 76 ans et 3 mois, époux de Poméla Lamerre de cette paroisse.

Les funérailles eurent lieu le 9 courant.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille Mme Majorique Perreault (Lucille), ses fils: MM. Charles, Maurice et Marcel Lapierre de Montréal, MM. Armand et Jean Lapierre de Lavaltrie.

Nos vives sympathies aux membres de la famille.

MARGUILLIER — A une assemblée de paroisse tenue le 8 décembre dernier M. Omer Hervieux a été choisi en remplacement de M. Bruno Giguère sortant de charge.

Nos remerciements chaleureux à M. Giguère pour son dévouement à la cause paroissiale et nos félicitations et meilleurs voeux à M. Hervieux.

BAPTEME — Joseph, Armand, Pierre, fils de M. et Mme Jacques Côté (Denise Mondoux). Parrain et marraine: M. et Mme Armand Mondoux, grands-parents de l'enfant. Officiant: M. l'abbé Bernard Lefebvre, vicaire.

LOISIRS — A l'assemblée annuelle de l'Organisation des Loisirs, dimanche dernier, après les rapports du secrétaire, M. Gérard Bélair vu les activités antérieures et l'état de finances actuelles, on procéda aux élections d'un nouveau conseil d'administration, présidées par M. le vicaire Bernard Lefebvre.

Mlle Francine Goyette agissait comme secrétaire d'élections. Voici les noms des élus: M. le curé ou son représentant: aumônier. Président: M. Emile Jolicoeur. Vice-président: M. Gérard Habel. Vice-présidente: Mlle Ghislaine Audette. Secrétaire Archiviste: M. Julien Bélisle. Secrétaire Archiviste fém.: Mlle Francine Goyette. Secrétaire-trésorier M. Gérard Bélair. Conseillers: M. Maurice Larault, Edmour Perreault et Lionel Vaillant.

Nos félicitations et meilleurs voeux aux nouveaux élus.

A l'issue de l'élection du nouveau Conseil, M. Emile Jolicoeur reçut en souscription pour loisirs d'hiver $160.00 de la JOC, $100.00 de la JOCF et l'assurance de $300.00 du Ministère de la Jeunesse par l'entremise de M. Edmou Perreault. Déjà les deux Conseils municipaux et les deux Conseils scolaires avaient souscrit chacun $100.00. M. Lionel Pelletier $5.00. Nous remercions de tout coeur tous ceux qui collaborent à l'organisation de nos loisirs paroissiaux.

ST-JACQUES

D.N.C. — TRIDUUM — Du 6 au 8 décembre nous avons eu le triduum des Enfants de Marie, prêché par le Rév. Père Mafquis, rédemptoriste.

NOUVEAU MARGUILLIER — M. Eugène Dupuis a été nommé marguillier en remplacement de M. Arthur Leblanc sortant de charge.

ACTIVITES — Enfin nous aurons notre école centrale, commencée depuis une dizaine de jours, les travaux se poursuivent sous la direction de M. Bernard Malo de Joliette, entrepreneur.

M. Florent Forest s'est porté acquéreur d'un terrain dans la nouvelle rue "Forest" et sa maison est déjà en construction.

M. Rochon agronome est à se bâtir une maison dans la rue Marion.

Félicitations à M. Evangéliste St-Georges qui s'est porté acquéreur d'une roulotte comprenant restaurant et salle à manger ou l'on donne repas complets.

COURS DE PREPARATION AU MARIAGE — Ceux et celles qui sont intéressés à suivre les cours de préparation au mariage, qui commenceront en janvier, sont priés de donner leurs noms le plus tôt possible soit à M. l'abbé Antonio Ricard ou à Mlle Marguerite Breault.

SALLE DES LOISIRS — Mercredi soir à 8 h. se tiendra une importante réunion en collaboration avec la Fédération diocésaine des Loisirs.

Une dizaine de paroissés y seront représentées.

Ceux qui ont à coeur l'important problème des loisirs, y sont particulièrement invités.

VENTE DES BANCS — La vente des bancs dont la rente n'aura pas été payée, aura lieu dimanche le 24 décembre. Il ne reste donc que deux semaines pour recevoir ces recettes.

"Le banc de famille", est un usage à conserver.

Les Jeunes de la J.R.C. remercient cordialement tous ceux qui ont bien voulu les encourager en se procurant le Monde Rural '62'

Equipe J.R.C.

Dieu aime ceux qui l'aiment; il se révèle à ceux qui le cherchent; il traite en enfants chéris ceux qui ne voient en lui qu'un Père; notre conduite envers Lui dicte la sienne envers nous.

12 nord, Place Bourget Tél. PL 3-3752

LUCIEN LECLERC, Ing. P. A.G.
INGENIEUR PROFESSIONNEL
ARPENTEUR GEOMETRE
Joliette, Qué.
ARPENTAGE, AQUEDUC, EGOUTS, PAVAGE, ETC

Téléphones Bureau: 6-6442 Boîte postale: 40
Résidente: 6-4275

J.-A. BOISVERT
ASSURANCES GENERALES
Feu — Vie — Accidents — Maladies — Responsabilité
SPECIALITE:
Grêle — Entreposage — Séchoir à tabac jaune — Etc.
502, RUE NOTRE-DAME JOLIETTE, P. QUE.



Le sedan 2 portières Fairlane 500 . . . l'une des superbes voitures de Ford-Canada, construites au Canada

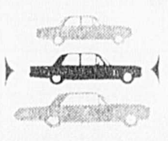
La nouvelle Ford — la Fairlane — est différente de toute voiture que vous ayez jamais essayée. Le plancher, les côtés et le toit de la Fairlane sont soudés en un tout rigide remarquablement exempt de bruit. Nouvelles boîtes de torsion aidant à absorber les vibrations. La Fairlane est d'une perfection qui saute aux yeux.

LA FORD FAIRLANE

Avantages de la nouvelle Ford

LE JUSTE MILIEU ENTRE UNE GROSSE VOITURE ET UNE COMPACTE . . .

Spaciosité, tenue de route, performances d'une voiture de luxe . . . voilà ce que vous offre la nouvelle Ford Fairlane. Elle vous procure des perfectionnements qu'on ne pouvait obtenir il y a deux ans. Pourtant le prix de la Fairlane se compare à celui des compactes.



NOUVELLES BOITES DE TORSION!



Des boîtes de torsion sont montées aux quatre coins de la carrosserie. Elles aident beaucoup à absorber les vibrations du moteur ou de la transmission ainsi que les secousses des roues avant qu'elles n'atteignent le compartiment des passagers. Les ressorts et les amortisseurs jouent aussi ce rôle, mais la nouvelle Fairlane offre ce *troisième* agent amortisseur qui vous assure une douceur et une souplesse incomparables

NOUVEAU MOTEUR V8!

Un nouveau procédé de coulage exclusif a permis la création d'un V8 entièrement nouveau qui allie la résistance de l'acier à la légèreté de l'aluminium. Le V8 Challenger, le plus récent des champions mondiaux V8, vous fournit des performances souples, silencieuses et plus économiques. Le 6-cyl. Fairlane est même plus économique que bien des moteurs de compactes.

DES INTÉRIEURS SPACIEUX ET CONFORTABLES!

Au point de vue de la logeabilité, la Fairlane est une six-places aussi spacieuse que les grosses voitures normales. Ses sièges avant scientifiquement galbés ont un épais rembourrage de mousse. Son vaste choix de garnitures intérieures et de servo-mécanismes facultatifs ajoute à votre agrément.

ENTRETIEN DEUX FOIS PAR AN!

Vous faites jusqu'à 30,000 milles entre deux graissages de châssis . . . jusqu'à 6,000 milles entre deux vidanges de carter. Le nouveau liquide refroidisseur est bon pour 30,000 milles ou 2 ans. Les freins se règlent d'eux-mêmes, automatiquement, pendant toute la durée des garnitures. Les silencieux sont à double enveloppe et aluminisés, pour durer trois fois plus longtemps que les silencieux ordinaires. Toutes les parties essentielles du dessous de carrosserie sont spécialement protégées contre la rouille et la corrosion; même les bas de caisse sont galvanisés. L'émail lustre diamant n'a jamais besoin d'être ciré. Et le vendeur Ford vous donne une garantie de 12 mois ou 12,000 milles, selon le cas qui se produit le premier.

Voyez la nouvelle Ford Fairlane sans délai!

Certains dispositifs illustrés sont facultatifs moyennant supplément.

VOITURES et CAMIONS USAGÉS
A-1

J.-E. Beaulieu & Fils Inc.

533 nord, St-Charles-Borromée Ouvert jour et nuit Tél. PL. 3-7551 et PL. 3-7552 — Joliette



La Page du Foyer

Le lait aide à combattre le cancer?

Au Congrès international traitant du cancer de l'estomac, tenu en octobre 1960 à Tokio, l'un des conférenciers, le Docteur Tareshi Hirayama, a rendu compte des résultats obtenus dans les recherches japonaises sur le rapport entre les conditions de vie de la population et cette maladie.

Ces recherches font une distinction entre les facteurs statiques et les facteurs dynamiques. La première catégorie groupe: **l'ambiance naturelle,** comme la température, le taux d'humidité, le nombre des heures de soleil, la nature du sol, la qualité de l'eau etc., et le **facteur humain,** comme le sexe, l'âge, la race, l'hérédité, les groupes sanguins, la constitution, etc.

Ces recherches ont démontré qu'il existe une corrélation étroite entre la mortalité et l'acidité du sol, alors que la mortalité est plus forte là où la nourriture est la plus pauvre en protéine animale et en calcium, et où l'on mange beaucoup de nourriture salée.

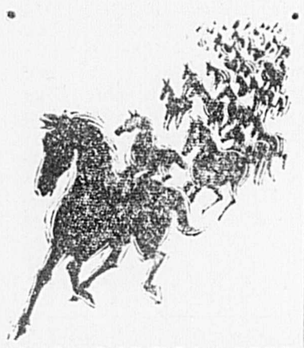
Les facteurs statiques sont presque invariables. Ceux de la deuxième catégorie, par contre, sons susceptibles de grandes modifications. Il appert que les changements énormes qu'a subis l'alimentation japonaise dans les années qui suivirent la guerre, ont marché de pair avec une régression très nette du cancer de l'estomac dans certains districts. Les recherches poursuivies sur ce terrain ont révélé alors que cette régression a été presque exclusivement constatée dans les régions où l'élevage et l'industrie laitière ont pris un large essor.

Cette découverte correspond à des observations analogues faites aux Etats-Unis où l'on signale une corrélation étroite entre la régression de cette maladie et une élévation de la consommation de lait.

De plus, les études sur les régimes alimentaires de groupes témoins de malades ont mis en relief que ceux qui ne boivent pas, ou guère, de lait, sont beaucoup plus nombreux que les consommateurs de lait.

Il est donc évident que la modification des coutumes alimentaires est très importante pour l'étude de l'épidémiologie et notamment du canser de l'estomac.

Les observations faites aux Pays-Bas donnent également à croire que la régression de la mortalité à la suite du cancer de l'estomac, de même que les différences singulières dans sa fréquence parmi les différentes classes sociales doivent également reposer sur des facteurs semblables.



65 CHEVAUX
Offrent tellement plus de puissance pour votre argent dans la nouvelle
SIMCA '5'
La voiture économique qui a un appétit d'oiseau!
Garage P.-E. Savignac
LIMITÉE
671, rue St-Thomas
Tél. PL. 6-4563 Joliette

Sets de chambre, rug tapis, poêles, refrigérateurs, moulins à laver Beatty, sommiers, matelas à ressorts de Blue Ribbon Bedding, lampes, couchettes d'enfants, carrosses Gendron et cadeaux pour toute occasion.
Mme Léon Gaudet
AMEUBLEMENT
191, De Salaberry, Joliette, Tél. PL. 6-4197
En face de l'école St-Jean-Baptiste



La merveille en bouteille, c'est


GRAND FORMAT—6 POUR 00¢
PLUS LE DÉPÔT
UN PRODUIT DE PEPSI-COLA COMPANY OF CANADA, LIMITED
ROGER PERRAULT
1707, Blvd Lépine Tél. PL. 3-5674 Joliette

Prenez soin de vos pieds

La Ligue Canadienne de Santé suggère les précautions suivantes destinées à assurer une meilleure santé à vos pieds, telles qu'elles sont énumérées par l'American Pediatry Association.

1. Surveillez les pieds qui grandissent. Remplacez les chaussures par des chaussures plus grandes dès que celà est nécessaire.

2. Apprenez aux enfants à poser leur pied bien droit en face d'eux lorsqu'ils marchent. Les chevilles s'affaiblissent lorsqu'on marche avec les pieds en dehors.

3. Assurez-vous que vos enfants ne portent pas de chaussettes où leurs pieds soient à l'étroit.

4. Baignez les pieds chaque jour à l'eau tiède et brossez les ongles des pieds.

5 Coupez les ongles des pieds tout droit et jusqu'au niveau de l'orteil.

6. Ne coupez jamais les cors ou les durillons.

7. Maintenez vos talons de chaussures en bon état et ne les laissez pas s'affaisser.

8. Mangez une nourriture saine et nutritive. Les pieds ont besoin d'aliments adéquats pour pouvoir grandir comme il faut.

9. Pratiquez l'hygiène journalière pour éviter le pied d'athlète. Si vous contractez cette affection, n'essayez pas de la traiter vous-même sans avis compétent car le risque d'infection est trop grand.

10. Consultez le médecin dès que possible pour les genoux cagneux, les jambes arquées et les pieds en dedans. Ces défauts peuvent être causés par des pieds défectueux et un grand nombre de défauts de ce genre peuvent être corrigés aisément si les soins appropriés sont donnés à temps.

11. Faites examiner régulièrement les pieds de vos enfants par un pédiatriste-chiropédiste (médecin des pieds) ou par votre médecin de famille.

Vision et convergence des yeux

Lorsque nous faisons un travail de près, nos deux yeux tournent en dedans pour fixer l'objet de notre travail; c'est ce que l'on appelle la convergence des yeux.

Cette habilté d'ordre musculaire est très importante dans le domaine de la vision binoculaire simple. Sa puissance nous donne une grande facilité d'opération dans un travail de près, tels la lecture, l'écriture, la fabrication de petites pièces, en un mot dans tout travail d'attention rapproché et prolongé. Son impuissance agit en sens contraire.

On ne peut pas exécuter une tâche visuelle de près confortablement et efficacement sans pouvoir fixer de ses deux yeux un objet à cette distance et ceci durant des heures quelquefois.

La science optométrique considère que la convergence des yeux d'un individu est bonne s'il peut fixer de ses yeux yeux un objet placé à 4 pouces durant une minute. Pour pouvoir faire un travail visuel à 13 ou 16 pouces, il nous faut des réserves de convergence. Sans quoi nous travaillons au bout de nos forces. Ce qui ne peut se maintenir longtemps.

Les faiblesses de convergence entraînent des douleurs visuelles. L'individu verra double. Les maux de tête feront leur apparition. En conséquence, cet individu ne pourra pas exécuter son travail confortablement et efficacement.

Plus le travail se prolonge, plus il y a interférence entre les deux yeux. La résistance visuelle de l'individu est compromise. Son travail lui devient de plus en plus difficile.

En face d'un tel problème, l'optométriste doit faire l'analyse complète des habiletés visuelles de son patient. La convergence des yeux est une habileté musculaire qui est commandée du cerveau. Il faut évaluer de quelle manière les différents centres du cerveau travaillant en coordination avec le centre de la convergence. S'il y a lieu l'optométriste prescrira des lunettes. Mais ce que le patient exige avant tout, c'est de l'entrainement visuel. Grâce à ce service optométrique, le patient apprendra à faire converger ses yeux. Ainsi il trouvera dans son travail visuel rapproché, un confort nouveau et une efficacité nouvelle.

(Publié sous les auspices de la Ligue du Bien-Etre Visuel, Incorporé, de la Province de Québec).

Boulangeries Weston Limitée

Gâteau de Noël

Chaque année les Boulangeries Weston Limitée reçoivent de 8,000 à 10,000 visiteurs. Les visiteurs qui sont reçus durant les mois de septembre, octobre et novembre sont habituellement témoins de quelque chose de très spécial, car c'est durant ces mois que Weston fait la cuisson de ses gâteaux aux fruits pour la saison de Noel.

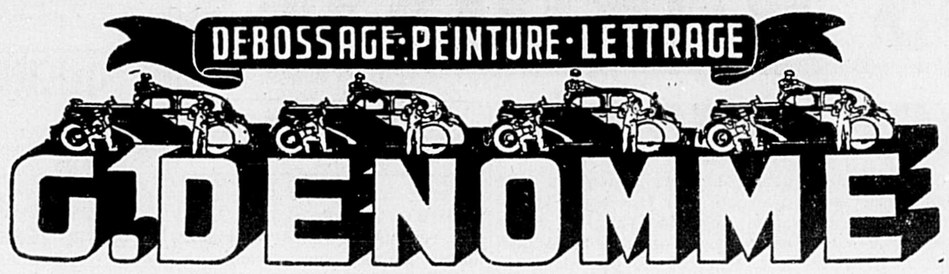
Presque tous nos visiteurs sont surpris de voir que la cuisson de nos gâteaux aux fruits est faite très lentement afin d'en améliorer la saveur. On ne peut manquer de sentir ce riche arôme réparti dans toute la boulangerie lorsque chaque four rempli de ces gâteaux de Noel deviennent cuits à point; non pas dans des récipients de métal mais dans des récipients de bois d'une épaisseur de ½". Ces récipients assurent une cuisson lente et égale à tous les gâteaux aux fruits. Un récipient ordinaire de métal donne une cuisson plus rapide au dehors du gâteau qu'au dedans, ce qui rend impossible la technique de cuisson lente.

Plus de 50% de la pesanteur totale du gâteau est composée de fruits et noix alors la saveur naturelle de ces fruits doit avoir le temps de s'imprégner au complet dans la pâte du gâteau de Noel et ceci ne peut être accompli qu'avec une cuisson douce et lente. Voilà la raison pour laquelle on peut servir le gâteau de Noel de Weston avec confiance. Il sera léger au goût et aussi au porte-monnaie.

Vous pouvez l'obtenir au magasin d'épiceries de votre choix en bloc de 59c le petit format de famille. Le gâteau de 2 lb. et l'autre un peu plus gros pour la famille plus nombreuse à un prix économique. Vous remarquerez que l'empaquetage est simple mais assez élégant afin d'en faire un cadeau idéal si vous le désirez.



SI VOTRE ASSOCIÉ MOURAIT . . .
votre commerce serait-il en danger? Du capital indispensable serait-il retiré? Un associé indésirable vous serait-il imposé? Auriez-vous des difficultés à régler avec la veuve? Une police d'assurance commerciale peut vous protéger contre ces aléas. Protégez-vous en m'appelant aujourd'hui même.
SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA
J.-ALFRED TESSIER
Luc Tessier
C. P. 117 Tél. PL 3-5595

EN CAS D'ACCIDENT
DEBOSSAGE-PEINTURE-LETTRAGE

G. DENOMME
ENSEIGNES NEON
LETTRAGE DE CAMION
167, St-Charles-Borromée N. Joliette PL. 6-4150

Un grand nombre de personnes choisissent le gâteau de Noel comme cadeau. Il imprègne l'esprit de Noel et de plus il n'y a pas de perte puisqu'il peut être très bon même mangé plusieurs mois après la fête de Noel. Un bon gâteau aux fruits est comme du vin; l'âge est beaucoup plus un avantage qu'un désavantage.

Activités au T.N.M.

L'Opéra de quat'sous, présenté par le Théâtre du Nouveau Monde sur la scène de l'Orpheum, poursuit une éclatante carrière et en est à sa cinquième semaine de représentations. Jusqu'à maintenant, au-delà de 15,000 spectateurs ont déjà applaudi l'oeuvre vivante et colorée de Brecht.

Au début de la nouvelle année, le TNM présentera **L'Opéra de Quat'sous** au théâtre Capitol, à Québec. Il y aura représentations les 4 et 5 janvier 1962, dans la Vieille Capitale.

De plus, les répétitions en vue du troisième spectacle de la saison dixième anniversaire du TNM — **La double inconstance** de Marivaux — sont commencées depuis plusieurs semaines. La mise en scène est confiée à Georges Groulx, les décors et costumes, à Robert Prévost. La distribution de choix comprend les sept excellents comédiens suivants: Huguette Oligny, Lise LaSalle, Lise L'Heureux, Georges Groulx, Jean Besré, Georges Carrière et François Tassé. La première de **La double inconstance** aura lieu le 18 janvier prochain.

Enfin, la direction du Théâtre du Nouveau Monde tient à souligner que les résultats du quatrième Concours d'oeuvres théâtrales qui auraient dû être annoncés en décembre, le seront le 1er mars 1962, et ceci à cause du grand nombre de pièces soumises.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Il y a un art de vivre mais où sont les vrais artistes

par le Dr Adrien PLOUFFE

Il y a un art de boire et de manger, mais où sont les artistes, grands dieux! Il y a une science pour prévenir les maladies, il y a une vertu qui s'appelle la prévoyance, mais où sont les gens vertueux, Seigneur!

Rares sont les artistes et les vertueux, puisqu'ils sont des hommes et des femmes et qu'il est très humain de boire à son goût, de manger beaucoup et de ne pas pratiquer la prudence, ni la prévoyance.

On en souffre, on dépense une partie de ses revenus pour la bouteille, pour la table, pour tous les excès imaginables et on dépense une partie de ce qui nous reste pour réparer les dommages causés par le système imprudence - imprévoyance, pour guérir!

Ce n'est guère une méthode pratique ni digne d'êtres raisonnables, mais la vie humaine est farcie d'inconséquences. Et depuis qu'Adam et Eve ont croqué la fameuse pomme, leurs descendants n'ont guère changé, malgré les progrès de la science.

Comment amener nos frères les hommes à de meilleurs sentiments? Les hygiénistes leur montrent le bon chemin. Il n'y en a qu'un seul. Pour le prendre, il faut avoir l'intelligence de la santé, il faut se soumettre à certaines disciplines, il faut pratiquer la sobriété, la modération dans le boire et le manger; il faut s'engager dans de saines habitudes, il faut être sage, raisonnable!

Oui, me dit-on, mais ce n'est pas vivre, ce n'est pas jouir de la vie que de se priver de tout!

Qui vous demande de ne pas boire,, de ne pas manger, de vous abstenir de tout ce qui est agréable? Entre la modération et l'abstention, il y a tout un monde!

L'hygiène nous commande et nous recommande de ne pas abuser de l'alcool, de ne pas abuser des délices de la table, de manger lentement, de suivre quand c'est nécessaire le régime de notre médecin, de voir le dentiste une fois par année, et le médecin une fois l'an; l'hygiène nous enseigne que la prudence-prévoyance est un système plus sain que la négligence-inconscience.

L'homme reste libre de se soumettre aux directives des hygiénistes. Mais quand il devient malade parce qu'il s'est moqué de ces avis salutaires, il n'a su'à payer et il paie en geignant, en souffrant, en attendant de guérir pour recommencer ses prouesses de tout genre!

Il y a un art de vivre en menant une existence plus simple, plus saine et qui nous apporte un bonheur relatif peut-être, mais infinement préférable au malheur qui s'accroche à nous, après quelques années d'exploits, de plaisirs goûtés au détriment de notre santé.

Les hommes peu sages savent ce qui les attend après les abus et les excès qui s'étendent à plusieurs décennies, ils le savent et pourtant ils sont les premiers à s'indigner de la venue d'une maladie après laquelle ils ont couru!

Il y a un art de vivre, mais où sont les artistes, grands dieux?

La santé des dents

REPONSES A DE FREQUENTES QUESTIONS

Q. — Se peut-il vraiment que les soins dentaires n'entrainent plus aucune douleur?

R. — Parfaitement, la chose est très possible et, actuellement, dans le présent état d'avancement de la science dentaire, un chirurgien-dentiste peut très bien prodiguer tous ses soins à ses patients sans leur causer, dans la plupart des cas, la moindre douleur. La profession dentaire a désormais à sa disposition aussi bien des moyens préventifs que différentes sortes d'anesthésies applicables aux enfants, aux adolescents et aux grandes personnes, qui lui permettent d'affirmer que le passage dans un fauteuil dentaire n'est plus du tout synonyme de douleur.

Et c'est une raison de plus pour conduire régulièrement chez le dentiste les enfants dès l'âge de deux ans et demi ou trois, tous les six mois, et pour s'y rendre soi-même, très régulièrement, au moins deux fois par an. La dentisterie moderne n'est plus une source de douleur, tandis qu'au contraire, le manque de soins dentaires s'accompagne toujours de nombreux troubles infiniment douloureux.

La Ligue d'Hygiène Dentaire de la Province de Québec Incorporée, 2293, rue Rachel est, Montréal 34.

Vous êtes NERVEUX?
Votre instabilité peut PARFAITEMENT se comprendre et DEFINITIVEMENT "se guérir"
Un psychologue et psychanalyste consultant de Montréal, André La Rivière B.A., M.A.Ps., L.Péd., M.S.A.Ps., M.S.Al.Ps., M.S.Gr.Ps. a écrit à votre intention 7 ouvrages où il expose plus de 180 cas qu'il a eu l'occasion de suivre durant ses consultations tant à Montréal qu'à Paris.
Faites venir GRATUITEMENT la documentation détaillée en ECRIVANT ou en TELEPHONANT à: Thérèse Godin, direct.
EDITIONS PSYCHOLOGIQUES ENRG.,
3426, ave Marcil N.D.G., Montréal HU.8-4312

556, BOULEVARD MANSEAU Téléphone PL 3-7545
Dr Donatien Leclerc, B.A., O.D.
Optométriste — Adaptologiste
VERRES DE CONTACT — REEDUCATION VISUELLE
Heures de bureau: de 9 h. 30 à midi et de 1 h. 30 à 5 h. p.m.
Dans la soirée: vendredi de 7 h. à 9 h.
Fermé à midi le samedi

Les travaux d'hiver

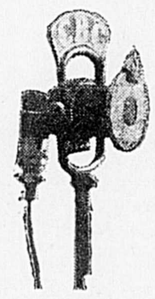
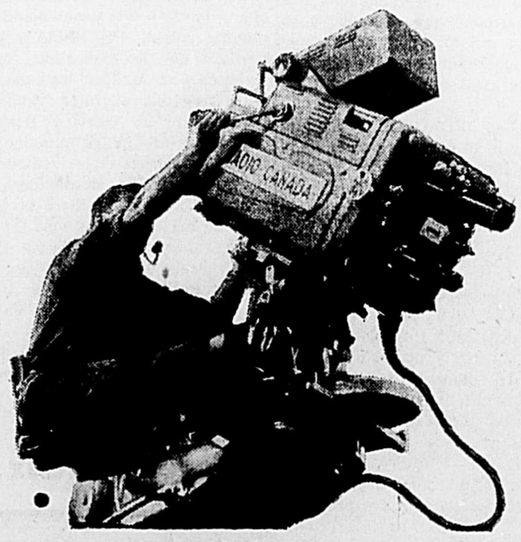
Le gouvernement Diefenbaker a entrepris récemment son quatrième programme d'encouragement aux travaux d'hiver et déjà après quelque cinq semaines seulement, ce programme dépasse de 17% les prévisions établies pour 1961-62, en comparaison avec la même période, l'an dernier.

L'honorable Michael Starr, ministre du Travail, a prédit que le programme aura cette année un succès sans précédent et que de nombreux nouveaux emplois seront ainsi créés.

En vertu de ce plan, on sait que le gouvernement fédéral verse 50% des salaires, de façon à citer les municipalités à entreprendre divers travaux entre le 15 octobre et le 30 avril.

Au 17 novembre, le ministère du Travail, avait déjà reçu 3,830 demandes et en avait accepté 3,754. L'ensemble de ces projets représente la somme de $181,261,000. et du travail pour 69,833 canadiens, soit 14% de plus que l'an dernier.

"AVON"
LA PLUS GRANDE COMPAGNIE DE COSMETIQUES DU MONDE, recherche des dames sérieuses pour la vente de ses produits dans un territoire exclusif. Ecrivez immédiatement à Mlle R. Hivon, 2500 Benny Cres. no 301, Montréal 28, Qué.


L'élan d'un quart de siècle
2 réseaux de télévision
3 chaînes nationales de radio
1 chaîne bilingue FM
1 service international
pour informer et divertir tous les Canadiens
25e anniversaire
de
RADIO-CANADA


Québec félicite de s'être opposé à l'enquête sur l'Assurance-Santé

"Etant le seul gouvernement en Amérique du Nord, l'Etat du Québec se voit investi par le fait même de responsabilités particulières. Il ne doit rien négliger pour assumer son rôle le mieux possible dans les domaines qui sont confiés à sa juridiction et s'objecter énergiquement à toute intrusion du Fédéral dans ces juridictions provinciales. De son côté, le Fédéral se doit de laisser le champ libre aux provinces dans les domaines provinciaux et de ne poser aucun geste qui puisse porter atteinte aux droits consentis aux provinces par l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique. C'est à cette condition seulement que la Confédération pourra survivre."

Telle est l'affirmation que vient de formuler la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, à la suite d'une réunion de son Conseil général tenue à St-Hyacinthe en fin de semaine.

Commentant la déclaration, le président de la Fédération, Me Albert Leblanc, a précisé que l'organisme qu'il dirige avait applaudi à la décision du gouvernement de Québec de s'objecter à la tenue d'une enquête fédérale sur l'assurance-santé et de créer sa propre enquête au niveau de la province.

Dans le même ordre d'idée, a poursuivi Me Leblanc, le gouvernement de Québec devrait s'opposer au projet fédéral d'aménager un réseau canadien de distribution de l'électricité, le développement des ressources naturelles étant lui aussi réservé à la juridiction des provinces en vertu de la Constitution canadienne. Tout comme il aurait dû s'opposer à la création d'un ministère des forêts, celles-ci faisant partie des ressources naturelles, s'y opposer et prendre du même coup les mesures qui s'imposent pour assumer ses responsabilités propres. Car il ne suffit pas de s'objecter de s'opposer, c'est-à-dire, de tenir une attitude négative. Il faut aussi poser des gestes concrets, tenir une attitude positive. Attitude que le gouvernement de Québec a tenue au sujet de l'enquête sur l'hospitalisation. Nous applaudissons de tout coeur aux initiatives de cette sorte.

Me Leblanc a conclu en affirmant que le partage de juridiction entre le fédéral et les provinces est la raison la plus valable qui nous incite à rester dans la Confédération. Que ce partage ne soit pas respecté, qu'il y ait intrusion centralisatrice comme cela s'est pratiqué trop souvent, et nous nous verrons obligés d'en sortir.

Pourquoi notre jeunesse...

(Suite de la page 3)

M. Jos Ménard de Joliette dont la popularité est connue dans tout notre diocèse et même dans les diocèses de St-Jérôme et Trois-Rivières s'acquitta de la seconde partie en des termes que lui seul possède et qui plaisent à tous.

Ses premiers mots furent pour remercier ceux qui assistaient au forum pour la première fois. "Si nous n'avons pas touché à votre problème ce soir, revenez-nous et nous tâcherons un bon jeudi de trouver un chapeau à votre pointure qui vous coiffera parfaitement. L'homme qui boit n'est pas un fou, si l'on était capable de découvrir son problème et ses misères on le comprendrait beaucoup mieux. Si vous avez été dans le passé des semeurs de scandale par vos abus de boissons, soyez dans l'avenir des distributeurs de bonheur par votre abstinence. Allez rencontrer l'aumônier, confiez-lui vos troubles, il possède un détergent bien supérieur à M. Net, il pénètre beaucoup plus profondément. On se souvient l'hiver dernier lorsqu'une tempête de neige accompagnée de vent s'est abattue sur notre région, la lumière a été interrompue pendant de longues heures il n'y avait plus de moyens de communication, les routes étaient fermées, tous nous étions paralysés, rien ne fonctionnait, c'est la même chose avec Celui d'en haut. Lorsqu'on n'a plus de contact avec le bon Dieu, plus rien ne fonctionne, on marche dans la noirceur et l'on se butte à toutes sortes de problèmes. Profitons donc de l'occasion pour changer la fusible brûlée, allons rendre visite à l'aumônier afin de retrouver la lumière et la sécurité. Préparons-nous à la nuit de Noel, que la naissance de Jésus apporte dans nos foyers du bonheur et de la joie. Rappelons-nous nos nuits de Noel alors que nous étions enfants. Combien de mamans, d'épouses et d'enfants vont avoir un Noel de tristesse et d'angoisse à cause de cette maudite bouteille. Oui mes amis dans bien de nos foyers catholiques il y aura des pleurs en cette nuit de la Nativité. Bien des familles ne connaîtront pas la joie d'un réveillon de Noel. Dans d'autres familles le père offrira comme cadeau des injures et même des coups, et nous qui sommes ici ce soir, allons-nous suivre ces malheureux? ou aurons-nous le courage d'offrir à nos familles un Noel joyeux, un Noel de paix dans la sobriété? Profitons du temps de l'Avent pour demander à l'enfant Jésus qui va naître d'apporter dans nos foyers le bonheur, et de ne pas permettre à la bouteille de ne pas venir briser le coeur de nos parents, de nos épouses et de nos enfants. Si vous voulez être respectés dans votre vieillesse, respectez votre jeunesse.

En visite au forum M. l'abbé H. Pelland se rendit à l'invitation de M. l'abbé Simard de tirer les conclusions." Après avoir entendu M. Ménard vous parler de la préparation de la Fête de Noel, je ne vois vraiment pas ce que je pourrais y ajouter. Comme ce serait beau de pouvoir participer de façon lucide à la naissance de Jésus. La paternité spirituelle que j'ai épousée lorsque j'ai embrassé le sacerdoce m'a chargé du fardeau d'un grand nombre d'amis dont je suis le responsable devant Dieu. Eh bien vous les pères de famille vous avez également par les liens du sacrement de mariage des responsabilités très lourdes envers vos enfants, vous aurez à en rendre compte devant Dieu, qu'aurez-vous à lui offrir?

Savez-vous qu'il meurt beaucoup plus d'enfants par le manque d'amour des parents que par le manque de pain. L'affection ne se donne que lorsque l'on est normal et que l'on a l'esprit libre. Faites donc un effort spécial pour bien vous préparer aux Fêtes. Les jeunes de grâce ne fêtez donc pas avec la bouteille. Dans nos familles tâchons de créer une atmosphère de tempérance en étant sobre. Réjouissons-nous avec notre famille nous préparant un avenir heureux. Quel que soit votre passé, si vous vous appliquez à remonter la côte vous aurez toute une famille pour vous accueillir et c'est en vous aimant que vous serez heureux.

Prochain forum mixte jeudi le 14 décembre.

Dépouillement d'arbre de Noel jeudi le 28 décembre.

Forum régulier tous les jeudis soirs au sous-sol de l'Eglise St-Pierre.



SILENCE!
CONFORT!
Le vilebrequin à 5 paliers supprime les vibrations. Toujours plus pour votre argent dans la nouvelle
SIMCA '5'
La voiture économique qui a un appétit d'oiseau!
Garage P.-E. Savignac
LIMITÉE
671, rue St-Thomas
Tél. PL. 6-4563 Joliette

D'ici au 1er JANVIER 1962 nous donnerons un escompte de 10% sur toutes nos marchandises

Nous collectons toujours les comptes de téléphone sans frais ADDITIONNELS

ST-LIN VARIETES
Mme J.-G. Lebeau, prop.
TEL. 38 ST-LIN



Lionel Beaucage
C. d'A. A.; C.C.S.
COURTIER D'ASSURANCES AGREE
Vie - Feu - Vol
Automobile
Responsabilité
St-Roch l'Achigan
Tél. 832-3264
Propagandiste en assurance Vie de la SOCIETE DES ARTISANS

Pour Lui... de beaux cadeaux
YARDLEY



■ LOTION "APRES LA BARBE"
■ CREME-MOUSSE POUR LA BARBE
$2.35



■ LOTION "APRES LA BARBE"
■ TALC "APRES LE BAIN"
$2.75

Voyez les ensembles de cadeaux Yardley chez
ST-LIN VARIETES
Mme J.-G. Lebeau
ST-LIN TEL. 38

St-Alphonse

RAPPORT DE L'AMICALE DES ANCIENS: — Le 26 novembre dernier, notre dévoué professeur M. Henri-Paul Jalette réunissait ses anciens élèves dans une rencontre amicale qui fut très agréable pour tous et chacun. Lors de cette première réunion l'on procéda à l'élection d'un comité de direction qui devra s'occuper du bon fonctionnement de certains projets. Ce comité est composé de MM. Réjean Landreville, président; Réal Coutu, vice-président; Raymond Arbour, secrétaire; Jean Desrochers et Gilles Préville, conseillers. M. Jalette, nous proposa un voyage au Lac St-Jean avec tous les anciens pour le printemps prochain. Cette proposition fut acceptée avec enthousiasme par tous ses anciens élèves. Le comité accepta aussi de présenter un film au moins tous les deux semaines. Depuis ce temps, l'Amicale des Anciens de St-Alphonse est formée et ses membres s'efforceront de procurer aux jeunes de notre paroisse de sains *divertissements*. Toutes les activités du comité et de l'Amicale sont sous la direction du professeur. Nous espérons que cette association aura une longue et fructueuse vie.

Raymond Arbour, secrétaire

PRET D'HONNEUR: — Lors de la campagne du Prêt d'Honneur aux Etudiants, les paroissiens ont versé la somme de $170.75. Merci aux généreux donateurs.

VOEUX: — Prompt et complet rétablissement à Mme Maurice Lafrenière qui est hospitalisée à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette.

ST-ESPRIT

D.N.C. — Les membres de l'U.C.F.R. remercient sincèrement les personnes qui ont contribué au succès de la partie de cartes du 2 décembre.

Les généreux donateurs, à qui nous devons une large part de notre réussite ont fait autant d'heureux car plus de soixante-dix personnes s'en retournèrent avec un cadeau, mais nous espérons que tous partirent avec le sourire et satisfaits de leur soirée.

Nos consoeurs des paroisses avoisinantes nous ont fait grandement plaisir en assistant à notre partie de cartes et en amenant aussi plusieurs amis, nous les en remercions sincèrement.

Le tirage de la machine à coudre Bernina clôtura la veillée l'heureux gagnant fut M. Robert Corbeil 426A St-Viateur, Joliette.

M. Léo Casaubon agent de "Bernina" avait fait don de cette belle machine à coudre portative que le cercle de St-Esprit gagna au Congrès Diocésain qui eut lieu à Rawdon le 13 juillet dernier.

Nous profitons de l'occasion pour remercier M. Casaubon de sa générosité envers les cercles de l'UCFR

Les membres de l'Union Catholique des Femmes Rurales furent très heureuses de la coopération des paroissiens de St-Esprit lors de la partie de cartes.

Grand merci à tous.

C'est mardi le 19 décembre qu'aura lieu notre assemblée de l'UCFR. La réunion promet d'être des plus intéressante, nous aurons un résumé de la journée au 7 décembre 1961 toutes les élèves de 10e et 11e années du Couvent suivaient les exercices d'une retraite fermée chez les Religieuses de l'Immaculée-Conception à Joliette.

ST-LIN

D.N.C. — BAPTEMES — MOREAU — Le 3 décembre 1961 était baptisée Marie, Lucille, Lise, née le 28 novembre à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme, fille de M. et Mme Jean-Marie Moreau (Aline Gauthier). Le parrain et la marraine étaient M. et Mme Alfred Dufresne (Lucille Moreau) de St-Henri de Mascouche, oncle et tante de l'enfant.

POULIN — Le 30 novembre 1961 à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme à M. et Mme Gérard Poulin (Elisabeth Chaumont) est né un fils baptisé le 8 décembre sous les noms de Joseph, Fernando, Jacques. Les grands-parents M. et Mme Fernando Chaumont (Yvonne Therrien) étaient le parrain et la marraine. Nos félicitations aux heureux parents.

RETRAITE FERMEE — Du 4 soclale du 29 novembre, quelques tirage car les dames du cercle ont mis de côté les douze derniers prix de présence lors de la partie de cartes afin de les faire rafler aux membres qui ont travaillé à l'organisation de la soirée du 2 décembre, nous aurons aussi une démonstration de sandwiches de fantaisie et plusieurs autres surprises.

Les dames et demoiselles qui aimeraient, se joindre au cercle sont les bienvenues. Donc, qu'on se le dise pour mardi le 19 décembre 8 h. à la salle du collège. La secrétaire

LE MONDE RURAL — Les membres de la J.R.C. passeront cette semaine dans la paroisse pour offrir l'almanach "Le Monde Rural" nous espérons qu'ils recevront un bon accueil des gens. Nous leur souhaitons bon succès.

ELECTION D'UN NOUVEAU MARGUILLIER — Dimanche dernier lors de l'assemblée pour élire un marguillier en remplacement de M. LéonJean Pichette, sortant de charge. M. Gérard Vézina a été choisi. Nos félicitations.

BAPTEME — Le 10 déc., J., Louis, Clément, enfant de M. et Mme Constantin Grégoire (Claire Pelletier). Parrain et marraine: M. et Mme Léonard Grégoire (Hélène Vézina), cousins. Porteuse: Louise Grégoire, soeur de l'enfant.

Rubrique Colombienne Conseil 1468

FETE AUX VIEILLARDS: —

Frères Chevaliers... Vous êtes tous cordialement invités à la fête aux vieillards organisée par notre Conseil, dimanche prochain le 17 décembre à l'Ecole Baby dans l'après-midi. Incidemment si vous n'avez pas encore fait votre don, il est encore temps. Bienvenue à tous.

ASSEMBLEE GENERALE: —

L'Assemblée générale mensuelle aura lieu mardi le 19 décembre prochain. D'intéressants item sont à l'agenda, venez en grand nombre.

PARTIE DE CARTES: —

Une grande partie de cartes organisée par les Chevaliers de Colomb avait lieu au sous-sol de l'Eglise St-Pierre le 5 décembre dernier. Plus de 400 personnes assistaient et au-delà de 100 prix furent attribués. Je dois souligner d'une manière particulière la présence de M. le Chanoine Dumontier, aumônier diocésain des Chevaliers de Colomb, M. l'abbé François Lanoue, aumônier du Conseil, M. le curé Jean Gamache avec une délégation de St-Cléophas, M. G. Coutlée, député de district, M. V. Préville, Grand Chevalier du Conseil St-Gabriel, avec un groupe important. Nous avons aussi remarqué la présence de gens de St-Thomas, St-Jacques et toutes les paroisses environnant Joliette. Un grand merci à tous et chacun pour leur encouragement. Merci aux organisateurs; l'Exécutif du Conseil Joliette et particulièrement M. Roger Moreau, Intendant et M. Roger Venne, ex-secrétaire archiviste, ainsi que les dames auxiliaires pour leur magnifique travail à récupérer les cadeaux et leur aide précieuse à la partie de cartes. Nous tenons à remercier la Compagnie Vachon qui fournit gratuitement tous les gâteaux du goûter.

DEJEUNER-COMMUNION: —

Un grand déjeuner-communion organisé conjointement par les Conseils St-Gabriel, St-Félix et Joliette, avait lieu dimanche le 10 décembre a St-Cléophas. Tout l'exécutif de Joliette y était au complet, également présents. M. Ls-J. Pigeon, député fédéral et ex-grand Chevalier du Conseil Joliette et M. Fernand Morissette, ex-grand Chevalier également. Le Conférencier fut le Curé Jean Gamache qui fut présenté par M. Michel Denis, Grand Chevalier de St-Félix, le conférencier a souligné l'importance à tous les Chevaliers de Colomb et à tous les catholiques de s'intéresser au prochain Concile oecuménique par nos suggestions à certaines commissions afin que l'Eglise parvienne à sa fin; rencontrer les désirs de tous les chrétiens du monde. Il fut remercié par le Grand Chevalier du Conseil Joliette M. Denis Perron. Ce déjeuner-communion fut un succès sans précédent.

BOWLING: —

Position des équipes: En tête Fraternité 26 pts, Egalité 14 pts, Charité 14 pts, Unité 12 pts, Chevaliers 11 pts, Amitié 7pts. Le plus haut simple de la semaine: Hector Déziel 166. Le plus haut triple de la semaine: Hector Déziel 452. Le prix offert par la Maison fut gagné cette semaine par R. Paré.

Gaston Giguère,
Comité Relations Publiques

LANORAIE

D.N.C. — NAISSANCE — Le 9 décembre, M. l'abbé H. Pelletier, vic., baptisait Marie, Claudine, Florida, Claire, fille de M. et Mme André Bonin (M.-Paule Rondeau), M. et Mme Mathias Bonin (Florida Coulombe) oncle et tante étaient les parrain et marraine. Mlle Lucien Bonin tenait l'enfant sur les fonts baptismaux.

RETRAITE — Deux Pères Ste-Croix de l'Oratoire St-Joseph seront les prédicateurs d'une grande retraite paroissiale qui aura lieu du 17 au 24 prochain. La Fête de Noel sera d'autant plus lumineuse et profitable qu'elle aura été bien préparée par ces jours de pieux exercices.

NOUVEAU MARGUILLIER — M. Hector Blais du Bois d'Autray vient d'être élu marguillier, nous l'en félicitons. Il succède à M. Marcel Beauparlant dont le terme d'office se termine en décembre. Remerciements à M. Beauparlant pour son dévouement.

ASSOCIATION SPORTIVE — Vendredi le 15 décembre réunion au Chalet en vue d'une élection des officiers. Tous sont bienvenus bien qu'il n'y ait que les membres ayant acquitté leur contribution qui ait droit de vote.

BULLETIN DE NOV. — Ecole du Sacré-Coeur — André Beaulieu, 86. Pierre Lusignan, 86. André Mondor, 84.

2e année: Yves Beauparlant, 88.7. Gilles Lavoie, 87.7. Pierre Cuerrier, 87.2.

3e année A: Pierre Mongeau, 91.9. Martial Landreville, 89.2. Ghislain Charland, 87.4.

3e année B: Alain Guèvremont 93.2. Jean-Yves Robillard, 84.4. Gilles Champagne, 84.4. Florent Désaulniers, 84.3.

4e année: Richard Fiset et Robert Bilodeau, 91. Jean Lavoie, 88.4. Michel Hardy, 87.6.

5e année: Laurier Bonin, 92.5. M. André Laroche, 90.7. Réjean Boucher, 85.2.

6e année: Réjean Mondor, 95.7. Jean-Denis Boucher, 94.1. Richard Moreau, 92.9.

7e année: Phtilippe Bilodeau, 90. Clément Laroche, 84.5. Michel Cuerrier, 84.

Dicton de Sécurité



Problèmes et Transformations de l'Économie Canadienne

Résumé de l'allocution du Président de La Banque Provinciale du Canada, M. J.-Ubald Boyer, à la 61ème assemblée générale annuelle des actionnaires tenue à Montréal, le 12 décembre 1961.

..."Le manque relatif de dynamisme de l'économie canadienne et, d'une façon plus générale encore, de l'économie de tout le continent nord-américain, contraste assez nettement avec l'expansion rapide des affaires en Europe occidentale. Déjà au moment où le marché commun prenait forme, il était évident que les deux grands pays d'Amérique du Nord devaient envisager une modification éventuelle de leur politique commerciale. La possibilité de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté économique européenne rend plus impérieuse encore la nécessité pour le Canada de prévoir un réaménagement assez radical de ses relations avec l'étranger. Certaines des données fondamentales de son commerce extérieur vont, en effet, s'en trouver transformées.



J.-Ubald Boyer
Président

Si la Grande-Bretagne et, d'une façon générale, le Commonwealth n'ont plus pour les exportations et les importations canadiennes la même importance qu'autrefois, il n'en reste pas moins que près du quart de nos ventes à l'étranger continue d'emprunter cette direction. La rupture des accords préférentiels, l'établissement de droits sur les produits agricoles, forestiers ou miniers canadiens vendus en Grande-Bretagne, l'élimination éventuelle de courants privilégiés avec certains pays du Commonwealth, peuvent sérieusement toucher des secteurs importants de l'économie."

..."La nécessité d'une adaptation de la politique commerciale coïncide avec celle de modifier la structure même de l'économie intérieure, de façon à redonner aux affaires le dynamisme qu'elles ont eu. Dans un cas comme dans l'autre, les décisions ne devraient pas être ajournées."

..."La revue de la situation économique actuelle a révélé l'existence de certaines difficultés fondamentales qui contrastent sans aucun doute avec le climat des dix années qui ont suivi la guerre. Les autorités publiques, fédérales ou provinciales, doivent continuer à mettre au point des politiques visant à relancer l'activité et jusqu'à un certain point à transformer certains aspects de la structure de l'économie. Ces politiques, dans un bon nombre de cas, n'auront pas d'effets immédiats sur le niveau de l'activité économique, en raison même de leur nature. On doit espérer, cependant, que, grâce à de telles mesures et à l'action concertée des Canadiens dans tous les secteurs de la vie économique, on retrouvera le rythme de croissance soutenu si longtemps caractéristique de notre pays. Patrons et ouvriers peuvent jouer ici un rôle décisif pour augmenter le rendement des entreprises canadiennes et amener ces dernières à concurrencer plus étroitement les produits étrangers, tant à l'intérieur du pays que sur les marchés internationaux. C'est une tâche d'envergure, mais les Canadiens ont prouvé dans le passé qu'ils ne reculaient pas devant les difficultés."

Exercice fructueux pour la Banque

Résumé de l'allocution prononcée par le Gérant Général, M. Léo Lavoie

L'année 1961 a vu notre actif franchir pour la première fois le cap de $400 millions. Le bilan se totalisait en fin d'exercice à $422 millions, en regard de $382 millions l'an dernier. Nos bénéfices d'exploitation accusent un accroissement net d'un quart de million de dollars avant le paiement des impôts.

Nos dépôts sont passés de $360½ millions à $399 millions. Les comptes d'épargne personnels ont augmenté de $8½ millions. L'augmentation a été plus marquée au poste des "Autres Dépôts" qui se sont chiffrés par $195 millions comparativement à $164 millions l'an dernier, soit une hausse de $32 millions ou de 19.5%. Les dépôts du gouvernement canadien sont tombés à $273,000 en regard de $5¾ millions l'an dernier. D'autre part, les dépôts des gouvernements provinciaux ont plus que doublé et excédaient $5¾ millions en fin d'exercice.



Léo Lavoie
Gérant Général

Nos prêts sont passés de $190 millions à $208 millions, soit une augmentation de $18 millions ou de 9.3%.

Dans la province de Québec, au 30 septembre 1961, notre Banque avait contribué à financer près du quart de tous les prêts consentis par les banques aux petites entreprises, en vertu de la nouvelle loi fédérale à cette fin. Nous avons aussi accordé de nombreux prêts pour améliorations agricoles; nos avances de cette nature ont augmenté de 20%.

Notre portefeuille-titres figure au bilan pour un montant global de $148½ millions — un accroissement de $18¾ millions.

L'ensemble de nos disponibilités forme un total de $213½ millions, soit 53.3% du même passif, exactement le même coefficient que l'an dernier.

Les *bénéfices nets*, après tous les amortissements d'usage, s'élèvent à $3,260,000 comparativement à $3,020,000 en 1960. A même ces bénéfices, nous avons prélevé $1,570,000 pour l'impôt sur le revenu et nous avons versé à la Caisse de Retraite la somme de $150,000. Les bénéfices disponibles, à la suite de ces deux affectations, s'établissent à $1,540,000, comparativement à $1,450,000 en 1960, soit $2.20 par action en regard de $2.07 l'année précédente. L'ensemble des cinq dividendes de l'année, dont le montant a été porté de $1.35 à $1.45 par action, s'élève donc à $1,015,000, comparativement à $945,000 en 1960. Nous avons viré de nos réserves latentes au compte des bénéfices non répartis un montant net de $450,000, lequel compte s'est ainsi trouvé porté à $1,113,000, dont $1 million a été versé à la réserve de prévoyance qui atteint maintenant $12 millions.

Pour faciliter à notre institution la poursuite de son programme d'expansion et permettre en même temps à nos actionnaires d'augmenter avantageusement leur participation dans la Banque, le Conseil d'administration a décidé de faire souscrire 200,000 nouvelles actions. Une fois cette émission souscrite et payée, le capital versé se trouvera accru de $2,000,000 et la réserve de prévoyance de $3,400,000. Capital versé et réserve de prévoyance atteindront respectivement $9,000,000 et $15,400,000 pour former un total de $24,400,000.

Je tiens en cette circonstance à rendre hommage à notre personnel et à le remercier pour la loyauté, le dévouement et l'esprit d'équipe qu'il a manifestés.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Vous pouvez obtenir le texte intégral des allocutions en vous adressant au Service des Relations Extérieures, 221 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

Foyer sobre
Foyer heureux

PLOMBERIE
COUVERTURE
CHAUFFAGE
Brûleurs à l'huile



ENTRETIEN - REPARATION
Latendresse & Pauzé Enrg.
644, RUE ST-THOMAS — Tél. PL 6-6001
JOLIETTE, QUE.

EN DIRECT ET EN DIFFÉRÉ
à Radio-Canada

Le noir Ga-Na-Wah-To (José Rodriguez) scalpe les Algonquins à Ka-Na-Wi-O



par Gabriel LANGLAIS

Qu'il s'appelle Percy, José ou Hamilton Rodriguez, cela n'a pas d'importance. Ce qui compte, c'est que tous ces prénoms figurent sur son extrait de baptême. A l'instar de Guitry, il avait un nom et il s'est donné non pas un, mais plusieurs prénoms!

D'ascendance portugaise, Rodriguez est un grand Noir, né à Saint-Henri, à Montréal, en 1918, qui se prénomme José quand il joue en français au théâtre ou à la TV, et qui devient Percy quand il joue en anglais. Ce qu'il y a de plus cocasse encore, c'est qu'à l'émission **Ka-na-wi-o**, que l'on peut voir au réseau français de télévision de Radio-Canada, le dimanche à 8 heures du soir, il devient Ga-na-Wah-to, ce qui, en indien, veut dire l'Insondable!

Chef guerrier indien

De son rôle à la télévision, il pense tout le bien possible. Chef guerrier de la tribu de Tsonotoins, Ka-na-wah-to a été convoqué à la grande réunion des cinq nations par Ra-we-ras, le jeune chef de Ka-na-wi-o. Ra-we-ras, dont il devient l'ami, veut venger la mort de sa tante tuée par les Algonquins. Il demande à Ga-na-wah-to de partager sa vengeance. Ils partent donc tous les deux en mission vengeresse, tuent un Algonquin, le scalpent, brûlent son enfant et ramènent sa femme prisonnière à Ka-na-wi-o. Malheureusement, l'affaire se complique, Ra-we-ras s'absente de Ka-na-wi-o et Nikota, médecin de la tribu, confie à Ga-na-wah-to la surveillance de la jeune Alguonquine. A force de la surveiller, il tombe amoureux d'elle. Quelle seront, à son retour, les réactions de Ra-we-ras? C'est l'intrigue qui se déroule au moment ou j'interviewe José Rodriguez.

Boxeur, lutteur et... comédien bilingue

Boxeur poids-moyen dès l'âge de 16 ans, José Rodriguez exerça aussi le métier d'outilleur jusqu'en 1954, alors qu'il décida de devenir exclusivement comédien. Sa carrière de boxeur (il était connu sous le vocable du Tigre) se termina par un accident d'atelier où il perdit un pouce... de son pouce droit. Pour compenser, il s'adonna, pendant trois ans, à la lutte et il s'appelait alors Pete McEntyre. Mais, pendant tout ce temps, il faisait du théâtre amateur au sous-sol de l'église United Church, rue Atwater, avec la troupe du Negro Theatre Guild. Il joua ainsi dans **Hello Out There, America, America, Deep Are the Roots** et **Emperor Jones** de Eugene O'Neil. Ce rôle d'empereur lui valut, au Festival de Montréal, de 1949, le trophée de meilleur comédien.

Pierre Dagenais le découvre

Après avoir fait de la radio anglaise, à Radio-Canada pendant quelque temps, tout en poursuivant sa carrière anglaise au théâtre, José Rodriguez voit soudain un horizon nouveau s'ouvrir devant lui. Pierre Dagenais, réalisateur à Radio-Canada en 1955, se cherche un comédien pour jouer le rôle-vedette de la pièce **Ouragan**, à la TV. Il s'adresse à José, qu'il connaît, et lui offre le rôle. José croyait qu'il s'agissait de jouer en anglais, comme c'était son habitude. Il explique à Dagenais qu'il ne croit pas pouvoir accepter. Mais de fil en aiguille, Dagenais aidant, José étudie son rôle et s'en tire avec tous les honneurs. C'est à partir de ce moment qu'il se rend compte que, s'il cultive son français, il peut devenir un comédien bilingue. Il s'achète donc des volumes français, suit six mois durant les cours de Michelle Lehardy et quitte son emploi d'outilleur. Il est devenu comédien bilingue.

En grande demande

Après **Ouragan**, les offres se font nombreuses. José Rodriguez se spécialise dans les émissions pour la jeunesse. On l'applaudit tour à tour dans **Pinocchio, le Grenier aux images, Radisson, le Trèfle à quatre feuilles, le Grand Duc, Ouragan, le Courrier du roy** et, finalement, **la Boite à Surprise** qui l'occupe depuis 4 ans (il joue, dans le moment, le rôle de Gédéon le musclé). A la télévision toujours, il reprit avec succès le rôle (en français cette fois) de **l'Empereur Jones** et, dans une pièce de Félix Leclerc, on lui confie le rôle du Christ dans **Village de refus.**

Sur le Broadway

L'an dernier, il a interprété le rôle principal de Henry Simpson, de la pièce de Lilian Hellman **Toys in the Attic**, sur le Broadway à New-York. De retour au pays, il a repris sa **Boite à Surprise** et a joué en anglais, au **Shoestring Theatre** et au **G.M. Theatre.** Marié à la Montréalaise Almeada Batson, José Rodriguez a trois enfants qu'il adore, deux garçons et une fille.

Actualité, décembre '61

"Notre industrie sidérurgique soulève des problèmes épineux": c'est sous ce titre que M. Jean Provost, C.A. étudie dans l'Actualité de décembre, les projets de développement au Québec du minerai de fer de notre sous-sol. "On a tort de croire, dit M. Provost, que ce sera une poule aux oeufs d'or". Un article à lire.

Actuatlité de décembre offre aussi des article intéressants sur la gardienne d'enfants, la femme soviétique, la vogue mystérieuse des "westerns", le royaume de la Mattagami, une entrevue avec des membres du Choeur de l'Armée Rouge lors de leur passage à Montréal, et des nouvelles des provinces de l'ouest canadien.

La présentation de la revue Actualité est plus belle que jamais, et toute la famille y trouve son intérêt.

Route transcanadienne en 1962

Le premier ministre Diefenbaker inaugurera officiellement la route trans-Canada, au début du mois de septembre 1962. Cette route qui traversera le Canada, de l'Atlantique au Pacifique, sur une distance de 4,500 milles, est une réalisation conjointe des gouvernements fédéral et provinciaux.

Le gouvernement fédéral, pour sa part, a défrayé la moitié du coût de ce gigantesque projet, qui s'avérait essentiel à un pays comme le nôtre. Là où la route traverse des parcs nationaux ou des territoires de la couronne fédérale, le gouvernement a assumé en entier les frais de construction des tronçons routiers.

Dans l'oraison nous parlons à Dieu, et dans la lecture pieuse c'est Dieu qui nous parle.



Filles et garçons, la populaire émission télévisée qu'anime YOLAND GUÉRARD, vous est présentée tous les mercredis soir, à 7 h. 30, au réseau français de Radio-Canada. En plus des chanteurs invités, un groupe folklorique exécute quelques danses de divers pays.

Radio-Canada = L'âge d'un quart de siècle

Province de Québec
District de Joliette

REGLEMENT No 641

aux fins d'étendre les limites de la Municipalité de la Cité de Joliette, par l'annexion à son territoire des parties des lots 222, 223 et 224 du cadastre officiel de la paroisse de St-Charles-Borromée, se trouvant dans ladite municipalité de St-Charles-Borromée, comté de Joliette.

ATTENDU que la très grande majorité en nombre des propriétaires des terrains ou parties de terrains, tels qu'actuellement subdivisés des lots nos 222, 223 et 224, du cadastre de la paroisse de St-Charles-Borromée, ledit territoire décrit comme suit, à une description technique préparée par Monsieur Lucien Leclerc, arpenteur-géomètre, ladite description accompagnée d'un plan, lesquels sont produits aux archives de la Municipalité, a demandé l'annexion dudit territoire au territoire de la Cité de Joliette, savoir:

Un certain territoire faisant partie de la Municipalité de St-Charles-Borromée, comté de Joliette, composé d'une partie des lots numéros 222, 223, 224, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette, tel qu'indiqué sur le plan de l'arpenteur soussigné, portant la date du 17 octobre 1961, dont copie est annexée à la présente description techniqu, lqul tritoir put êtr décrit cription technique, lequel territoire peut être décrit plus explicitement comme suit, savoir:

Commençant au point A, intersection entre la ligne limitative des lots numéros 222-52 et 222-55 et la ligne limitative entre les lots numéros 220 et 222 cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette, et suivant en ligne droite et dans une direction nord-ouest la limite sud-ouest des lots numéros 222-52, 222-53, 222-54, 222-82, 222-83, 222-84, 222-85, 222-86, 222-87, 222-101, 222-102, et 222-103, jusqu'au point B, intersection entre la ligne limitative des lots numéros 222-103 et 222-104 et la ligne limitative entre les lots numéros 223 et 222, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette.

Du point B suivant une ligne droite et dans une direction nord-ouest jusqu'au point C était le coin est du lot numéro 223-114, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette.

Du point C dans une direction nord-ouest et suivant la ligne nord-est du lot numéro 223-114, jusqu'au point D étant le coin nord du lot numéro 223-114, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette.

Du point D suivant une ligne droite et dans une direction nord-ouest jusqu'au point E étant le coin est du lot numéro 223-101, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette.

Du point E dans une direction nord-ouest et suivant la ligne nord-est du lot numéro 223-101 jusqu'au point F étant le coin nord du lot numéro 223-101, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette.

Du point F dans une direction nord-ouest et parallèlement au Boulevard Ste-Anne jusqu'au point G étant l'intersection d'une ligne parallèle au Boulevard Ste-Anne et situé à cent vingt-six pieds et cinquante-deux centièmes (126.52') au sud-ouest de la ligne sud-ouest dudit Boulevard Ste-Anne et la ligne limitative entre les lots numéros 224 et 227, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette.

Du point G dans une direction sud-ouest et en longeant la ligne limitative entre les lots numéros 224 et 227, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette, jusqu'au point H étant l'intersection de la ligne limitative entre les lots numéros 224 et 227, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette et la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée.

Du point H dans une direction sud-est et en suivant la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Paul et les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée jusqu'au point I.

Du point I dans une direction nord-est en suivant la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Paul et les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, jusqu'au point J;

Du point J dans une direction sud-est et en suivant la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la paroisse St-Paul et les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée jusqu'au point K étant l'intersection de la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Paul et les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée et la ligne nord de l'ancienne voie ferrée du C.N.R. (voie Joliette-Hawkesbury).

Du point K dans une direction est en suivant la ligne nord de l'ancienne voie ferrée du C.N.R. (voie Joliette-Hawkesbury) jusqu'au point L, intersection entre la ligne nord de l'ancienne voie ferrée du C.N.R. (voie Joliette-Hawkesbury) et la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Paul et les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée.

Du point L dans une direction nord-est en suivant la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Paul et les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, jusqu'au point M.

Du point M dans une direction sud-est en suivant la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Paul et les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée jusqu'au point N, intersection entre la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Paul et les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée et la ligne entre les lots numéros 220 et 222, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette.

Du point N dans une direction nord-est et en suivant la ligne limitative entre les lots numéros 220 et 222, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette, jusqu'au point de départ A.

Ce territoire ainsi délimité contient des parties des lots numéros 222, 223, 224, et les subdivisions des lots numéros 222-55 à 222-67, partie 222-68, 222-69 à 222-81, 222-88 à 22-99, partie 222-100, 222-104 à 222-116, partie 223-100, 223-100, 223-101 à 223-114, 223-116 à 223-138.

ATTENDU que l'évaluation foncière des propriétés possédées par ces propriétaires représente plus de 75% de l'évaluation totale desdits lots:

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt des propriétaires des terrains ou parties de terrains tels qu'actuellement subdivisés des lots nos. 222, 223 et 224 du cadastre de la paroisse de St-Charles-Borromée et se trouvant dans le territoire de la Municipalité de St-Charles-Borromée, d'être annexés au territoire de la Municipalité de la Cité de Joliette pour bénéficier des services d'aqueduc et d'égouts de ladite municipalité de Joliette, services dont ils sont actuellement privés tout à fait;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt de la Cité de Joliette d'agrandir son territoire par l'annexion desdits lots, dans le but d'augmenter les endroits accessibles à la construction domiciliaire dans les limites de son territoire;

ATTENDU que le réseau actuel d'aqueduc et d'égouts de la Cité est amplement suffisant pour fournir les services nécessaires aux propriétaires desdits lots non seulement pour les besoins actuels, mais aussi pour les besoins futurs que nécessiteront les constructions nouvelles;

ATTENDU que la Municipalité de la Cité de Joliette est prête à indemniser la Municipalité de St-Charles-Borromée dans une proportion raisonnable, à raison de la perte de cette partie de territoire comprenant les parties de lots 222, 223 et 224 du cadastre de la paroisse de St-Charles-Borromée, et se trouvant dans ladite Municipalité de St-Charles-Borromée;

Il est par le présent règlement statué comme suit:

1. Est annexé à la Cité de Joliette, un certain territoire faisant partie de la Municipalité de St-Charles-Borromée, Comté de Joliette, composé d'une partie des lots numéros 222, 223 et 224, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette, tel qu'indiqué sur le plan de l'arpenteur soussigné, portant la date du 17 octobre 1961, dont copie est annexée à la présente description technique, lequel territoire peut être décrit plus explicitement comme suit, savoir:

Commençant au point A, intersection entre la ligne limitative des lots numéros 222-52 et 222-55 et la ligne limitative entre les lots numéros 220 et 222 cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette, et suivant en ligne droite et dans une direction nord-ouest la limite sud-ouest des lots numéros 222-52, 222-53, 222-54, 222-82, 222-83, 222-84, 222-85, 222-86, 222-87, 222-101, 222-102 et 222-103, jusqu'au point B, intersection entre la ligne limitative des lots numéros 222-103 et, 222-104 et la ligne limitative entre les lots numéros 223 et 222, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette.

Du point B suivant une ligne droite et dans une direction nord-ouest jusqu'au point C étant le coin est du lot numéro 223-114, cadastre officiel de la Paroisse de St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette.

Du point C dans une direction nord-ouest et suivant la ligne nord-est du lot numéro 223-114 jusqu'au point D étant le coin nord du lot numéro 223-114, cadastre officiel de la Paroisse de St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette.

Du point D suivant une ligne droite et dans une direction nord-ouest jusqu'au point E étant le coin est du lot numéro 223-101, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette.

Du point E dans une direction nord-ouest et suivant la ligne nord-est du lot numéro 223-101 jusqu'au point F étant le coin nord du lot 223-101, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette.

Du point F dans une direction nord-ouest et parallèlement au Boulevard Ste-Anne jusqu'au point G étant l'intersection d'une ligne parallèle au Boulevard Ste-Anne et situé à cent vingt-six pieds et cinquante-deux centièmes (126.52') au sud-ouest de la ligne sud-ouest dudit Boulevard Ste-Anne et la ligne limitative entre les lots numéros 224 et 227, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette.

Du point G dans une direction sud-ouest et en longeant la ligne limitative entre les lots numéros 224 et 227, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette, jusqu'au point H étant l'intersection de la ligne limitative entre les lots numéros 224 et 227, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette et la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée.

Du point H dans une direction sud-est et en suivant la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Paul et les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée jusqu'au point I.

Du point I dans une direction nord-est en suivant la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Paul et les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, jusqu'au point J;

Du point J dans une direction sud-est et en suivant la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la paroisse St-Paul et les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée jusqu'au point K étant l'intersection de la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Paul et les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée et la ligne nord de l'ancienne voie ferrée du C.N.R. (voie Joliette-Hawkesbury).

Du point K dans une direction est en suivant la ligne nord de l'ancienne voie ferrée du C.N.R. (voie Joliette-Hawkesbury) jusqu'au point L, intersection entre la ligne nord de l'ancienne voie ferrée du C.N.R. (voie Joliette-Hawkesbury) et la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Paul et les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée.

Du point L dans une direction nord-est en suivant la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Paul et les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, jusqu'au point M.

Du point M dans une direction sud-est en suivant la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Paul et les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée jusqu'au point N, intersection entre la ligne limitative entre les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Paul et les lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée et la ligne entre les lots numéros 220 et 222, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette.

Du point N dans une direction nord-est et en suivant la ligne limitative entre les lots numéros 220 et 222, cadastre officiel de la Paroisse St-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette, jusqu'au point de départ A.

Ce territoire ainsi délimité contient les parties des lots numéros 222, 223, 224 et les subdivisions des lots numéros 222-55 à 222-67, 222-68, 222-69 à 222-81, 222-88 à 222-99 partie 222-100, 222-104 à 222-116, partie 223-100, 223-101 à 223-114, 223-116 à 223-138.

2. La Cité de Joliette paiera à la Municipalité de St-Charles-Borromée, une somme de cinq cents dollars ($500.00), à titre d'indemnité pour dommages causés à cette dernière à raison de la perte pour elle du territoire plus haut mentionné; ladite somme sera payée à même les fonds généraux de la Cité;

3. Avant d'être définitivement adopté par le Conseil de la Cité, le présent règlement devra être approuvé par le Conseil Municipal de St-Charles-Borromée et recevoir la sanction des électeurs-propriétaires dans la partie de ladite Municipalité de St-Charles-Borromée affectée par le présent règlement, et ce, conformément aux dispositions de la Loi des Cités et Villes, et après l'observance de toutes les formalités édictées par ladite Loi;

4. Si le Conseil de la Corporation de la Municipalité de St-Charles-Borromée désapprouve le présent règlement ou néglige d'en décider, dans les soixante jours de la transmission d'une copie conforme du présent règlement qui devra lui être faite, le conseil de la Cité de Joliette, sur requête reçu dans les soixante jours suivants, portant la signature de 75% en nombre et de 50% en valeur des électeurs-propriétaires du territoire de St-Charles-Borromée à être annexé au territoire de la Municipalité de la Cité de Joliette, pourra adopter définitivement le présent règlement avec la même validité et le même effet que s'il avait été approuve par le conseil de la Municipalité de St-Charles-Borromée et par les électeurs-propriétaires suivant les dispositions des articles 33 et 41 de la Loi des Cités et Villes;

5. Le présent règlement entrera en vigueur lorsqu'il aura été adopté par le Lieutenant-gouverneur en conseil, et à compter de la publication dans la Gazette Officielle d'un avis du Ministre des Affaires Municipales énonçant son approbation par le Lieutenant-gouverneur en Conseil.

ADOPTE PAR LE CONSEIL DE LA CITE DE JOLIETTE, à sa séance d'ajournement tenue le 23 octobre 1961.

(Signé) CAMILLE-A. ROUSSIN, M.D., Maire
(Signé) J. A. DESORMIERS,
J.-A. Desormiers, secrétaire-trésorier

Vraie copie; Secrétaire-trésorier

Province of Quebec
District of Joliette

REGULATION No 641

in order to extend Joliette municipality limits, by annexation to its territories by parts of lots 222, 223 and 224 of St-Charles-Borromee parish official cadastre, situated in said St. Charles-Borromee municipality, Joliette county.

WHEREAS the greater majority of proprietors of lots or parts of lots, such as presently subdivided in lots numbered 222, 223 and 224, St. Charles-Borromee parish cadastre, said territory described as follows, has a technical description such as prepared by Mister Lucien Leclerc, geometrician surveyor, said description with plan, those of which are produced at municipality archives, to ask for annexation of said territory to Joliette city territory, being:

A certain territory being part of St. Charles-Borromee municipality, Joliette county, which consists of parts of lots numbers 222, 223 and 224, St. Charles-Borromee parish official cadastre, Joliette registration division, such as indicated on undersigned surveillor's plan, dated October 17th, 1961, unto which copy is attached to present technical description, territory being more explicitly described as follows:

Beginning at point A, intersection beween restrictive line limit of lots numbered 222-52 and 222-55 and restrictive lin limit between lots numbered 220 and 222 St. Charles-Borromee parish official cadastre, Joliette registration division, following in a straight line and in a north-westerly direction the south-westerly limits of lots numbered 222-52, 222-52 222-54, 222-82, 222-83, 222-84, 222-85, 222-86, 222-87, 222-101, 222-102, and 222-103, to point B, intersection between restrictive line limit of lots numbered 222-103 and 222-104 and restrictive line limit between lot numbered 223 and 222, official cadastre, St. Charles-Borromee parish, Joliette registration division.

From point B following a straight line in a north-westerly direction to point C being the eastern corner of lot number 223-114, St. Charles-Borromee official cadastre, Joliette registration division.

From point C following a straight line in north-easterly direction to lot number 223-114, to point D being the northern corner of lot number 223-114, St-Charles-Borromee parish official cadastre, Joliette registration division.

From point D following a straight line in a north-westerly direction to point E being the eastern corner of lot number 223-101, St. Charles-Borromee parish official cadastre, Joliette registration division.

From point E following a straight line in a north-easterly direction to lot number 223-101 to point F being the northern corner of lot number 223-101, St. Charles-Borromee parish official cadastre, Joliette registration division.

From point F in a north-westerly direction and parallel to Ste-Anne Boulevard to point G being the intersection of a line parallel to Ste-Anne Boulevard and situated at one hundred and twenty-six feet and fifty-two hundredths (126.52') to the south-west of said Ste-Anne Boulevard's south-westerly line and restrictive line between lots numbered 224 and 227, St. Charles-Borromee parish official cadastre, Joliette registration division.

From point G in a south-westerly direction and drawing a restrictive line beween lots numbered 224 and 227, St. Charles-Borromee parish official cadastre, Joliette registration division, to point H being intersection of restrictive line between lots numbered 224 and 227, St. Charles-Borromee parish officiel cadastre, Joliette registration division, and restrictive line between lots being part of St. Charles-Borromee parish official cadastre.

From point H in a south-easterly direction and following the restrictive line between lots comprising St. Paul parish official cadastre and lots which are comprised in St. Charles Borromee parish official cadastre to point I.

From point I in a north-easterly direction following restrictive line between lots comprising St. Paul parish official cadastre and lots which are comprised in St. Charles Borromee parish official cadastre to point J.

From point J in a south-easterly direction and following restrictive line between lots which are part of St.Paul parish official cadastre and the lots which are part of the St. Charles Borromee parish official cadastre, to point K being the intersection of restrictive line between lots which are part of St. Paul parish official cadastre and lots which are part of St. Charles Borromee parish official cadastre and the old C.N.R. railway tracks northerly line. (railway Joliette-Hawkesbury).

From point K in an easterly direction following the old C.N.R. railway tracks northerly line (railway Joliette-Hawkesbury) to point L, intersection between the old C.N.R. railway tracks northerly line (railway Joliette-Hawkesbury) and the restrictive line between lots which are comprised in St. Paul parish official cadastre and lots which are comprised in St. Charles-Borromee parish official cadastre.

From point L in a north-easterly direction following restrictive line between lots which are comprised in St. Paul parish official cadastre and lots comprised in St. Charles-Borromee parish official cadastre to point M.

From point M in a south-easterly direction and following restrictive line between lots which are comprised in St. Paul parish official cadastre and lots which are comprised in St. Charles-Borromee parish officiai cadastre to point N, intersection between restrictive line between lots comprised in St- Paul parish official cadastre and lots comprised in St. Charles-Borromee parish officiai cadastre and line between numbers 220, and 222. St. Charles-Borromee parish official cadastre, Joliette registration division.

From point N in a north-easterly direction and following restrictive line between lots numbered 220 and 222, St. Charles-Borromee parish official cadastre, Joliette registration division, to point A which was outset point.

This district which is boundered as described contains parts of lots numbered 222, 223, 224 and subdivisions of lots numbered 222-55 to 222-67, parts of 222-68, 222-69 to 222-88 to 222-99, parts of 222-100, 222-104 to 222-116, parts of 223-100, 223-101, to 223-114, 223-116 to 223-138.

WHEREAS the estimate of landed property owned by these proprietors represent in excess of 75% of total estimate of said lots;

WHEREAS that it is to the interest of lot or part of lot proprietors such as presently subdivided lots numbered 222, 223 and 224 of St. Charles-Borromee parish official cadastre, to become part of the City of Joliette municipality and benefit from aqueduct and drainage services of said Joliette municipality, which are services for which they are presently deprived;

WHEREAS that it is to the interest of the City of Joliette to extend its boundaries by making said lots part of the City of Joliette, with the purpose of extending facilities for the construction of residential areas within its city limits.

WHEREAS that the present city aqueduct and drainage system is amply sufficient to furnish necessary services to said lot proprietors not only for presents' needs, but for future needs which will be necessited by constructions.

WHEREAS that the City of Joliette municipality is ready to compensate in reasonable proportion to the St. Charles Borromee municipality due to the loss of parts of lots numbered 222, 223 and 224 of St. Charles-Borromee parish official cadastre, which is situated in the said St. Charles-Borromee municiuality;

It is by this present statuate regulation as follows:

1. Is included in the City of Joliette, a certain territory which is part of St. Charles-Borromee municipality, Joliette County, Which is comprised of lots numbered 222, 223 and 224, St. Charles-Borromee parish official cadastre, Joliette registration division, such as described on undersigned surveillor's plan, which is dated October 17th, 1961, which copy of same is attached to present technical description, such territory may be described more explicitly as follows:

Beginning at point A, intersection between restrictive line limit of lots numbered 222-52 and 222-55 and restrictive line limit between lots numbered 220 and 222 St. Charles-Borromee parish official cadastre, Joliette registration division, following in a straight line and in a north-westerly direction the south-westerly limits of lots numbered 222-52, 222-53, 222-54, 222-82, 222-83, 222-84, 222-85, 222-86, 222-87, 222-101, 222-102, and 222-103, to point B, intersection between restrictive line limit of lots numbered 222-103 and 222-104 and restrictive line limit between lots numbered 223 and 222, official cadastre, St. Charles-Borromee parish, Joliette registration division.

From point B following a straight line in a north-westerly direction to point C being the eastern corner of lot number 223-114, St-Charles-Borromee official cadastre, Joliette registration division.

From point C following a straight line in a north-easterly direction to lot number 223-101 to point D being the northern corner of lot number 223-101, St. Charles-Borromee parish official cadastre, Joliette registration division.

From point D following a straight line in a north-westerly direction to point E being the eastern corner of lot number 223-101, St-Charles-Borromee parish official cadastre, Joliette registration division.

From point E following a straight line in a north-easterly direction to lot number 223-101 to point F being the northern corner of lot number 223-101, St. Charles-Borromee parish official cadastre, Joliette registration division.

From point F in a north-westerly direction and parallel to Ste-Anne Boulevard to point G being the intersection of a line parallel to Ste-Anne Boulevard and situated at one hundred and twenty-six feet and fifty-two hundredths (126.52') to the south-west of said Ste-Anne Boulevard's south-westerly line and restrictive line between lots numbered 224 and 227, St. Charles-Borromee parish official cadastre, Joliette registration division.

From point G a south-westerly direction and drawing a restrictive line between lots numbered 224 and 227, St. Charles-Borromee parish official cadastre, Joliette registration division, to point H being intersection of restrictive line between lots numbered 224 and 227, St. Charles-Borromee parish official cadastre, Joliette registration division, and restrictive line between lots which are part of St. Charles-Borromee parish official cadastre.

From point H in a south-easterly direction and following the restrictive line between lots comprising St. Paul parish official cadastre and lots which are comprised in St. Charles Borromee parish official cadastre to point I.

From point I in a north-easterly direction following restrictive line between lots comprising St. Paul parish official cadastre and lots which are comprised in St. Charles Borromee parish official cadastre to point J.

From point J in a south-easterly direction and following restrictive line between lots which are part of St.Paul parish official cadastre and the lots which are part of the St. Charles Borromee parish official cadastre, to point K being the intersection of restrictive line between lots which are part of St. Paul parish official cadastre and lots which are part of St. Charles Borromee parish official cadastre and the old C.N.R. railway tracks northerly line. (railway Joliette-Hawkesbury).

From point K in an easterly direction following the old C.N.R. railway tracks northerly line (railway Joliette-Hawkesbury) to point L, intersection between the old C.N.R. railway tracks northerly line (railway Joliette-Hawkesbury) and the restrictive line between lots which are comprised in St. Paul parish official cadastre and lots which are comprised in St. Charles-Borromee parish official cadastre.

From point L in a north-easterly direction following restrictive line between lots which are comprised in St. Paul parish official cadastre and lots comprised in St. Charles-Borromee parish official cadastre to point M.

From point M in a south-easterly direction and following restrictive line between lots which are comprised in St. Paul parish official cadastre and lots which are comprised in St. Charles-Borromee parish officiai cadastre to point N, intersection between restrictive line between lots comprised in St- Paul parish official cadastre and lots comprised in St. Charles-Borromee parish officiai cadastre and line between numbers 220 and 222. St. Charles-Borromee parish official cadastre, Joliette registration division.

From point N in a north-easterly direction and following restrictive line between lots numbered 220 and 222, St-Charles-Borromee parish official cadastre, Joliette registration division, to point A which was outset point.

This district which is boundered as decribed contains parts of lots numbered 222, 223, 224, and subdivisions of lots numbered 222-55 to 222-67, parts of 222-68, 222-69 to 222-88 to 222-99, parts of 222-100, 222-104, to 222-116, parts of 223-100, 223-101, to 223-114, 223-116 to 223-138.

2. The City of Joliette will pay St. Charles Borromee municipality a sum of five hundred dollars ($500.00), as compensation for damages incurred to said municipality in their loss of above described terrain; said payment will be in order from the City's general funds;

3. Befere City Council definitely adopts this regulation, it will necessarily have been approved by St. Charles-Borromee municipal council and receive sanction from St. Charles-Borromee municipality elector-proprietors who will be directly affected by this regulation, and this, in compliance with existing laws governing Cities and Towns, and further to all formalities which are enumerated by said law;

4. If the St. Charles-Borromee municipality Corporation Council should disapprove said regulation or fails to render decision of same, during the sixty day period following transmission of copy or original of extended regulation, Joliette City Council, upon request during the following sixty day period, obtaining the signature of 75% in number and of 50% in value of St. Charles-Borromee elector-proprietors of lands to be added to the City of Joliette municipality, will be granted the right to accept said regulation in it's full value and identical conditions had it previously been approved by the St.Charles-Borromee elector-proprietors, this being in accordance with Articles 33 and 41 of Regulations Governing Cities and Towns;

5. This regulation will be in effect upon council's Lieutenant Governor's approval and upon publication in Official Gazette of Municipal Affairs Minister's notice setting forth Council's Lieutenant Governir's approval.

ADOPTED BY JOLIETTE CITY COUNCIL, at adjournment meeting held October 23rd, 1961.

(Signed) CAMILLE-A. ROUSSIN, M.D.,
Mayor

(Signed J. A. DESORMIERS,
Secretary-Treasurer

True copy:

J. A. Desormiers, Secretary-Treasurer